Irigny,
la vie en
harmonie !

17/18 GUIDE IRIGNY

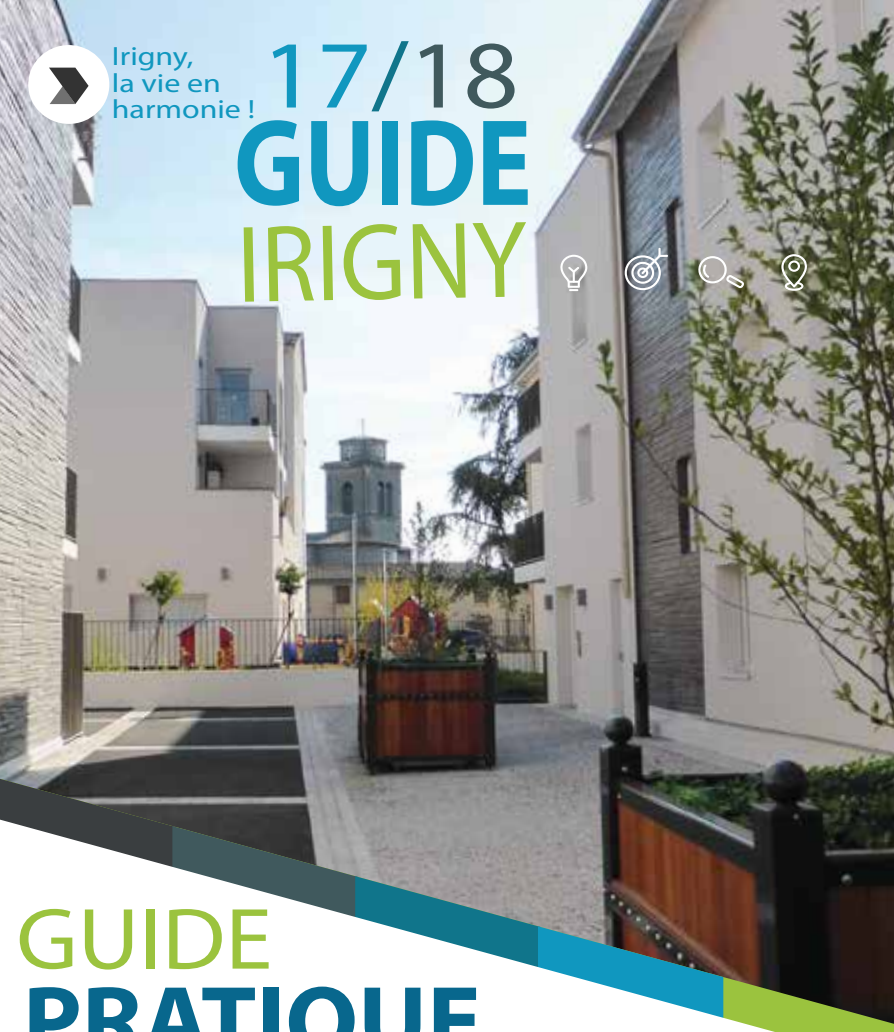

GUIDE PRATIQUE

DE LA VILLE D'IRIGNY

Formalités - Service public
Entreprises
Associations
Santé et bien-être

Mairie d'Irigny
7 avenue de Bezange - cs 80002
69540 Irigny

Tél. 04 72 30 50 50

WWW.IRIGNY.FR

VILLE D'IRIGNY

Le Mot du Maire

Mes chers concitoyens,

Pratique, informatif et rigoureusement actualisé, ce **guide "Irigny 2017-2018"**, qui vous est remis, dans votre boîte aux lettres, comme chaque année à la rentrée scolaire et associative, a été réalisé par nos services municipaux.
Il vient en renfort des "Échos de la Tour" mensuels et du **nouveau site internet de la commune** (www.irigny.fr) qui a été mis en ligne courant juin.
Il se veut le reflet le plus complet possible de la diversité, du dynamisme et de la convivialité de notre commune.
Vous y trouverez de très nombreux renseignements que vous pourrez utiliser tout au long de l'année, pour vos démarches administratives et votre vie quotidienne.
Une large place est donnée à nos **associations**, avec lesquelles nous travaillons activement. Nous nous efforçons de mettre à leur disposition des équipements municipaux de grande qualité.
Vous trouverez également la liste de tous les **professionnels** (commerçants, artisans, professions libérales…). Notre commune n'étant pas située sur une importante voie de passage, ils ont besoin de la clientèle locale pour développer leur activité et ils comptent sur vous !
Je vous souhaite une bonne lecture, et vous invite à nous faire part de vos suggestions éventuelles pour l'améliorer lors de la prochaine édition.

Avec mes sentiments dévoués.

Jean-Luc da Passano,
Maire d'Irigny,
Vice-Président de la Métropole de Lyon

Ville d'IRIGNY

Hôtel de Ville

7 avenue de Bezange
CS 80002 - 69540 IRIGNY
Téléphone : 04 72 30 50 50
Télécopie : 04 72 30 50 59
E-mail : mairie@irigny.fr
Site Internet : www.irigny.fr

Accueil du public

Lundi
de 13h30 à 18h00

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi,
de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h00

Samedi
de 8h30 à 11h30

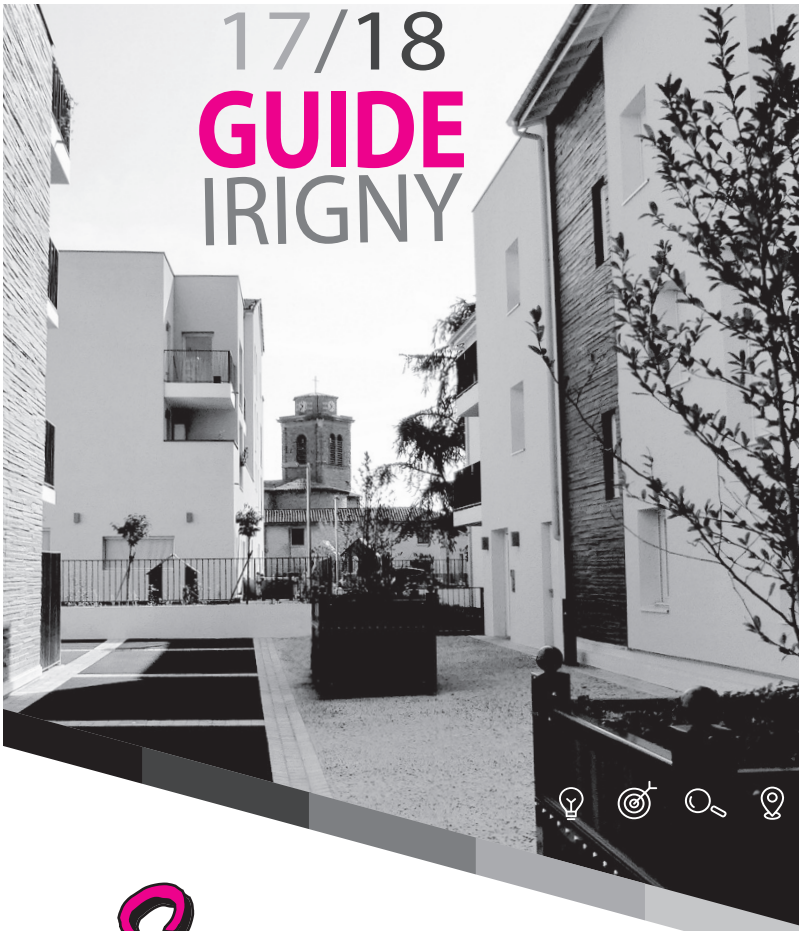

17/18

GUIDE IRIGNY

Sommaire

WWW.IRIGNY.FR

VILLE D'IRIGNY

URGENCES

Secours Publics P. 11
Médical P. 11
Pharmacies de nuit P. 11
Divers P. 12
Alertes P. 12
Opération "Tranquillité Vacances" P. 15
Conduite à tenir en cas de canicule P. 14
Ambroisie P. 15
Infos Circulation P. 16

EQUIPEMENTS ET SERVICES MUNICIPAUX

Mairie - Services municipaux P. 20
Permanences du Maire et des Adjoints P. 22
Journal municipal P. 23
Site Internet P. 24
Affichage municipal P. 24
Équipements sportifs P. 25
P.D.I.P.R. (Itinéraires de Randonnée) P. 26
Culture et Équipements culturels P. 27
Location des salles municipales P. 31
Navette municipale P. 33
Covoiturage - Aires de covoiturage P. 35
Enfance - Jeunesse P. 35
Emplois d'été P. 37
Scolaire et Périscolaire P. 38
Calendrier des vacances scolaires P. 43
Le Pédibus P. 44
Le Conseil Municipal des Enfants P. 44
Accueil des Personnes Âgées P. 45

FORMALITES

Vous arrivez à IRIGNY... P. 51
Comment se procurer... P. 52
Que faire... P. 62
Documents à conserver P. 63
Inscription sur les listes électorales P. 64
Concessions funéraires P. 65
Animaux P. 66

QUOTIDIEN

Services publics non municipaux P. 71
Adresses utiles P. 72
Permanences diverses P. 76
Marché alimentaire P. 77
Cultes P. 77
Jumelage P. 79
Concours Communal du Fleurissement P. 80
Don du Sang P. 80
Les Grandes animations à Irigny P. 81
Circulation/Stationnement P. 81
Transports en Commun P. 82
Élimination des déchets P. 83

PROFESSIONNELS

Aide à la création d'entreprises
Graines de Sol P. 89

Professions Médicales et Para-Médicales P. 91
Commerces et Services P. 96
Divers P.105
Artisans P.108

ASSOCIATIONS

Activités culturelles P. 118
Activités sportives P. 120
Classes P. 122
Scolaire - Périscolaire P. 124
Anciens Combattants P. 126
Associations de locataires P. 126
Famille - Petite Enfance - Solidarité - Retraités P. 128
Diverses P. 128
Soutien aux activités économiques P. 128

Notes personnelles P. 133

17/18

GUIDE IRIGNY

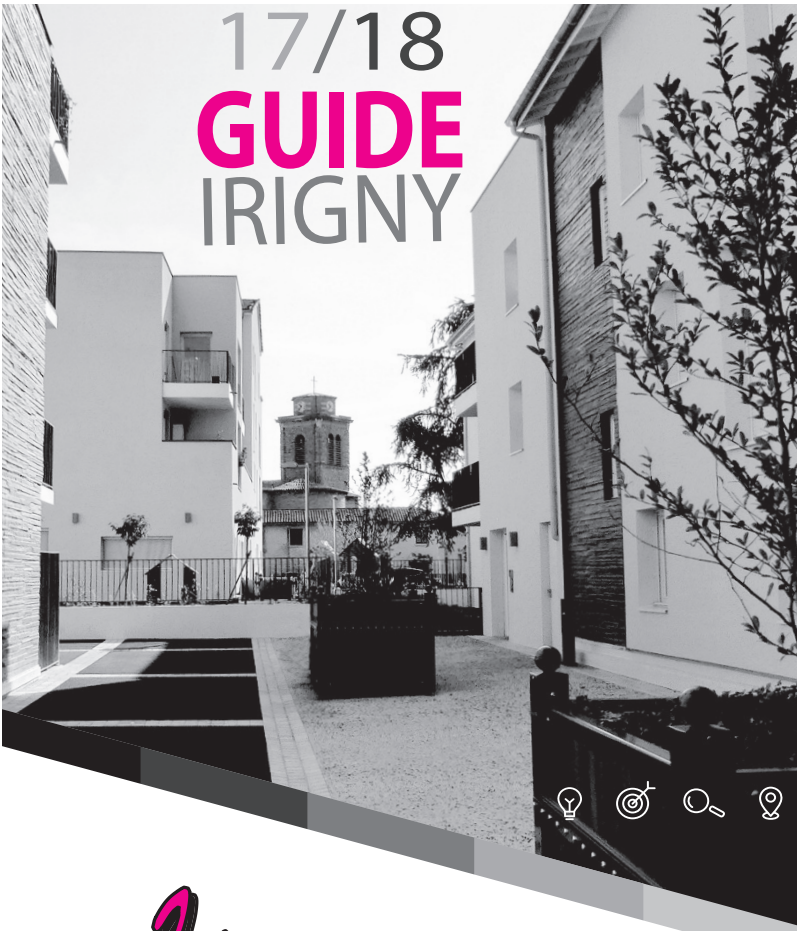

Urgences

WWW.IRIGNY.FR

VILLE D'IRIGNY

URGENCES

Secours Publics P. 11
Médical P. 11
Pharmacies de nuit P. 11
Divers P. 12
Alertes P. 12
Opération “Tranquillité Vacances” P. 15
Conduite à tenir en cas de canicule P. 14
Ambroisie P. 15
Infos Circulation P. 16

SECOURS PUBLICS

Pompiers.....18 (d'un poste fixe)
.....112 (d'un portable)
Police Municipale d'Irigny (Urgences 24h/24 - 7J/7).....04 78 46 22 22
(voir aussi p. 21)
Gendarmerie .....04 78 50 30 33 ou 17 (d'un poste fixe)
.....112 (d'un portable)
(voir aussi p. 71)

MÉDICAL

Urgences Médicales (SAMU).....15 (d'un poste fixe)
..... 112 (d'un portable)
Service d'Accueil d'Urgence Hôpital Lyon Sud :
■ Adultes 04 78 86 16 36
Service d'Urgence Hôpital Edouard Herriot :
■ Adultes.....04 72 11 69 53
Service d'Urgence Pédiatrique
Hôpital Femme Mère Enfant - Groupement Hospitalier Est
59 boulevard Pinel
69500 Bron.....04 72 12 94 72 ou 04 72 12 94 73(24h/24)
Centre Anti-Poisons 04 72 11 69 11
SOS Médecins 04 78 83 51 51ou 3624
Ambulances irignoises.....04 78 46 34 19
Hospices Civils de Lyon .....0 825 0825 69 (0,12 €/mn)

■ **Maison Médicale de Garde**
Immeuble Le Sud-Ouest (à proximité du rond-point de la SPA)
2A route de Lyon
69530 Brignais 04 72 33 00 33
(Tous les soirs de la semaine de 20h à 22h, le samedi de 12h à 22h et les dimanches et jours fériés de 8h à 22h)
Afin de réguler l'arrivée des patients, il est indispensable d'appeler avant de se rendre sur place.

PHARMACIES DE NUIT *(après 19h)*

■ GRANDE PHARMACIE LYONNAISE - 19h / 8h
22 rue de la République
Lyon 69002 ..... 04 72 56 44 00
■ PHARMACIE DE L'HORLOGE 19h30 / 7h30
14 place Pierre-Vauboin
Tassin 69160 .....04 78 34 26 38
■ PHARMACIE GRATTE-CIEL 20h / 7h
28 avenue Henri-Barbusse
Villeurbanne 69100 .....04 78 84 71 63

DIVERS

SOS Enfants Disparus 116 000
SOS Amitié.....04 78 85 33 33 / 04 78 29 88 88 (24h/24)
SIDA Information Service.....0 800 840 800
(24h/24, anonyme et gratuit)
Drogues, Alcool, Tabac, Info Service (7jours/7)

- Drogues Info Service 0 800 23 13 13
- Écoute Cannabis .....0 811 91 20 20 (appel local)
- Écoute Alcool 09 80 98 09 30
- Sur Internet : www.drogues.gouv.fr (questions - réponses - adresses)

Pour les N°s imprimés en couleur commençant par 0 800, l'appel est gratuit.

CAP ÉCOUTE (Assistance Ados)
(Contact Ados Parents) 0 800 333 435
SOS Femmes Battues 3919

- Centre d'hébergement 04 78 85 76 47
- Service d'aide aux victimes 04 78 03 93 37

Futures Mères en Difficultés du Rhône (F.M.D.R.).....04 78 39 98 48
Enfance maltraitée 119
Veille sociale (hébergement d'urgence).....115
Carte bancaire (opposition) .....0 892 705 705 (0,34€/min)
ou votre banque à noter ici.....
Dépannages GRDF.....0 800 473 333 (appel local)
Dépannages ENEDIS.....09 72 67 50 69 (appel local)
VEOLIA (eau) : URGENCES FUITES .....0 810 000 777 (appel local)

ALERTES...

ADEPTES DE LA BAIGNADE AU BORD DU RHONE, SOYEZ PRUDENTS...

A tout moment, le fonctionnement des centrales hydroélectriques et des barrages peut entraîner une brusque montée des eaux, et vous risquez d'être emportés par le courant.
Que vous soyez en bateau, que vous nagiez ou pêchiez, respectez scrupuleusement les panneaux de signalisation installés par la Compagnie Nationale du Rhône. Si vous apercevez quelqu'un en difficulté, gardez votre sang-froid et appelez immédiatement le **112** depuis votre téléphone portable !
Pour plus de renseignements, consulter le site : www.inforhone.fr ou appeler le 0 820 101 020 (0,12 €/min).

ACCIDENTS INDUSTRIELS MAJEURS...

Certaines usines peuvent être à l'origine d'un accident très grave dont les conséquences dépassent les limites du site industriel. Pour en informer les populations, la Préfecture dispose d'un réseau de sirènes. Ces installations sont testées le 1er mercredi de chaque mois à midi.
Les sirènes émettent un son particulier, montant et descendant, du grave à l'aigu, pendant 3 fois une minute, séparé par un court silence.

BONS RÉFLEXES

Les "bons réflexes" :
mieux comprendre pour mieux agir

L'alerte sonore...

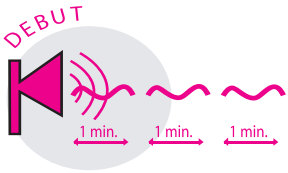

Sirène à son modulé durant 3 fois une minute coupé par des intervalles de 5 secondes.

FAIRE

Mettez-vous à l'abri dans le bâtiment le plus proche (de préférence dans une pièce sans fenêtre)

- C'est le réflexe le plus efficace dans la majorité des cas. Même si l'isolation n'est pas totale, par exemple suite à une explosion, cette mesure permet de mieux se protéger d'un éventuel nuage toxique.

Fermez tout

- Fermez les volets.
- Calfeutrez les ouvertures et les aérations.
- Arrêtez si possible la ventilation ou la climatisation.
- Ne restez pas à proximité des fenêtres, afin d'éviter d'être atteint par des éclats en cas d'explosion

Ecoutez la radio

Pour le Rhône :
France Inter sur 99.8 - 101.1
ou France Info sur 103.4 - 105.4

Ces radios diffusent des informations sur la nature du risque, l'évolution de la situation et les consignes à respecter (dont un éventuel ordre d'évacuation).

NE PAS FAIRE

N'allez pas chercher vos enfants à l'école

Les enseignants les mettront en sécurité : ils connaissent les consignes.

Ne téléphonez pas

Pour ne pas encombrer le réseau téléphonique indispensable aux services de secours.

Ne fumez pas

Evitez toute flamme ou étincelle

D'une manière générale, ne vous rendez pas sur les lieux de l'accident ou à proximité, même si vos proches y travaillent ; vous mettriez votre vie en danger et gêneriez les secours.

Fin d'alerte...

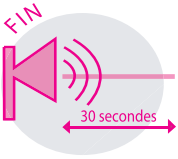

Sirène à son continu
Vous ne pouvez sortir qu'en fin d'alerte.

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (PPRT) DE LA VALLÉE DE LA CHIMIE

Approuvé par arrêté préfectoral le 19 octobre 2016, le PPRT renforce sur certains quartiers des 10 communes concernées (dont Irigny), les mesures préventives visant à protéger les populations habitant à proximité des activités industrielles à risques de la Vallée de chimie. Il s'adresse aux industriels mais également aux propriétaires immobiliers, privés et publics. Ces derniers devront réaliser d'ici 2024 les travaux obligatoires prescrits par le PPRT.

Etant donné l'importance du nombre de logements concernés, la Métropole de Lyon a lancé un dispositif spécifique en deux temps :
- d'abord, la réalisation actuellement en cours, d'une étude complète du parc de logements concernés,
- puis la mise en place à partir de 2018, d'un accompagnement personnalisé et gratuit pour les propriétaires privés.

Les travaux obligatoires pour les propriétaires concernés devraient être pris en charge au moins à 90%. Les propriétaires privés d'Irigny qui souhaiteraient entreprendre des travaux avant le 1er janvier 2018, peuvent se renseigner auprès du service urbanisme de la Mairie. Les Échos de la Tour vous informeront régulièrement de l'avancement de ce dossier.

CONDUITE À TENIR EN CAS DE CANICULE

L'ensemble des Services de la Commune et du C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale) sont mobilisés pour aider tous nos concitoyens à faire face, dans les meilleures conditions possibles, aux éventuelles périodes de forte chaleur.

A cet effet, si vous êtes âgé ou handicapé et si vous vous sentez isolé à votre domicile, nous vous engageons à le signaler à la Mairie. Si vous connaissez une personne se trouvant dans cette situation, vous pouvez également faire la démarche pour elle.

Un registre est ainsi établi et permet, aux personnes inscrites, de bénéficier d'une intervention prioritaire des services sanitaires et sociaux, en cas de risques exceptionnels menaçant la population.

Pour tout renseignement, contacter le C.C.A.S. :
04 72 30 50 44

En cas de signes d'alerte de déshydratation, appeler le médecin ou le SAMU (15 par poste fixe ou 112 par tél. portable).

Info Canicule Service : 0800 06 66 66 (appel gratuit)

SÉCURITÉ
OPÉRATION "TRANQUILLITÉ VACANCES"

Pour renforcer la sécurité pendant la période estivale, une opération "Tranquillité Vacances" est menée à l'initiative de la Municipalité. La Police Municipale et la Gendarmerie mènent conjointement cette surveillance. Un bulletin d'inscription pour votre habitation est joint, chaque année, au numéro de juin des "Echos de la Tour". Vous pouvez également vous procurer un bulletin en Mairie ou le télécharger sur notre site internet : www.irigny.fr

Ouverture au public

■ GENDARMERIE D'IRIGNY - 20 avenue Jean Gotail
• Du lundi au samedi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h30.
• Les dimanches et les jours fériés de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00.
Tél. 04 78 50 30 33 ou le 17 (d'un poste fixe) ou le 112 (d'un portable), 24h/24.

■ POLICE MUNICIPALE D'IRIGNY
Permanences les mercredis et samedis matin de 10h à 11h ou sur rendez-vous, ou dépôt du formulaire à l'accueil de la Mairie.
Tél. 04 78 46 22 22, 7j/7 et 24h/24.

AMBROISIE

Une plante néfaste pour la santé

De mai à septembre cette plante, très allergène, prolifère dans notre région si elle n'est pas détruite.
Son pollen provoque, chez de nombreuses personnes, des manifestations allergiques variées (asthme, eczéma, urticaire, rhinites, conjonctivite...). **C'est pendant sa floraison, d'août à septembre, qu'elle est la plus dangereuse.**
Il faut donc impérativement l'arracher avant, c'est-à-dire en juin et en juillet.

Comment l'éliminer ?

L'ambroisie se développe particulièrement sur les terres non végétalisées, mal entretenues, à l'abandon, en jachère et aussi sur les chantiers.
• **Les particuliers et les agriculteurs doivent la détruire sur les terrains qui leur appartiennent**, en vertu de l'arrêté préfectoral n°2000-3261 du 20 juillet 2000.

Pour tout renseignement sur la plante ou pour signaler sa présence, vous pouvez :
• Téléphoner au N° Vert : **0 972 376 888**
• Application smartphone : "Signalement ambroisie"
• Vous connecter au site Internet : www.signalement-ambroisie.fr
• Appeler en Mairie au 04 72 30 50 50 et/ou retirer des dépliants d'information mis à votre disposition au Service "Accueil".

INFOS CIRCULATION

Centre Régional d'Information Routière (C.R.I.R.),
conditions de circulation routière en France 0 826 022 022 (0,15€/min)

La D.D.T. (Direction Départementale des Territoires) vous conseille pour circuler "malin et prudent"

CORALY

Information trafic sur les voies rapides en direct :
www.coraly.com

ONLYMOOV'

Des infos disponibles partout et à tout moment.

Grâce à ce service, la Métropole de Lyon propose une information déplacement pour tous les automobilistes et les cyclistes, en temps réel, disponible partout, à tout moment, et pour tous.

Le service **Onlymoov'** de la Métropole de Lyon vous propose, en plus de son site internet, une application mobile gratuite et disponible immédiatement sur iPhone et sur Android.
Il vous suffit de chercher **"Onlymoov"** sur Apple Store pour Iphone et Google Play pour Android et d'installer l'application.

Que vous soyez automobiliste ou cycliste, **Onlymoov'** l'Appli multimodale vous permet de retrouver toutes les informations utiles pour vous accompagner dans vos déplacements quotidiens :
- Visualiser l'état du trafic sur les principaux axes de l'agglomération,
- afficher les évènements impactant vos conditions de déplacement (en cours et prévus),
- afficher les chantiers perturbants en cours dans l'agglomération,
- afficher la disponibilité temps réel des parkings,
- afficher les aménagements cyclables dans l'agglomération,
- visualiser les disponibilités temps réel des stations Vélo'v,
- afficher le positionnement des arceaux vélos,
- visualiser les différentes lignes de transport en commun.

OPTYMOD'LYON

Optymod'Lyon est une application disponible sur Androïd, sur l'Apple store, et sur Windows phone. C'est le premier **GPS urbain multimodal en temps réel et prédictif**. Il est capable de donner une information géolocalisée sur l'ensemble de l'offre de mobilité (le vélo, Vélo'v, la voiture particulière, les taxis, le réseau TCL (métro, bus, tram, trolley, etc.), les bus des conseils départementaux, (Isère, Ain à ce jour), les trains, les avions ou des offres de stationnement, le tout réactualisé en temps réel en fonction des chantiers, des événements climatiques, des informations routières, etc.

17/18

GUIDE IRIGNY

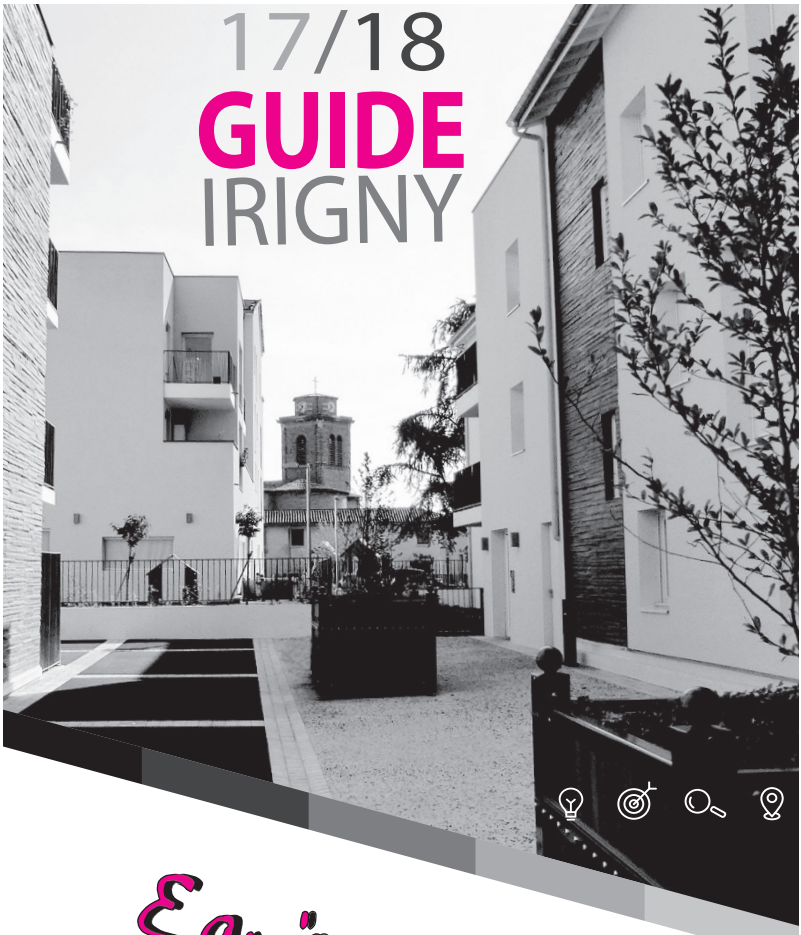

Equipements et Services Municipaux

WWW.IRIGNY.FR

VILLE D'IRIGNY

EQUIPEMENTS ET SERVICES MUNICIPAUX

Mairie - Services municipaux P. 20
Permanences du Maire et des Adjoints P. 22
Journal municipal P. 23
Site Internet P. 24
Affichage municipal P. 24
Équipements sportifs P. 25
P.D.I.P.R. (Itinéraires de Randonnée) P. 26
Culture et Équipements culturels P. 27
Location des Salles municipales P. 31
Navette municipale P. 33
Covoiturage - Aires de covoiturage P. 35
Enfance - Jeunesse P. 35
Emplois d'été P. 37
Scolaire et Périscolaire P. 38
Calendrier des vacances scolaires P. 43
Le Pédibus P. 44
Le Conseil Municipal des Enfants P. 44
Accueil des Personnes Âgées P. 45

MAIRIE - SERVICES MUNICIPAUX

LA MAIRIE

Tél **04 72 30 50 50**
Fax **04 72 30 50 59**
E-mail .....**mairie@irigny.fr**
Site internet .....**www.irigny.fr**

Les bureaux sont ouverts :
- Lundi de 13h30 à 18h00,
- du mardi au vendredi, de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h00,
- samedi de 8h30 à 11h30.

Pour effectuer une déclaration de décès pendant les jours de fermeture de la Mairie, contacter la Police Municipale au 04 78 46 22 22.

Les **services Échos de la Tour/Infographie** sont fermés au public tous les matins de la semaine, sauf sur rendez-vous. Ils sont en revanche ouverts les après-midis.

Le **service Urbanisme** est ouvert du mardi au vendredi de 8h30 à 12h, sans rendez-vous.
Le directeur du service peut vous recevoir sur rendez-vous, en Mairie, pour toutes questions liées à l'Urbanisme.

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Situé à l'intérieur de la Mairie 04 72 30 50 45
Horaires de semaine identiques à la Mairie (fermé le samedi matin)

LA MAISON DE L'EMPLOI (Service Municipal)

8 rue du 8 mai 1945 (dans les locaux de la Maison de la Métropole)
Tél 04 72 30 41 33
Courriel ..... maison.emploi@irigny.fr
Ouverte tous les matins, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00.

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE (voir aussi p. 29)

10 place de l'Europe
Tél 04 78 46 27 17
Courriel.....bibliotheque@irigny.fr

Horaires d'ouverture au public :
- mardi de 14h à 18h,
- mercredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h,
- vendredi de 14h à 18h,
- samedi de 8h30 à 12h.

LA PISCINE (voir aussi p. 25)

Centre de Loisirs de Champvillard
33 chemin de Champvillard 04 78 46 42 45

Ouverte au public en période scolaire :
- lundi, mardi, jeudi, vendredi : 17h à 20h
- dimanche : 9h à 12h

Fermée au public les mercredis et samedis

Il n'est plus possible de rentrer à la piscine après 19h15. Évacuation du bassin 15 min avant la fermeture.

PERMANENCES ADMINISTRATIVES ET SOCIALES D'YVOURS

2 allée de la Fibre Française (jouxtant les bâtiments du Centre Technique Communal)
(Voir le détail des permanences p. 76)

POLICE MUNICIPALE

Accueil en Mairie, Poste de Police Municipale 04 78 46 22 22
(Urgences 24H/24 - 7J/7)
Permanence le mercredi et le samedi de 10h00 à 11h00 ou, en cas d'impossibilité, à un autre horaire, sur rendez-vous.

CENTRE CULTUREL DE CHAMPVILLARD (Le Sémaphore, La Pastorale) (voir aussi p. 27)

Rue de Boutan
Tél. Centre Culturel 04 72 30 47 90
Fax.....04 72 30 47 63

Tél. Sémaphore - Théâtre d'Irigny.....04 72 30 47 90
E-mail.....contact.ccc@irigny.fr
..... billetterie.semaphore@irigny.fr

EMPLACEMENTS PARKINGS À VELOS

Reconnaissables à un panneau spécifique (vélo sur fond vert), vous les trouverez en différents lieux de la Commune :
- devant la Mairie,
- devant la Bibliothèque,
- devant le square Porchet,
- sur la place de la Croix Jaune,
- devant le gymnase,
- devant la Piscine,
- sur le parking de l'École de Musique,
- sur la place Abbé Pierre (à 2 emplacements différents),
- devant la Gendarmerie,
- sur le parking du Centre Culturel de Champvillard,
- rue du 8 mai 1945 (face au N°6),

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

En Mairie ou à Yvours*

Pour le Maire : sur rendez-vous pris au 04 72 30 50 64
Pour les adjoints : sur rendez-vous pris au 04 72 30 50 62 (secrétariat des adjoints)

Jean-Luc da PASSANO	Maire, Vice-Président de la Métropole de Lyon
Adjoints	**Délégations**
Michelle RANCHIN	1ère Adjointe, Affaires scolaires, Sécurité, Logistique municipale, Jumelage
Daniel NOURRICE	Finances, Affaires économiques, Personnel municipal, Nouvelles Technologies
Gerard RONY	Bâtiments, Voirie, Transports, Agriculture, Espaces naturels
Edith MERCIER	Affaires culturelles, Communication, Patrimoine
Saïd MAZOUZI	Affaires sociales, Emploi, Logement
Blandine FREYER	Urbanisme, Administration générale, Développement durable
Jean-Luc PONS	Animations communales, Sport
Nathalie SANLAVILLE	Petite enfance, Enfance, Jeunesse, Fleurissement, Gestion des déchets

* Local au 2 allée de la Fibre Française (jouxtant les locaux du Centre Technique Communal).

LES ÉCHOS DE LA TOUR JOURNAL MUNICIPAL

Irigny possède un outil de communication et d'information très rare pour une Commune d'une population de moins de 10 000 habitants : un journal mensuel d'informations municipales de 32 pages. Ainsi, chaque mois, "Les Échos de la Tour" sont distribués dans les boîtes aux lettres de tous les foyers irignois. Ils sont aussi disponibles sur le site internet de la Commune www.irigny.fr.
Ce journal s'articule autour des thématiques :

- "En direct d'Irigny" : les informations municipales,
- "La ville bouge" : les informations locales,
- "Autour de l'école" : les informations scolaires, périscolaires et extra-scolaires,
- "C'est notre histoire" : un récit ou des faits ayant trait au patrimoine de la Commune,
- "Culturellement vôtre" : les activités et l'agenda culturels,
- "Tous responsables" : les informations sur le cadre de vie, l'environnement, la solidarité, le social,
- "Du côté des associations" : les activités associatives,
- "La vie sportive" : les activités et les agendas sportifs.

Vous trouverez aussi, tous les mois, un "Zoom" thématique, une rubrique intitulée "Tribune libre" destinée à recevoir les articles d'opinion des groupes d'élus du Conseil Municipal, une page "Petites annonces" réservée aux particuliers irignois, et tous les rendez-vous à ne pas manquer dans notre Commune grâce à l"Agenda".

AUTRES PUBLICATIONS

Nous éditons chaque année, ce guide ainsi que la plaquette de présentation de la saison du Sémaphore. Ces documents sont distribués dans toutes les boîtes aux lettres de la commune.
De plus, lorsqu'un événement particulier survient (travaux de voirie, circulation modifiée...), impactant le quotidien des Irignois, des circulaires d'information sont distribuées aux riverains concernés.
Vous pouvez également retrouver de nombreuses informations sur les panneaux à messages variables (voir liste p. 25).

SITE INTERNET
www.irigny.fr

www.irigny.fr
Plus moderne et plus pratique, le nouveau site internet de la Commune mis en ligne depuis le mois de juin, est consultable sur votre PC, votre mobile ou votre tablette.
L'accès rapide et direct est privilégié avec des rubriques "En un clic" et "En bref", ainsi que des "actualités agenda" en images.
Vous retrouvez toujours dans ce site :
- le guide des droits et des démarches administratives,
- les associations irignoises avec leurs coordonnées,
- un agenda des manifestations et événements organisés sur la Commune,
- des formulaires d'inscription en ligne (Concours communal du Fleurissement, Accueil des nouveaux arrivants…),
- une page dédiée au Sémaphore, avec l'intégralité de la saison culturelle,
- des informations sur le covoiturage (voir aussi page 35)

En 2016, un "Portail familles" a été créé. Il est accessible depuis le site internet de la commune, rubrique "En un clic". Il vous permet, une fois que vous disposez de votre identifiant et de votre mot de passe, de gérer vos démarches concernant la restauration scolaire, les accueils de loisirs périscolaires, les établissements d'accueil de jeunes enfants, le Pass-Découvertes, etc … (voir aussi page 39)

CONTACT :
Pour tout renseignement sur ces différents supports de communication, contactez le **Service Communication** de la Mairie au **04 72 30 50 50** ou par courriel à **mairie@irigny.fr**.

AFFICHAGE MUNICIPAL

EMPLACEMENT DES PANNEAUX D'INFORMATION MUNICIPALE ET DES PANNEAUX D'AFFICHAGE LIBRE NON COMMERCIAL

PLACE DE LA LIBÉRATION :
(Arrêt bus 15)

LES "CÔTES":
Route Neuve

YVOURS :
Intersection avenue de Verdun / route Neuve.

LA MOUCHE :
Intersection rue de la Mouche / chemin des Mûriers.

YVOURS :
Intersection rue d'Yvours / rue de la Paix (face à Carrefour Market)

SELETTES :
Devant le groupe d'immeubles, situé 74 route de Vernaison.

VENIÈRES :
Chemin des Hauts de Selettes (face à l'école Billon).

LA COMBE :
Avenue Charles de Gaulle, en face de la Résidence Dorothée Petit

CARMAGNAC :
Intersection avenue Jean Gotail / rue de la Fondarmée.

LE LAC :
Intersection rue du 11 Novembre 1918 / rue de Taillepied (devant le collège)

GRANGE-HAUTE :
Intersection rue de Grange-Haute / rue de la Visina

PANNEAUX ÉLECTRONIQUES À MESSAGES VARIABLES

PLACE DE L'EUROPE : face à la Mairie
YVOURS : au rond-point du Dolmen
SELETTES : au rond-point Bernard Clavel

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

STADE D'YVOURS
Rue du Stade 04 78 51 20 16
• Football

STADE DU BROTEAU
Zone Industrielle du Broteau
• Football

SALLE DES ARTS MARTIAUX
21 rue du Stade 04 78 86 09 97
• Judo, Karaté, Kung Fu / Tai-Chi, Aïkido

MAISON DU TEMPS LIBRE
21 rue du Stade 04 78 86 09 97
• Gymnastique volontaire, Self-défense

GYMNASE ET SALLE DE GYMNASTIQUE
28 chemin de Champvillard 04 26 02 45 41
• Basket, GRS, Gymnastique, Tennis de table, Futsal

TENNIS DE CHAMPVILLARD
Rue de Boutan 04 78 46 44 12
• Cinq courts, dont deux couverts, et Maison du tennis

PISCINE
33 chemin de Champvillard
Centre de Loisirs de Champvillard.....04 78 46 42 45
• Natation, Plongée, Aqua Gym

BOULODROME DE CHAMPVILLARD
ET BOULODROME DU "CLOS PARADIS" (rue des Écoles)
• Boule Lyonnaise (avec 6 jeux couverts)

TERRAINS DE PÉTANQUE (32 jeux)
Site de Champvillard

SITE DE CHAMPVILLARD
• Jeux pour enfants, Skate-Park et terrain de modélisme et de Prévention routière, appareils de Fitness en accès libre.

TERRAINS DU PÉAGE
Avenue de Verdun
• jeux pour enfants,
• terrain multisports : Basket de rue, Mini-football...

ESPACE CLAUDIUS LACROIX

31 chemin de Champvillard

- Salle polyvalente (gymnastique volontaire, tennis de table...)
- Salle réservée à la danse (danse classique, danses orientales, modern' jazz...)

SALLE DES BERTIÈRES

Route de Brignais

- Activités diverses, danse

FORT DE MONTCORIN

- Tir à l'arc, VTT et Groupe Scouts Abbé Pierre.

TERRAIN DE LA PINÉE

- VTT

Voir les Associations Sportives page 120 et suivantes.

P.D.I.P.R.

Les Plans Départementaux des Itinéraires de Promenade et de Randonnée, ont pour objectif d'assurer la conservation des chemins ruraux et la continuité des itinéraires, pour favoriser la découverte des sites naturels et des paysages ruraux en développant la pratique de la randonnée. Une signalétique commune à tous les usagers équipe ce réseau : poteaux et lames directionnelles, balisage peinture et panneaux porteurs d'informations. Des panneaux ont été implantés en divers points de notre commune. Ils sont de couleur jaune.
Deux départs ont été créés : l'un sur le parking près du rond-point Bernard Clavel, à l'intersection de la route de Vernaison et de l'avenue Charles de Gaulle, l'autre sur le parking de Boutan, jouxtant la route de Brignais.
Il faut savoir que ces itinéraires traversent plusieurs communes : Charly, Vernaison, Pierre-Bénite, Vourles... et proposent ainsi un maillage agréable et attractif pour les marcheurs.

De plus, pour faciliter l'accès en toute sécurité aux sentiers publics qui traversent la zone agricole, **la route de Vourles, équipée de barrières, est fermée aux véhicules tous les week-ends**.

Avec le chemin des Flaches dont la voie verte est en cours de réalisation, et la route de Brignais aménagée après Champvillard, ce sont trois pénétrantes qui désservent le plateau.

BALADE SUR LE PLATEAU AGRICOLE : QUELQUES CONSIGNES AUX PROMENEURS

Notre Commune compte près de 300 hectares de zone agricole et naturelle. Cette zone qui est traversée par des chemins ouverts à tous, est un lieu de promenade mais aussi et avant tout de travail et de culture pour les agriculteurs.
Afin que la cohabitation des différents usagers se fasse dans de bonnes conditions, il nous semble donc utile de rappeler **quelques règles de bonne conduite** :

- utilisez en priorité les chemins communaux,
- tenez vos chiens en laisse tout le long de vos promenades,
- ne pénétrez pas dans les vergers ou sur les surfaces exploitées,
- ne cueillez pas les fruits et respectez les cultures,
- emportez vos déchets.

Merci de les respecter dans l'interêt de tous.

VIE CULTURELLE

De nombreuses associations ou structures locales font d'Irigny une ville particulièrement dynamique en matière culturelle. Sans que la liste en soit exhaustive, vous pouvez, par exemple, rejoindre :

- l'Association Musicale d'Irigny (AMI),
- l'Association Théâtrale d'Irigny (ATI),
- la Maison de la Tour,
- le Patadôme Théâtre,
- l'Association Louis Dunand pour le Patrimoine,
- l'Atelier en Soie,
- le Chœur "Secrets Partagés",
- les Estivales, etc...

(voir page 118).

ÉQUIPEMENTS CULTURELS

CENTRE CULTUREL DE CHAMPVILLARD

Rue de Boutan
Tél. Centre Culturel 04 72 30 47 90
Fax.....04 72 30 47 63

Tél. Sémaphore - Théâtre d'Irigny.....04 72 30 47 90
E-mail.....contact.ccc@irigny.fr
Billetterie..... billetterie.semaphore@irigny.fr

Le Sémaphore - Théâtre d'Irigny

Avec cet équipement, la ville d'Irigny offre un véritable outil de développement de la Culture au service de tous. Aujourd'hui, le Sémaphore s'est pleinement inscrit dans la vie culturelle de l'agglomération lyonnaise, et compte plus de 1 400 abonnés et 12 000 spectateurs par an.

La programmation de la saison culturelle est proposée chaque année par Noël Rozenac, directeur du Centre Culturel. Sa présentation est l'aboutissement d'un long travail mené sous la direction du Maire et de son Adjointe aux Affaires culturelles. Les maîtres-mots de cette démarche culturelle sont :

- **La qualité** des spectacles proposés ;
- **L'éclectisme** et **la diversité** des genres et des thèmes retenus (théâtre, humour, chanson, jazz, cirque, comédie, musique classique, danse...) ;
- **L'accessibilité** à tout public, notamment sur le plan financier, afin que chacun puisse profiter au mieux de cet équipement de qualité.

La salle est équipée d'une boucle magnétique pour le confort des personnes malentendantes. L'accès et le placement des personnes à mobilité réduite sont également prévus.

Le Sémaphore est aussi tourné vers les associations locales et les écoles (programmation scolaire), en direction desquelles sont mises en place des actions de sensibilisation (interventions des artistes en milieu scolaire, rencontres-discussions avant et après les spectacles, visites du théâtre...). Le Sémaphore propose, avec les compagnies accueillies, des rendez-vous autour des spectacles, gratuits et ouverts à tous (lectures, rencontres, conférences musicales, bords plateau...).

L'Atrium du Centre Culturel de Champvillard accueille tout au long de l'année des expositions d'artistes : peintres, plasticiens ou photographes. **Les vernissages sont ouverts à tous.**

Présentation de Saison

Chaque année au mois de juin se déroule la présentation de la nouvelle saison culturelle. En 2018, elle aura lieu les 12 et 13 juin. La plaquette est également distribuée dans toutes les boîtes aux lettres de la Commune. Ainsi, vous pouvez retenir vos abonnements dès cette période de l'année.

Demandez le Programme

La programmation est en ligne sur le site de la Ville d'Irigny (www.irigny.fr).
Pour recevoir par courriel les actualités du Sémaphore et réserver des places, adressez votre demande à :
billetterie.semaphore@irigny.fr

Retrouvez le Sémaphore sur Facebook et Youtube

Horaires de la billetterie

Du mardi au jeudi : 14h00 - 18h00
Vendredi : 14h00 - 17h00

Les jours de spectacle : 30 minutes avant le début de la représentation

Fermeture les lundis et pendant les vacances scolaires

Vente des places

■ **Abonnements :** une première période en juin/juillet est réservée aux abonnements, puis à partir du 2 septembre 2017.
. Uniquement sur place ou par courrier.

■ **Achat des places à l'unité** à partir du 2 septembre.
Sur place, par courrier, par téléphone, par courriel.

■ **Modes de règlements :** Chèque, CB, Espèces, Chèques Vacances (A.N.C.V.), Chèques Culture, Pass Région !

Formules d'abonnements

■ **Spectacles :**
COUP DE CŒUR (adultes) : 3 spectacles et plus.
COUP DE POUCE (-18 ans, bénéficiaires du RSA ou de l'ASPA) : 3 spectacles et plus.

■ **Conférences :**
Cycle de 7 conférences : 4 conférences à la découverte d'autres villes ou pays ; 3 conférences thématiques à partir d'ouvrages littéraires, présentées par les auteurs – 2 formules, adulte ou réduit (-18 ans, bénéficiaires du RSA ou de l'ASPA).

AVANTAGES ABONNÉS :

• Tarifs avantageux.

• Abonnés SPECTACLES : vous bénéficiez du tarif abonné toute la saison sur les spectacles supplémentaires et les conférences.

• Abonnés CONFÉRENCES : vous bénéficiez du tarif réduit sur les spectacles en réservant à partir du 2 septembre.

• Possibilité de changer de spectacle ou de représentation au plus tard 48h avant la date inscrite sur votre billet (dans la limite des places disponibles).

• Facilité de paiement : possibilité de règlement en 3 mensualités par mandat de prélèvement SEPA.

TARIF IRIGNOIS :

Les habitants de la commune d'Irigny bénéficient d'un avantage tarifaire sur les abonnements et les places à l'unité, sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Située en plein cœur de la ville, la Bibliothèque est l'un des principaux acteurs culturels de la commune.

Des romans aux DVD, en passant par les documentaires, les livres audio ou les journaux, 22 000 ouvrages sont mis à disposition. Vous trouverez forcément votre bonheur !

Les Bibliothécaires vous proposent tout au long de l'année des animations régulières et ponctuelles pour petits et grands, notamment à l'occasion des temps forts de la vie culturelle irignoise.

Toutes les animations sont gratuites et la Bibliothèque est ouverte à tous.

Pour emprunter un document, il suffit de vous inscrire en présentant une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Tarif annuel :

Adultes 5.20 €

Enfants 2.50 €

Gratuit pour les enfants de moins de 14 ans

Horaires d'ouvertures au public :

Mardi 14h-18h Mercredi 8h30-12h / 14h-18h

Vendredi 14h-18h Samedi 8h30-12h

Pour tout renseignement :

Bibliothèque municipale d'Irigny

10 place de l'Europe

69540 IRIGNY

Tél : 04 78 46 27 17 E-mail : bibliotheque@irigny.fr

Consultation du catalogue de la Bibliothèque et accès à votre compte lecteur : www.irigny.fr

LES "BOÎTES À LIRE"

Depuis le mois de mai, quatre "Boîtes à Lire" ont été installées dans différents lieux de la Commune.

Le principe
Les "Boîtes à lire", sont des petites bibliothèques d'extérieur, ouvertes 24h/24 et 7j/7, fondées sur le partage, la circulation libre et gratuite de livres dans un espace public.

Comment cela fonctionne ?
Les "Boîtes à lire" sont accessibles à tous, et vivent grâce à vous, les utilisateurs.

Quel contenu ?
Tous les livres en bon état sont les bienvenus, à condition que leur contenu soit conforme au respect de la loi.

Où les trouver ?
- place Abbé Pierre,
- à proximité du groupe scolaire Gilbert Billon,
- à proximité du groupe scolaire Hilaire Dunand à Yvours,
- à l'intersection de la Grande rue et de l'avenue Jean Gotail (près de l'école maternelle Village)

ÉCOLE DE MUSIQUE

15 rue de Taillepied 04 78 46 21 54
..... accueil@ami-irigny.fr

. Chant choral
. Education Musicale
. Cours Instruments Adultes/Enfants
. Pratique musicale d'ensemble

Lundi et vendredi : 14h à 18h30 - mardi et jeudi : 16h30 à 18h30
mercredi : 9h à 12h et 14h à 18h30

LA MAISON DE LA TOUR

5 Place de l'Europe 04 78 46 05 14

L'association "La Maison de la Tour" propose de multiples activités et ateliers.
Pour plus d'informations vous pouvez la contacter afin de vous procurer la plaquette d'information ou consulter celle-ci sur le site internet : www.maisondelatour.com

Horaires d'accueil

- les lundis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h,
- les mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h,
- les mercredis de 8h30 à 19h, (NON-STOP)

accueil@maisondelatour.com
www.maisondelatour.com

SALLES POUR FÊTES, MARIAGES, RÉUNIONS, SOIRÉES FAMILIALES...

IL EST POSSIBLE DE LOUER

CENTRE CULTUREL DE CHAMPVILLARD
Rue de Boutan

Le Centre Culturel de Champvillard (Pastorale, Sémaphore et salles de réunions) peut accueillir dans les meilleures conditions des congrès, des séminaires et des colloques d'entreprises ou d'associations (plaquette de présentation sur simple demande en Mairie ou au Centre Culturel).

Renseignements pour la réservation des salles, en Mairie à l'accueil au 04 72 30 50 50.

- La Pastorale, salle polyvalente (≈ 600 places en version conférence, ou 450 places en version repas)
- Le Sémaphore, salle de spectacles et de conférences (367 places)
- Deux salles de réunions de 80 places chacune

SALLE GUSTAVE VIGIER (≈130 personnes)
9 avenue de Bezange
Salle polyvalente
Réunions, conférences.
Réceptions, vins d'honneur de mariages, (pour ces manifestations, la salle doit être laissée libre au plus tard à 22h, afin de respecter la tranquillité des voisins).

MAISON DU TEMPS LIBRE (≈120 personnes)
21 rue du Stade
Salle polyvalente

ESPACE CLAUDIUS LACROIX (≈130 personnes)
31 chemin de Champvillard
Salle polyvalente

Pour toute demande de location de salles, adresser un courrier au Maire, en précisant la salle sollicitée, la nature de la manifestation, la date souhaitée, le nombre approximatif de personnes. La salle est mise à disposition après versement d'un droit d'usage (tarif variable selon la salle), versement d'une caution, présentation d'un certificat d'assurance responsabilité civile, incendie, dégâts des eaux et risques divers.

(voir tarifs page 32)

Renseignements pour la réservation des salles au service "Accueil" de la Mairie, au 04 72 30 50 50

TARIFS DE LOCATION 2017

Pour toute réservation, des arrhes correspondant à 25% du montant de la location vous seront demandées.

TARIFS DES LOCATIONS AUX PARTICULIERS

Salles municipales	Caution demandée	Tarifs pour les habitants d'Irigny	Tarifs pour les autres demandeurs
		Montants	Montants
Au Centre Culturel de CHAMPVILLARD			
La Pastorale (journée + soirée)	800 €	1091 €	1339 €
La Pastorale (1/2 journée)	800 €	586 €	721 €
Atrium-bar	500 €	474 €	618 €
Salle de réunions	200 €	257 €	329 €
AU CENTRE VILLE			
Salle Vigier sans office (Partie A ou B)	500 €	204 €	273 €
Salle Vigier avec office (Partie B)	500 €	288 €	433 €
Salle Vigier avec ou sans office (Partie A et B)	500 €	450 €	651€
A YVOURS			
Maison du Temps Libre	500 €	450 €	651 €
A CHAMPVILLARD			
Espace Claudius Lacroix (Salle polyvalente) avec ou sans office	500 €	450 €	651€

Révision des tarifs prévue au 1er janvier 2018
(consultables sur www.irigny.fr)

INFORMATION NAVETTE MUNICIPALE

Les services suivants, destinés en priorité aux personnes âgées et/ou dépourvues de moyens de locomotion, sont à votre disposition :

■ **Desserte du Club des Anciens (Ambiance 3)** (lundi et jeudi).

	Arrêt	Aller
1	Départ Mairie	13h45
2	Boissellerie (16 rue du 11 Novembre)	13h47
3	Les Chèvrefeuilles (rue de Presles)	13h50
4	Grange Haute (n°5)	13h54
5	Marjolet (angle rue D-G. Martin)	13h55
6	Les Cigales (route Neuve)	13h57
7	Avenue de Verdun (entre le n°4 et le n°6)	14h00
8	Rond-Point du Broteau	14h03
9	La Damette (en bas de la côte Berthaud)	14h05
10	Résidence Dorothée Petit	14h08
11	Clos Paradis - Club Ambiance 3	14h10

	Arrêt	Retour
1	Clos Paradis - Club Ambiance 3	17h30
2	Mairie	17h31
3	Boissellerie (16 rue du 11 Novembre)	17h33
4	Les Chèvrefeuilles (rue de Presles)	17h36
5	Grange Haute (n°5)	17h40
6	Marjolet (angle rue D-G. Martin)	17h41
7	Les Cigales (route Neuve)	17h43
8	Avenue de Verdun (entre le n°4 et le n°6)	17h46
9	Rond-Point du Broteau	17h49
10	La Damette (en bas de la côte Berthaud)	17h51
11	Résidence Dorothée Petit	17h54

(Service gratuit)

■ **Le mercredi matin, un transport à la demande est utilisable à destination du marché et des cimetières.** Pour y accéder, téléphoner à l'Accueil de la Mairie (**04 72 30 50 50**), au plus tard le samedi précédent avant 11h30, en indiquant votre nom et votre adresse. Le minibus viendra vous chercher et vous ramènera au plus près de votre domicile (**Service gratuit**).

Dessertes	Modalités
Marché et cimetières Le mercredi matin.	Appeler l'Accueil de la Mairie (04 72 30 50 50), **au plus tard le samedi précédent, avant 11h30.**

■ **Desserte de certaines représentations au Sémaphore.** Les spectacles concernés sont repérables par le pictogramme :

sur la plaquette de la Saison 2017-2018, dans les "Echos de la Tour"et sur le site de la ville d'Irigny (www.irigny.fr).
Ce service à la demande est réservé en priorité aux plus de 65 ans ou aux personnes à mobilité réduite (sans fauteuil roulant). Cette navette assure le trajet de votre domicile au théâtre et le retour. Pour y accéder, téléphoner au Sémaphore (**04 72 30 47 90**), au plus tard 7 jours avant le spectacle. Le prix de l'aller-retour est de 2€.

Dans la limite des places disponibles, ce service est accessible à d'autres personnes, momentanément privées de mobilité, avec les mêmes procédures de réservation.

Dessertes	Modalités
Spectacles au Sémaphore Repérables par un pictogramme dans la plaquette de la Saison 2017-2018.	Appeler le Sémaphore (04 72 30 47 90), **au plus tard 7 jours avant la représentation.**

LE COVOITURAGE
AIRES DE COVOITURAGE

Afin d'apporter une réponse aux difficultés qu'éprouvent les Irignois dans leurs déplacements quotidiens, la Commune a souhaité encourager le **Covoiturage.** Aussi, la ville dispose de 2 aires de covoiturage repérables par le pictogramme ci-contre :

Elles se situent :

- Rond-point Bernard Clavel (intersection RD 315 / avenue Charles de Gaulle).
- Rue de la Chapelle d'Yvours (vers le rond-point du Dolmen).

INFOS :
Vous pouvez également vous rendre sur le Site internet Covoiturage de la Métropole, soit à partir de notre site municipal, soit directement sur :
www.covoiturage-grandlyon.com

ENFANCE - JEUNESSE

ÉQUIPEMENTS PETITE ENFANCE

2 STRUCTURES D'ACCUEIL MUNICIPALES

- **Multi-Accueil Pôle Petite Enfance Christine Peycelon**
  "Pain d'Épices et Chocolat"
  Capacité de 24 places
  Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h00.
  4A place de l'Europe Bât. A 04 78 46 44 49
  .....07 60 67 31 72
  Courriel.....multiaccueils@irigny.fr
- **Multi-Accueil** "Les Lutins d'Yvours"
  Capacité de 18 places
  Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h15.
  38 rue Claudius Peymel 04 72 39 25 08
  Courriel.....multiaccueils@irigny.fr

2 "RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES" MUNICIPAUX

Informations sur les modes de garde, les aides financières, les statuts professionnels de l'accueil individuel, soutien à la fonction d'employeur particulier, médiation, formation, temps collectifs...

- 38 rue Claudius Peymel 04 78 50 88 56
  Courriel.....relais-assmat-yvours@irigny.fr (secteur Yvours)
- 4A place de l'Europe Bât. A 04 72 30 42 38
  Courriel...relais-assmat-delatour@irigny.fr (secteur Village et Selettes)

Si vous avez besoin d'une assistante maternelle agréée pour garder vos enfants à domicile, une liste est disponible auprès des R.A.M., au C.C.A.S. ou à la Maison de la Métropole.

DÉPANNAGE POUR LA GARDE DES ENFANTS

SOS URGENCES MAMANS.....04 78 50 38 96
(Sauf vacances scolaires)

Assurer un "dépannage" immédiat et temporaire à tous les parents de l'agglomération lyonnaise confrontés à un problème inattendu (défaillance de la garde habituelle, maladie de l'enfant, rendez-vous imprévu...).

Depuis plus de 20 ans, subventionnée par le département et la Caisse d'Allocations Familiales de Lyon, une équipe de bénévoles, mères de famille et grands-mères, donne à l'Association un ou deux jours par mois pour assurer provisoirement la garde d'un enfant.

JEUNESSE

CENTRES DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

Ils sont gérés par l'association « La Maison de la Tour »
(voir page 114)

Tél 04 78 46 05 14
Fax 04 78 46 33 62
E-mail .....accueil@maisondelatour.com
site Internet ..... www.maisondelatour.com

Ouverture du secrétariat, Place de l'Europe :

- le lundi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h,
- les mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h,
- le mercredi de 8h30 à 19h, (NON-STOP)

- **Centres de Loisirs des 3-6 ans et des 6-11 ans**
  Accueil des enfants tous les mercredis après l'école, du 6 septembre 2017 au 4 juillet 2018 et durant les vacances scolaires à l'exception des périodes annuelles de fermeture du 30 juillet au 15 août 2018.

- **Centre de Loisirs des 11-17 ans**

Accueil des jeunes durant les vacances scolaires à l'exception des périodes annuelles de fermeture, du mardi 26 décembre 2017 au vendredi 5 janvier 2018 et du 30 juillet au 15 août 2018.

ESPACE JEUNES

L'équipe d'animation accueille les jeunes de 11 à 17 ans à l'Espace Jeunes de la Maison de la Tour, situé 5 place de l'Europe.

Accueil libre

Au sein d'un espace adapté et chaleureux, l'équipe propose un accueil libre et gratuit aux jeunes de 11 à 17 ans, tous les mercredis de 17h30 à 19h et tous les vendredis de 17h à 19h, hors vacances scolaires.

Lieu d'écoute, d'échanges, de recherches individuelles (jobs d'été, formations...) ou d'accompagnement de projets, l'Espace Jeunes vous proposera des outils (ordinateurs, Internet...) et de la documentation adaptée.

■ Accompagnement Scolaire

En lien avec le collège Daisy-Georges Martin, un accompagnement scolaire gratuit est proposé à tous les Irignois âgés de 11 à 16 ans, les mardis et jeudis de 17h15 à 18h15, hors vacances scolaires, sur inscription obligatoire. Cet accompagnement est encadré par les animateurs et des bénévoles de la Maison de la Tour.
Si vous souhaitez rejoindre notre équipe de bénévoles, faites-vous connaître !

■ Soirées Jeunes et Soirées Parents

- Soirées Jeunes : Une fois par mois, l'équipe d'animation, accompagnée ou non d'un intervenant, propose aux jeunes Irignois, des soirées festives ou à thème de 19h00 à 22h30.

- Soirées Parents : pour répondre aux questions que vous vous posez, discuter de sujets de société ou de problèmes que peuvent rencontrer vos adolescents, des soirées animées par un intervenant extérieur vous sont proposées. Ces soirées sont gratuites, sur inscription de préférence. Les soirées parents sont organisées en partenariat avec les associations de parents d'élèves PEEP et FCPE du collège Daisy-Georges Martin.
Pour plus d'informations, consultez notre site internet : www.maisondelatour.com

SECTEUR FAMILLES

- Sorties Familiales : profitez de sorties ouvertes aux familles irignoises adhérentes, à un tarif préférentiel selon votre quotient familial ! Rencontrez des habitants d'Irigny, accompagnés par nos animatrices dans un cadre propice aux échanges, à la découverte et à la détente.

- Sorties Culturelles : la Maison de la Tour propose également des sorties ouvertes à tous, à dominante culturelle : visites d'expositions temporaires, découverte de la culture régionale ou du patrimoine gourmand... Tarif unique en fonction de la sortie.

EMPLOIS D'ÉTÉ

Chaque année, la Municipalité accueille, durant l'été, plusieurs dizaines de jeunes Irignois pour renforcer les Services Municipaux. Ces jeunes se relaient ainsi chaque quinzaine, durant les mois de juillet et août, pour effectuer des tâches diverses selon leur service d'affectation. Ils doivent avoir 17 ans révolus.
Pour postuler, envoyez une lettre de candidature en Mairie, en mentionnant votre formation, dès le mois de janvier.

Afin de retenir les candidats, une commission se réunit en Mairie durant le mois de mars.

Pour permettre à un maximum de jeunes d'en profiter, ce "job d'été" est limité à 2 ans maximum.

SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

Écoles MATERNELLES, Écoles ÉLÉMENTAIRES et restaurants d'enfants

L'inscription dans les écoles est fonction du lieu de résidence de la famille dans la Commune, c'est ce qu'on appelle la "carte scolaire". Certaines situations exceptionnelles peuvent amener les parents à faire une demande de dérogation. Il faut, dans ce cas, se présenter en Mairie (Service des Affaires Scolaires) afin de remplir une demande de dérogation.

ÉCOLES MATERNELLES

École maternelle Village
6 rue des Écoles
Directrice : Mme CLAUSS.....04 37 20 07 07

Groupe scolaire Gilbert Billon
5 chemin des Hauts de Sélettes
Directrice : Mme MARCHETTI.....04 78 46 25 05

École maternelle Hilaire Dunand
22 avenue de Verdun
Directrice : Mme SARASAR.....04 78 51 77 51

École maternelle catholique Antoine Truchet
14 rue du 11 Novembre 1918
Directrice : Mme ARNÉS.....04 78 46 36 69

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

École élémentaire Village
13 rue du 8 Mai 1945
Directrice : Mme LEBON-LANEURIE.....04 72 30 71 77

Groupe scolaire Gilbert Billon
5 chemin des Hauts de Sélettes
Directrice : Mme MARCHETTI 04 78 46 25 05

École élémentaire Hilaire Dunand
22 avenue de Verdun
Directeur : M. HOUDAYER.....04 78 50 52 07

École élémentaire catholique Antoine Truchet
14 rue du 11 Novembre 1918
Directrice : Mme ARNÉS.....04 78 46 36 69

École élémentaire associative (indépendante) "Les hirondelles"
24 Grande rue
Directrice : Mme BÉNÉ.....06 51 53 64 86

APPROCHE LUDIQUE DE L'ANGLAIS

Association Lez'Arts School
12 route de Vernaison
Présidente : Mme THOMAS.....07 61 09 66 45

RESTAURANTS D'ENFANTS

Restaurant élémentaire Village
15 rue du 8 Mai 1945.....04 72 30 15 19

Restaurant maternelle Village
6 rue des Écoles 04 72 30 46 81

Restaurant du Clos Paradis
4 avenue Jean Gotail 04 78 46 33 04

Restaurant Gilbert Billon
5 chemin des Hauts de Sélettes 04 72 30 16 35

Restaurant Hilaire Dunand
22 avenue de Verdun.....04 78 50 46 78

L'âge minimum de fréquentation des restaurants scolaires est de 4 ans. Des dérogations à partir de 3 ans peuvent être accordées, avec une période d'essai d'un mois. Toute demande doit être formulée par écrit et adressée en Mairie.
Les tarifs sont fixés en fonction du quotient familial (C.A.F. ou M.S.A.).
Au 1er septembre 2017 :

- Quotient familial inférieur à 300 : **1,20 €**
- Quotient familial compris entre 301 et 500 : **2,49 €**
- Quotient familial compris entre 501 et 800 : **3,30 €**
- Quotient familial compris entre 801 et 1200 : **4,19 €**
- Quotient familial compris entre 1201 et 1600 : **4,61 €**
- Quotient familial sup. à 1600 ou en l'absence de justificatif : **5,22 €**
- Adultes autorisés : **4,75 €**
- Enfants relevant du cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance : **3,30 €**
- Familles justifiant de difficultés financières ponctuelles : **2,49 €**
- Achat de repas occasionnel : **5,22 €**
- Accueil avec panier repas : **2,28 €**

Un nouveau tarif sera applicable au 1er septembre 2018.

PORTAIL FAMILLES

Le "Portail Familles" vous facilite la gestion de vos démarches concernant la restauration scolaire, les accueils de loisirs périscolaires, les établissements d'accueil de jeunes enfants, le Pass-Découvertes, etc..

C'est à partir de celui-ci, une fois que vous disposez de vos identifiant et mot de passe, que vous établissez l'ensemble de vos demandes et que vous pouvez suivre vos réservations, vos factures et vos règlements.

Vous pouvez vous rendre sur ce portail depuis le site de la Mairie, rubrique "En un clic".

Pour tout renseignement, veuillez contacter le service scolaire
04 72 30 50 68 ou envoyer un courriel à : portail.famille@irgny.fr

La fréquentation du restaurant scolaire ne peut se faire qu'après inscription en Mairie. Celle-ci s'effectue au Point Accueil Familles au 04 72 30 50 68 ou 04 72 30 76 77.
Les inscriptions doivent être renouvelées chaque année (et les réinscriptions se font sur le Portail Familles).
Pièce à fournir en cas de nouvelle inscription ou de changement de situation :
• Numéro C.A.F. ou relevé de situation de moins de 3 mois,

Paiement sur facture mensuelle à terme échu.

ACCUEILS DE LOISIRS PÉRISCOLAIRES

Dans le cadre des activités périscolaires, il existe dans les différentes écoles un service d'accueil le matin, le midi et le soir. Les renseignements vous seront donnés en Mairie (Point Accueil Familles - Tél. 04 72 30 50 68 ou 04 72 30 76 77) ou dans chaque école.

Afin de respecter les rythmes des enfants tout en prenant en compte les besoins des familles, une amplitude maximum de présence de l'enfant à l'école est définie :

- 9h30 maximum/jour pour les enfants de Maternelle.
- 10h00 maximum/jour pour les enfants d'Elémentaire.

ECOLES MATERNELLES :

LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI	
HORAIRES DES ACTIVITES	**MODALITES PRATIQUES**
7h30 à 8h20	Arrivée libre entre 7h30 et 8h05
12h45 à 13h50	Pour les enfants déjeunant au restaurant scolaire
13h05 à 13h50	Pour les enfants non demi-pensionnaires
16h00 à 18h00	De 16h00 à 16h30, temps libre et goûter (1) Ouverture des portes à 16h30, 17h15 et 17h45 (plan vigipirate)

(1) Pour respecter le temps du goûter, les enfants ne pourront pas quitter l'accueil périscolaire avant 16h30.

MERCREDI	
HORAIRES DES ACTIVITES	**MODALITES PRATIQUES**
8h00 à 8h50	Arrivée libre entre 8h00 et 8h30

ECOLES ÉLÉMENTAIRES :

LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI	
HORAIRES DES ACTIVITES	**MODALITES PRATIQUES**
7h30 à 8h20	Arrivée libre entre 7h30 et 8h05
11h45 à 13h50	Pour les enfants déjeunant au restaurant scolaire
13h00 à 13h50	Pour les enfants non demi-pensionnaires
16h00 à 18h30	De 16h00 à 16h30,temps libre et goûter (1) De 16h45 à 17h15, temps d'apprentissage des leçons (2) Ouverture des portes de 16h30 à 16h45, 17h15, 17h45 et 18h15 (plan vigipirate)

(1) Pour respecter le temps du goûter, les enfants ne pourront pas quitter l'accueil périscolaire avant 16h30.
(2) Pour respecter le temps d'apprentissage des leçons, les enfants ne pourront pas quitter ce temps avant 17h15 (sauf dérogation pour activités périscolaires, délivrée par le service scolaire).

MERCREDI	
HORAIRES DES ACTIVITES	**MODALITES PRATIQUES**
8h00 à 8h50	Arrivée libre entre 8h00 et 8h30

TARIFS :

Quotient Familial	Matin	Midi	Soir
De 0 à 800	2€	4€	6€
De 801 à 1600	3€	5€	8€
Plus de 1601 *ou en l'absence de transmission des justificatifs de ressources*	4€	6€	10€
Exceptionnel	Les parents souhaitant bénéficier d'une inscription exceptionnelle de dépannage, devront obligatoirement prendre contact en amont avec le Point Accueil Famille en Mairie.		
Une pénalité forfaitaire de 5€ sera appliquée pour chaque retard constaté dans la prise en charge de l'enfant par ses parents. À compter du 4ème retard constaté, la pénalité sera de 15€.			

Tarifs 2017.

SOUTIEN SCOLAIRE

L'Association irignoise "Alerte Solidarité" **(coordonnées page 128)** intervient à l'école élémentaire H. Dunand, avec une priorité aux CP et CE1.
De nombreux bénévoles, en collaboration étroite avec les enseignants, accueillent les enfants, les lundis, mardis et jeudis, de 16h30 à 17h25. La fréquentation et la participation des enfants sont définies avec les enseignants.

L'Association a également mis en place un cours hebdomadaire d'alphabétisation pour les adultes.
Les bénévoles et les participants sont très impliqués, cette action correspondant à un véritable besoin.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Collège

Collège Daisy-Georges Martin
24 rue du 11 Novembre 1918
Principale : Mme GEOFFRAY 04 78 46 22 18

Lycées publics les plus proches

Lycée d'Enseignement Général et Technologique René DESCARTES
145 Avenue de Gadagne
69230 Saint Genis Laval 04 78 56 75 80

Lycée Parc CHABRIERES et Lycée Professionnel Edmond LABBE
"Cité Parc CHABRIERES"
9 chemin des Chassagnes
69600 Oullins 04 72 39 56 56

Lycée Juliette RECAMIER
57 rue de la Charité
69002 Lyon 04 72 41 65 30

Lycée d'Enseignement Professionnel Agricole
234 route de Charly
69230 Saint-Genis-Laval 04 78 56 75 75

CENTRE MÉDICO-SCOLAIRE

8 bis avenue Jean Gotail
Dr Guffroy 04 37 20 24 80

INSPECTION D'ACADÉMIE (ÉCOLES PRIMAIRES)

Inspection Départementale de l'Education Nationale (pour les Communes de Corbas, Feyzin, Irigny, Mions, Saint-Genis-Laval). Elle est installée dans l'enceinte du groupe scolaire Gilbert Billon
5 chemin des Hauts de Selettes
69540 Irigny 04 78 51 41 01

RECTORAT

92 rue de Marseille BP 7227
69354 Lyon Cedex 07.....04 72 80 60 60

CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION (C.I.O.) D'OULLINS

Cité Scolaire Parc Chabrières
9 chemin des Chassagnes
69600 Oullins 04 78 50 17 40

CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES

Année scolaire 2017 - 2018 : Zone A

POUR LES ECOLES ELEMENTAIRES D'IRIGNY ET POUR LES COLLEGES ET LYCEES

RENTRÉE DES ENSEIGNANTS	
Vendredi 1er septembre 2017	
RENTRÉE DES ÉLÈVES	
Lundi 4 septembre 2017	
VACANCES DE TOUSSAINT	
Du samedi 21 octobre 2017 au lundi 6 novembre 2017	
VACANCES DE NOËL	
Du samedi 23 décembre 2017 au lundi 8 janvier 2018	
VACANCES D'HIVER	
Du samedi 10 février 2018 au lundi 26 février 2018	
VACANCES DE PRINTEMPS	
Du samedi 7 avril 2018 au lundi 23 avril 2018	
VACANCES D'ÉTÉ	
Samedi 7 juillet 2018	

Source : http://www.ac-lyon.fr/

Nota :

Le départ en vacances a lieu après la classe ; la reprise des cours a lieu le matin des jours indiqués.

LE PEDIBUS

Un Bus à pied pour accompagner les enfants à l'école !
A Irigny, parents, enseignants et élus se sont organisés, avec l'appui de la Métropole, pour promouvoir l'accompagnement des enfants à l'école à pied. Aujourd'hui, deux lignes de Pédibus desservent l'école élémentaire Village.
Une étude est en cours pour le groupe scolaire Gilbert Billon.

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le Conseil Municipal des Enfants est un élément fonctionnel, concret et primordial dans l'apprentissage de la Démocratie par la pratique de la Citoyenneté.

Il doit permettre aux enfants élus des 4 groupes scolaires élémentaires d'Irigny de réfléchir, travailler et de construire des projets d'intérêt général qu'ils proposeront et partageront ensuite avec leurs camarades d'école, les adultes et les élus de la commune.

Le Conseil Municipal des Enfants (élu tous les 2 ans) :

- Joue un rôle éducatif et pédagogique en favorisant la promotion de l'instruction civique et en faisant participer les enfants à la vie sociale quotidienne en collaboration avec les familles, le corps enseignant, la Municipalité et les Services municipaux concernés, les acteurs locaux et les associations,
- Favorise le développement de la démocratie locale,
- Contribue à former des citoyens actifs et responsables,
- Donne davantage de place aux enfants en leur ouvrant un espace de liberté d'expression et d'action,
- Intègre les besoins des enfants dans la mise en place de la politique les concernant.

Pour tout renseignement concernant le Pédibus ou le C.M.E., contacter la coordinatrice enfance-jeunesse au 04 72 30 76 77.

ACCUEIL DES PERSONNES ÂGÉES

SERVICES À DOMICILE : AIDES MÉNAGÈRES, AUXILIAIRES DE VIE, REPAS...

Renseignements au Centre Communal d'Action Sociale d'Irigny en Mairie 04 72 30 50 46

ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL

RÉSIDENCE DOROTHÉE PETIT (Maison de retraite)
La "Résidence Dorothée Petit" a une capacité d'accueil de 71 chambres.

44 rue de la Fondation Dorothée Petit 04 72 30 81 00

SERVICES GÉRÉS PAR LE C.C.A.S. (en Mairie d'Irigny) :

*** FONTAINE AUX ORMES**
(Domicile collectif de 10 chambres, Foyer-soleil de 9 F2, Accueil de jour)
8A avenue Jean Gotail 04 78 46 36 81
Renseignements au C.C.A.S. en Mairie 04 72 30 50 42

*** FOYER RESTAURANT POUR PERSONNES ÂGÉES**
4 avenue Jean Gotail 04 78 46 33 04
ou renseignements au C.C.A.S. en Mairie 04 72 30 50 42

ASSOCIATIONS

AMBIANCE 3
Salle Paul Goiffon
4 avenue Jean Gotail.....04 72 30 74 40
Contact : M. TROMPIER, Président.....06 85 54 68 86
..... robirigny@orange.fr

ASSOCIATION DU COLIS DE NOËL
Siège Social Mairie d'Irigny
Contact : Mme Martine RONY, Présidente 06 64 63 49 54
..... martine.rony@orange.fr

CLUB DES RETRAITÉS DE LA S.M.I.
Contact : M. MAURIN.....04 78 46 33 13

LES REPAS À DOMICILE

Un service destiné à tous les Irignois.
Depuis 1980, le Centre Communal d'Action Sociale assure un service de portage de repas à domicile.
Ce service n'est pas uniquement réservé aux personnes âgées. Il peut aussi tout à fait répondre à un besoin occasionnel et temporaire de tout Irignois (immobilisation, suite d'accouchement, période de vacances, surmenage...).

Pour pouvoir bénéficier de la livraison des repas à domicile, il suffit d'appeler le C.C.A.S. 48 heures avant la première distribution souhaitée, et d'indiquer le nombre de repas.
Les repas sont servis le matin, à raison d'un par jour, du lundi au vendredi (les repas du samedi et du dimanche sont livrés le vendredi). Leur prix s'élève à **9,30 €** (Révision au 1er janvier 2018).
Ce repas peut être complété par un potage. Son prix est de **0,95 €** (Révision au 1er janvier 2018).
Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez joindre le C.C.A.S. au 04 72 30 50 42.

FOYER RESTAURANT POUR PERSONNES ÂGÉES

Il rassemble dans une ambiance conviviale, du lundi au vendredi, ceux qui souhaitent se retrouver pour le déjeuner de midi.
Lieu : 4 avenue Jean Gotail
Ouverture : Pour le repas de midi, du lundi au vendredi.
Admission : Il est réservé aux personnes de plus de 60 ans résidant sur la commune d'Irigny et à leurs invités (même hors commune), ainsi qu'au personnel communal.

Tarifs 2017 (Révision au 1er janvier 2018) :
- Personnes de plus de 60 ans résidant à Irigny et personnel communal : **7,80 €**
- Invités : **9,30 €**
- Supplément vin (1/4 l par personne) : **1,40 €**

Inscriptions :
- Auprès du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) au 04 72 30 50 42 ou directement au foyer-restaurant, auprès de la responsable, Françoise JANIN, au 04 78 46 33 04 (de 11h00 à 15h00).
- Il est nécessaire de s'inscrire au plus tard le mardi de la semaine précédente.
- Possibilité de décommander ou de rajouter un repas, jusqu'à la veille (avant 9h00) au 04 78 46 33 04.
- Les repas se règlent le jour même, sur place.

ACCUEIL DE JOUR À « LA FONTAINE AUX ORMES »

LES PERSONNES ÂGÉES OU HANDICAPÉES PEUVENT ÊTRE ACCUEILLIES DURANT LA JOURNÉE À "LA FONTAINE AUX ORMES"

Vous avez dans votre famille une personne âgée ou handicapée ? Vous avez besoin de vous libérer quelques heures en journée pour une course, une démarche administrative, un rendez-vous ou tout simplement pour prendre un peu de repos ?
Sachez que le domicile collectif "LA FONTAINE AUX ORMES" propose, depuis avril 2000, un service d'accueil de jour. Celui-ci est ouvert du lundi au samedi, de 8h00 à 18h00, par tranche de deux heures, pour une demi-journée ou pour une journée complète. Dans un cadre agréable, en compagnie des résidents, la personne accueillie participe à la vie de l'établissement et a la possibilité de prendre son repas sur place.
Un personnel compétent assure, dans le respect des goûts et de la santé de chacun, un environnement convivial et serein.

MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT

Renseignements et inscriptions :
C.C.A.S., Mairie d'Irigny au 04 72 30 50 42

- Il est nécessaire de réserver 48 heures à l'avance pour un accueil sans repas, et le jeudi de la semaine précédente pour un accueil avec repas.

Tarifs 2017 (Révision au 1er janvier 2018) :

- Forfait deux heures : **8,40 €**
- Demi-journée : **12,35 €**
- Journée complète avec repas : **31,10 €**
- Repas : **8 €**

N'hésitez pas à rencontrer le personnel et à visiter l'établissement avant toute inscription.

"LA FONTAINE AUX ORMES"
8A avenue Jean Gotail
Tél. 04 78 46 36 81

17/18

GUIDE IRIGNY

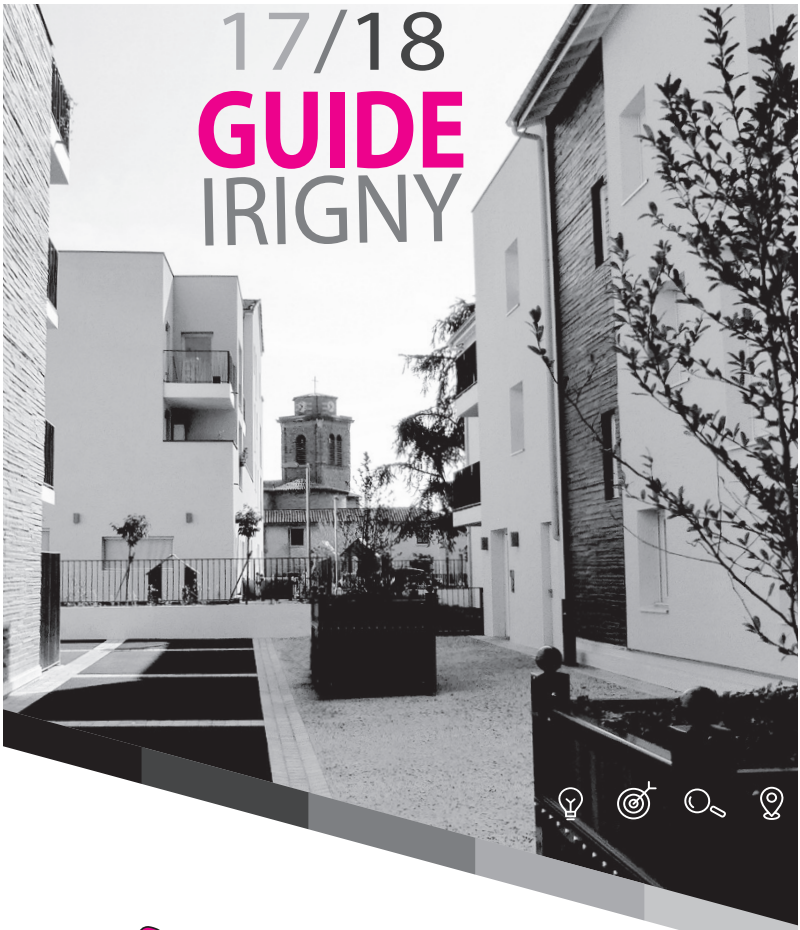

Formalités

WWW.IRIGNY.FR

VILLE D'IRIGNY

FORMALITES

Vous arrivez à IRIGNY... P. 51
Comment se procurer... P. 52
Que faire... P. 62
Documents à conserver P. 63
Inscription sur les listes électorales P. 64
Concessions funéraires P. 65
Animaux P. 66

Toutes les démarches administratives et réglementations en vigueur mises à jour sont disponibles sur le site internet de la Ville www.irigny.fr (rubrique "En un clic"/"Mes démarches").

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES À ACCOMPLIR

■ **Faire indiquer tout changement définitif d'adresse sur votre carte grise en Préfecture** **(modalités page 56).**

■ **S'inscrire sur les listes électorales** **(voir page 64).**

■ **S'inscrire en Mairie sur la liste des nouveaux arrivants.**

Vous serez conviés à un apéritif-rencontre de bienvenue, qui se déroule chaque année en octobre. L'inscription peut se faire via le site internet de la ville www.irigny.fr (page : Mairie / rubrique : "Découvrir Irigny"), à l'accueil de la Mairie, ou en renvoyant le bulletin publié chaque année dans les "Échos de la Tour" (numéro de juin et juillet/août).

■ **Informer les services administratifs de votre changement de domicile notamment :**

- Établissements scolaires des enfants,
- Votre Caisse d'assurances sociales,
- Votre Caisse d'allocations familiales,
- Le percepteur de votre ancien domicile,
- Le bureau de Poste,
- Votre opérateur téléphonique.

De plus, l'administration met à disposition un service facultatif et gratuit qui permet de déclarer en ligne (www.changementdadresse.com), à quelques organismes, votre changement de résidence principale et celui des personnes déménageant avec vous :

- **Allocations Familiales** (CAF - MSA)
- **Assurance maladie** (CPAM et CGSS - MSA)
- **Retraites** (CNAV, CARSAT, CRAV, CGSS - MSA - ARRCO, AGIRC - Fonds gérés par la Caisse des Dépôts)
- **Assurance chômage** (Pôle Emploi)
- **Energie** (EDF, GDF...)
- **Réexpédition du courrier** (La Poste)
- **Service des impôts**
- **Service national**

N'oubliez pas de contacter les autres services administratifs pour accomplir le reste de vos démarches.

COMMENT SE PROCURER...

DÉMARCHES	OÙ S'ADRESSER
État civil Déclaration de naissance	Mairie du lieu de naissance dans les 3 jours
Déclaration de reconnaissance	Toute Mairie
Extrait de naissance avec filiation ou copie intégrale	Mairie du lieu de naissance ou en ligne sur : www.acte-etat-civil.fr Un lien est également disponible sur le site de la ville d'Irigny : www.irigny.fr (page Mairie/Démarches administratives)
Extrait du casier judiciaire - Vous êtes né(e) en France métropolitaine, dans les DOM ou à St-Pierre et Miquelon - Vous êtes né(e) à l'Etranger, ou dans les TOM	Casier Judiciaire National 107 rue de Landrau - 44317 Nantes Cedex 03 Tél. 02 51 89 89 51 ou imprimé en ligne 23 allée d'Orléans - 44035 Nantes Cedex ou imprimé en ligne
Certificat de Nationalité Française	Tribunal d'Instance de Lyon 67 rue Servient - 69003 Lyon
Formalités pour le Mariage	Mairie du domicile de l'un(e) des 2 futur(e)s époux(ses) ou de leurs parents

Pour une actualisation quotidienne des procédures et des pièces à fournir : www.service-public.fr ou www.irigny.fr
Pour accéder en ligne à plus de 600 formulaires administratifs : www.administration24h24.gouv.fr

PIÈCES À FOURNIR	OBSERVATIONS
◗ Enfant né de parents mariés : livret de famille, certificat médical d'accouchement. ◗ Enfant né de parent(s) célibataire(s) : certificat médical d'accouchement Si reconnaissance anticipée, copie de l'acte, voire du livret de famille.	En principe, cette déclaration est réalisée par la clinique ou par l'hôpital.
Pièce(s) d'identité du père et/ou de la mère.	
Indiquer date de naissance, nom et prénoms (nom de jeune fille pour les femmes mariées). Indiquer en plus le nom patronymique et le prénom usuel du père + le nom patronymique et le prénom usuel de la mère. Joindre la copie de la pièce d'identité du demandeur.	Pour les Français nés à l'étranger, s'adresser au Ministère des Affaires Etrangères. Service Central de l'état-civil : 11 rue de la Maison Blanche 44941 Nantes Cedex 02. Tél. 02 51 77 38 40 Internet : www.diplomatie.gouv.fr
Courrier indiquant nom et prénoms (nom de jeune fille pour les femmes mariées), date et lieu de naissance, adresse actuelle, copie de la Carte Nationale d'Identité.	Internet : www.cjn.justice.gouv.fr Délai : 2 semaines
Pièce d'identité, justificatif de domicile, pièces complémentaires selon la situation du demandeur.	Consulter le Tribunal au 04 72 60 70 12
Copies intégrales actes de naissance (- de 3 mois), certificat du notaire (s'il y a contrat), justificatifs de domicile, Cartes Nationales d'Identité, photocopies de celles des témoins (2 à 4 témoins). Si enfant(s), produire le ou les actes de naissance + livret de famille. D'autres documents peuvent être nécessaires, en cas de veuvage, divorce, nationalité étrangère...	Dossier à retirer en Mairie 3 mois avant le mariage.

COMMENT SE PROCURER...

DÉMARCHES	OÙ S'ADRESSER
Extrait d'acte de mariage ou copie intégrale	Mairie du lieu du mariage ou en ligne sur : www.acte-etat-civil.fr
Déclaration de décès	Mairie du lieu du décès dans les 24 heures. A Irigny, les dimanches et jours fériés, contacter la Police Municipale au 04 78 46 22 22
Extrait d'acte de décès ou copie intégrale	Mairie du lieu du décès ou du dernier domicile du défunt ou en ligne sur : www.acte-etat-civil.fr
Certificat d'hérédité	Notaire de famille
Certificat de vie	Certifier l'imprimé qui vous sera adressé par l'organisme demandeur
Pacte Civil de Solidarité (PACS)	Greffe du Tribunal d'Instance (jusqu'au 31/10/2017) Mairie du domicile (à partir du 01/11/2017)
Duplicata du Livret de Famille	Mairie du lieu de mariage, mairie du lieu de naissance du 1er enfant ou du domicile
Certificat ou attestation de concubinage, de vie maritale, de vie commune	Mairie du domicile
Changement de prénom	Mairie du domicile

Pour une actualisation quotidienne des procédures et des pièces à fournir : www.service-public.fr ou www.irigny.fr
Pour accéder en ligne à plus de 600 formulaires administratifs : www.administration24h24.gouv.fr

PIÈCES À FOURNIR	OBSERVATIONS
Date du mariage, noms et prénoms des 2 époux, pièce d'identité du demandeur	
Livret de Famille et certificat de décès	Le certificat de décès est établi par le médecin ou l'hôpital
Nom et prénoms, date du décès	
Pièce d'identité	La personne concernée doit être présente
Renseignements en Mairie	Tribunal compétent : Tribunal d'Instance de Lyon 67 rue Servient - 69433 Lyon Cedex 03 Tél. 04 72 60 75 01
Etat-civil des conjoints et des enfants	Imprimé renseigné et complété par la Mairie.
Carte Nationale d'Identité des 2 personnes et justificatif de domicile, datant de moins de 3 mois, aux deux noms. Si hébergées : attestation de l'hébergeant, justificatif de domicile datant de moins de 3 mois, copie de la Carte Nationale d'Identité.	Les deux personnes concernées doivent être présentes
Renseignements en Mairie	

COMMENT SE PROCURER...

DÉMARCHES	OÙ S'ADRESSER
Passeport Biométrique (depuis le 31/03/2009) Validité 10 ans Pour les enfants jusqu'à 18 ans : validité 5 ans	Seules certaines Mairies (communes à forte population) sont équipées par l'Etat de Stations Biométriques (liste disponible en mairie ou sur www.irigny.fr) Les plus proches d'Irigny sont : . Saint-Genis-Laval Tél. : 04 78 86 82 00 . Oullins Tél. : 04 72 39 73 13 } sur rendez-vous
Carte Nationale d'Identité Validité : - 15 ans pour les majeurs - 10 ans pour les mineurs	**RAPPEL :** **D**epuis le 1er janvier 2014, la Carte d'Identité est valable 15 ans pour les personnes majeures. Cette prolongation concerne les cartes d'Identité délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, et n'implique aucune démarche particulière. La date inscrite sur le titre n'est pas modifiée. **NOUVEAUTÉ :** depuis le 21/03/2017, les demandes de CNI sont faites selon la même procédure que les passeports. Les Mairies sélectionnées par l'État pour effectuer cette démarche sont les mêmes (voir ci-dessus).
Certificat d'autorisation de sortie du territoire (enfants mineurs sortant du territoire sans la présence d'au moins un des deux parents : voyage scolaire par exemple...)	
Carte grise	**- Immatriculation du type "1234AB78"** . Changement d'adresse : possible par courrier (Préfecture du Rhône - 97 rue Molière 69003 LYON) ou directement en Préfecture. . Changement de propriétaire : uniquement en Préfecture ou auprès d'un professionnel habilité (voir liste sur www.interieur.gouv.fr) . Duplicata : possible par courrier (Préfecture du Rhône - 97 rue Molière- 69003 LYON) ou directement en Préfecture
Permis de conduire (duplicata suite perte, vol ou détérioration importante...)	Demande par courrier à la Préfecture du Rhône (DCII - Bureau des usagers de la route - section permis de conduire - duplicata - 106 rue Pierre Corneille 69419 LYON Cedex 03). Renseignements auprès de la Police Municipale ou sur www.rhone.gouv.fr

Pour une actualisation quotidienne des procédures et des pièces à fournir : www.service-public.fr ou www.irigny.fr
Pour accéder en ligne à plus de 600 formulaires administratifs : www.administration24h24.gouv.fr

PIÈCES À FOURNIR	OBSERVATIONS
Les pièces sont variables selon la situation du demandeur. Pour plus d'informations, prenez contact avec une Mairie équipée de Station Biométrique, seule habilitée à délivrer les passeports. Possibilité d'acheter les timbres fiscaux sur internet : www.timbres.impots.gouv.fr	**La personne concernée doit être présente.** Si elle est mineure, elle doit obligatoirement être accompagnée de l'un des parents. En cas de perte, vol, hébergement chez un hôte, divorce, se renseigner en Mairie. Selon la situation, d'autres pièces peuvent être réclamées. **Attention :** délai d'obtention variable selon la période. Il est prudent de faire cette démarche 3 mois avant son départ.
Les pièces sont variables selon la situation du demandeur. Pour plus d'informations, prenez contact avec une Mairie équipée d'un dispositif de recueil.	**La personne concernée doit être présente.** . Si la personne est mineure, présence obligatoire du père ou de la mère avec l'enfant. . Si divorce : fournir le jugement. **Délai :** variable de **1 à 3** mois selon la période du dépôt de la demande. Selon la situation, d'autres pièces peuvent être réclamées.
Formulaire à télécharger sur www.service-public.fr (cerfa 15646*01)	Remis en place depuis le15/01/2017
- Immatriculation du type "AB-123-CD" . Changement d'adresse : possiblilité en ligne sur www.interieur.gouv.fr ou directement en Préfecture. . Changement de propiétaire : uniquement en Préfecture ou auprès d'un professionnel habilité (voir liste sur www.interieur.gouv.fr). . Duplicata : uniquement en Préfecture.	Renseignements auprès de la Police Municipale ou sur : www.rhone.gouv.fr Préfecture - 97 rue Molière - 69003 LYON Sous-préfecture de Givors - 6 rue Jacques Prévert - 69700 GIVORS Tarifs auprès de la Police Municipale ou en ligne sur : http://www.carte-grise.org/calcul_cout_carte_grise.php
- Ancien permis de conduire (détérioration) - Pièce d'identité - Déclaration de perte ou de vol - Justificatif de domicile de moins de 3 mois - 2 photos d'identité officielles	Gratuit

COMMENT SE PROCURER...

DÉMARCHES	OÙ S'ADRESSER
SERVICE NATIONAL	
Recensement	Mairie du domicile
CHASSE	
Permis de chasser	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
ARCHIVES	
Archives municipales	Mairie sur rendez-vous Tél. 04 72 30 50 50 archives@irigny.fr
Archives, Ville de LYON	1 place des Archives 69002 Lyon Tél. 04 78 92 32 50 aml@mairie-lyon.fr
Archives départementales et métropolitaines	34 rue Général Mouton-Duvernet 69003 LYON Tél. 04 72 35 35 00 Fax. 04 26 29 18 10 archives@rhone.fr

Pour une actualisation quotidienne des procédures et des pièces à fournir : www.service-public.fr ou www.irigny.fr
Pour accéder en ligne à plus de 600 formulaires administratifs : www.administration24h24.gouv.fr

PIÈCES À FOURNIR	OBSERVATIONS
Livret de famille, Carte Nationale d'Identité, justificatif de domicile.	Bien que le Service National ait été supprimé, les jeunes doivent obligatoirement se présenter spontanément en Mairie dès leurs 16 ans, pour se faire recenser.
	Délivrance : Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage. **Direction des Actions Territoriales - Division du permis de chasse** BP 20 78612 Le Perray en Yvelines CEDEX www.oncfs.gouv.fr
	Possibilité de consulter les actes d'état civil et paroissiaux de la Commune sur le site internet de la ville www.irigny.fr (rubrique Vie Culturelle).
	Possibilité de consulter les archives en ligne : www.archives-lyon.fr
	Possibilité de consulter les archives en ligne : http://archives.rhone.fr

COMMENT SE PROCURER...

DÉMARCHES	OÙ S'ADRESSER
ACCUEIL DES ÉTRANGERS	
Titre de séjour	Préfecture du Rhône 97 rue Molière 69003 LYON
Visa	Ambassade ou Consulat du pays
Naturalisation	Préfecture du Rhône 97 rue Molière 69003 LYON
Certificat de résidence	Mairie du domicile
Certificat d'hébergement ou Attestation d'accueil	Mairie du domicile de l'hébergeant
Légalisation de signature	Mairie du domicile

Pour une actualisation quotidienne des procédures et des pièces à fournir : www.service-public.fr ou www.irigny.fr
Pour accéder en ligne à plus de 600 formulaires administratifs : www.administration24h24.gouv.fr

PIÈCES À FOURNIR	OBSERVATIONS
Carte de séjour de 10 ans à renouveler, 4 photos, livret de famille et un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.	Le renouvellement ne se fait plus pour les ressortissants de l'Union Européenne. **NOUVEAUTÉ :** uniquement sur rendez-vous en Préfecture
	Adresse de l'Ambassade ou du Consulat : demander à la Préfecture 97 rue Molière 69003 LYON
	Accueil du public de 9h15 à 15h30
Pièce d'identité et justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.	
- Pièce d'identité de la personne qui héberge, - Quittance de loyer, facture d'électricité, d'eau ou de téléphone, - Titre de propriété ou bail locatif - Dernier avis d'imposition ou de non-imposition, - Nom, prénom, numéro du passeport, adresse, date de naissance de la personne ou des personnes à héberger.	Imprimé à remplir en Mairie Timbre fiscal de 30 € par attestation. Lors de la délivrance du visa, et lors du contrôle à la frontière, l'hébergé devra présenter une attestation d'assurance couvrant ses éventuelles dépenses médicales et hospitalières pendant son séjour en France. L'hébergeant doit s'engager à prendre en charge les frais de séjour de l'hébergé, au cas où celui-ci n'y pourvoirait pas.
Pièce d'identité de la personne dont la signature doit être légalisée.	Signature à faire en Mairie, devant l'officier d'État-Civil.

QUE FAIRE...

VOUS AVEZ PERDU...

■ **Carte Nationale d'Identité ou Passeport :** la déclaration de perte de votre Carte Nationale d'Identité ou Passeport se fait lors du renouvellement du document dans l'une des Mairies habilitées.

■ **Cartes de séjour ou de résidence :** la déclaration est reçue par le Commissariat d'Oullins (8 rue Diderot - 69600 Oullins - Tél. 04 72 39 03 21) qui en délivre un récépissé à présenter à la Préfecture (97 rue Molière 69003 Lyon - Accueil du public de 8h30 à 15h30) avec 4 photos d'identité, le livret de famille et un justificatif de domicile original de moins de trois mois (facture EDF, téléphone, eau, loyer...).

■ **Carte Grise :** en faire la déclaration auprès de la Police Municipale, sur rendez-vous au 04 78 46 22 22.

EN CAS DE REPRÉSENTANT LÉGAL, JUSTIFICATIFS À FOURNIR

Pour les pièces d'identité et passeport :

■ **Divorce ou séparation de corps des parents :**
fournir le jugement qui a désigné la personne exerçant l'autorité parentale sur le mineur ou, si l'instance est en cours, l'ordonnance du juge qui a statué sur cet exercice.

■ **Exercice conjoint de l'autorité parentale pour les enfants nés de parent(s) célibataire(s) :**
fournir la déclaration effectuée devant le juge des tutelles ou la décision du Juge aux Affaires Familiales.

■ **Transfert ou délégation de l'autorité parentale :**
fournir la décision de justice prononçant le transfert ou la délégation.

■ **Tutelle :**
fournir la délibération du conseil de famille ou la décision de justice désignant le tuteur.

MISE À JOUR DE LA CARTE VITALE EN MAIRIE :

Pour mettre à jour votre carte Vitale, à la suite d'une modification de votre situation au regard de la Sécurité Sociale, venez tout simplement en Mairie.
Une borne installée à l'accueil de notre Mairie vous permet de réaliser cette démarche de façon simple et rapide sans déplacement auprès de votre Caisse d'Assurance Maladie.

Attention : Cette borne ne délivre pas d'attestation.

DIVERS DOCUMENTS COMBIEN DE TEMPS LES CONSERVER ?

ASSURANCES
Quittances de primes **(2 ans)**
Résiliations **(2 ans)**
Cotisations d'assurance-vie **(5 ans)**
Contrats habitation et automobile **(durée du contrat + 2 ans)**
Contrats d'assurance décès et d'assurance-vie **(durée du contrat + 10 ans)**

AUTOMOBILE
Contraventions **(3 ans)**
Factures d'achat et de réparation **(durée de vie de l'auto)**

BANQUES
Prêts à la consommation **(2 ans à compter de la dernière échéance)**
Bordereaux de versement **(10 ans)**
Prêt immobilier **(2 ans à compter de la dernière échéance)**
Relevés de compte **(5 ans)**
Talons de chéquiers **(5 ans)**
Livrets de Caisse d'Epargne **(à vie)**

FAMILLES
Bulletins de versement des allocations familiales **(3 ans)**
Reconnaissance de dette **(à vie)**
Contrat de mariage **(à vie)**
Jugement de divorce **(à vie)**
Donations **(à vie)**
Livret de famille **(à vie)**

IMPÔTS ET TAXES
Impôts locaux **(1 an)**
Déductions fiscales **(3 ans)**
Impôts sur le revenu **(3 ans)**
Preuve du paiement des impôts **(4 ans)**

FRAIS ET HONORAIRES
Huissier **(1 an)**
Avocat **(frais 5 ans, honoraires 30 ans)**
Notaire **(5 ans)**
Mandat à agent immobilier **(10 ans)**

LOGEMENT
Certificats de ramonages **(1 an)**
Factures ENEDIS **(2 ans)**
Factures téléphone **(1 an)**
Factures eau **(4 ans)**
Quittances de loyer **(5 ans)**
Contrat de location **(5 ans après la fin de la location)**
Charges de copropriété **(10 ans)**
Travaux **(10 ans)**
Règlements de copropriété **(à vie)**
Titres de propriété **(à vie)**

SANTÉ
Bordereaux de Sécurité Sociale **(2 ans)**
Ordonnances, dossier médical (paiement des honoraires) **(2 ans)**
Hôpital **(30 ans)**
Certificats et dossiers médicaux **(à vie)**

VIE PROFESSIONNELLE
Relevé de points des Caisses de retraite **(à vie)**
Contrats de travail **(à vie)**
Allocations chômage **(à vie)**
Bulletins de salaire **(à vie)**
Titres de pension **(à vie)**

AUTRES
Pensions civiles et militaires **(à vie)**
Livret militaire **(à vie)**
Diplômes universitaires **(à vie)**

Pour plus d'informations sur les divers documents à conserver, vous pouvez vous connecter au site de la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes à l'adresse suivante :

http://www.economie.gouv.fr/dgccrf

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Sont électeurs les Français(es) âgé(e)s de 18 ans révolus, jouissant de leurs droits civils et politiques.

DÉMARCHES POUR S'INSCRIRE

Inscription du 1er janvier au 31 décembre de chaque année pour une date d'effet au 1er mars de l'année suivante.
Pour les personnes ayant leur domicile réel sur la Commune ou y habitant depuis au moins 6 mois.
Se présenter avec :
- une carte d'identité ou un passeport en cours de validité
- un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture, quittance de loyer, avis d'imposition)

Par courrier :
- renvoyer complété le formulaire Cerfa n°12669*01 (téléchargeable sur le site internet de la Ville)

Par internet :
- www.service-public.fr en ouvrant un compte personnel

Pour tout renseignement, contacter le service Elections de la Mairie au 04 72 30 50 53 ou sur www.irigny.fr.

INSCRIPTION D'OFFICE DES JEUNES DE 18 ANS

■ **Les jeunes majeurs français sont inscrits d'office,** sans faire de demande individuelle, sur les listes électorales de la Commune de leur domicile, à partir des informations fournies par l'INSEE, du moment où ils se sont fait recenser sur la Commune.
Sont concernées les personnes ayant atteint l'âge de 18 ans entre le 1er mars de l'année en cours et le 28 ou 29 février de l'année suivante.

■ Toute personne inscrite d'office reçoit un courrier de la Mairie, sauf en cas de changement d'adresse. **Il est cependant conseillé de vérifier son inscription auprès de la Mairie.**

MODIFICATIONS

En cas de **changement d'adresse à l'intérieur de la Commune** ou d'une Commune à l'autre, vous devez le signaler en Mairie afin de faire procéder à la mise à jour de votre situation ou à votre inscription sur les listes électorales.
Ces informations sont indispensables à la Mairie pour le bon acheminement des cartes électorales et éviter le risque de radiation.
En cas de **changement de situation matrimoniale**, merci d'en informer la Mairie pour la mise à jour de votre dossier.

CONCESSIONS FUNÉRAIRES

CIMETIÈRES

La Commune possède deux cimetières :

- le plus ancien est situé rue de Taillepied, il comprend aussi :
  - Un espace cinéraire composé de 2 types d'emplacements (cavurnes et cases granit), destinés à recevoir plusieurs urnes cinéraires d'une même famille,
  - Un espace de dispersion des cendres, équipé d'une stèle commune.
- le second se situe rue de Presles, il comprend aussi :
  - Un columbarium ;
  - Des caveaux préfabriqués de 2 ou 4 places pré-installés (concessions équipées).

Chaque cimetière dispose d'un parking.
Les concessions funéraires sont délivrées en Mairie par le service de l'état civil.

Incinération : prendre contact avec un service de Pompes Funèbres.
(voir adresses utiles page 74)

TARIFS DES CONCESSIONS 2017

Concession	15 ans	30 ans
Simple	247 €	401 €
Double	494 €	793 €

Mise à disposition de caveaux préfabriqués*	2 places	4 places
*en sus de la concession	1660 €	3320 €

Cavurnes (Taillepied)	15 ans	30 ans
	444 €	888 €

Cases granit (Taillepied)	10 ans	15 ans
	353 €	505 €

Plaque commémorative sur pupitre au Jardin du Souvenir et cases columbarium : 107 €

Révision des tarifs prévue au 1er janvier 2018.

ANIMAUX

SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX (S.P.A.)
25 quai Jean Moulin 69002 LYON.....04 78 38 71 71

S.P.A. REFUGE
Rue de l'industrie 69530 BRIGNAIS 04 78 05 61 66

URGENCES ANIMAUX BLESSÉS
Réponse 24h/24
25 quai Jean Moulin 69002 LYON.....04 78 38 71 70

VÉTÉRINAIRE INSTALLÉE À IRIGNY
VERJAT-MATHEVET Catherine
1 rue de Grange Haute.....04 72 30 42 81

SOS VÉTÉRINAIRE
35 rue Docteur Rebatel 69003 LYON.....04 78 54 00 71

DÉCLARATION ANIMAL PERDU
http://spa-lyon.org/ ou 0810 11 36 36 (si animal adopté au refuge de Brignais)
http://www.icad.fr ou 0810 77 87 78 (si animal adopté dans un refuge autre que celui de Brignais **ou** pour déclarer un animal trouvé).

CENTRE DE SOINS POUR OISEAUX SAUVAGES DU LYONNAIS
Ronzière, le Satinaire 69490 SAINT-FORGEUX....04 74 05 78 85

DÉTENTION D'ANIMAUX

RECENSEMENT DES CHIENS DANGEREUX
Depuis 1999, tout propriétaire ou détenteur de chiens dangereux doit faire une déclaration en mairie du domicile auprès de la Police Municipale, (horaires p. 21) et fournir les justificatifs suivants :

- Une pièce d'identité du propriétaire ou du détenteur du chien,
- Un certificat d'identification-tatouage du chien,
- Le certificat de vaccination antirabique en cours de validité,
- L'assurance garantissant la responsabilité civile du propriétaire ou du détenteur, couvrant les dommages causés aux tiers par l'animal,
- Pour les chiens de 1ère catégorie, le certificat de stérilisation.

Sont considérés en 1ère catégorie les chiens d'attaque, et en 2ème catégorie, les chiens de garde et de défense.

La loi n° 2008-582 du 20 juin 2008 renforçant les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux, impose d'ores et déjà au propriétaire ou détenteur d'un chien dangereux, âgé de plus de huit mois et de moins de douze mois, de le soumettre à une évaluation comportementale. Les frais sont supportés par le propriétaire. La liste des vétérinaires habilités peut être consultée sur le site www.rhone.pref.gouv.fr.

Les propriétaires ou détenteurs de chiens dangereux doivent justifier d'un permis de détention délivré par le Maire de la Commune du domicile. Une attestation d'aptitude sanctionnant une formation portant sur l'éducation et le comportement canin, ainsi que sur la prévention des accidents, sera en outre nécessaire.

CIRCULATION D'ANIMAUX SUR LA VOIE PUBLIQUE

Tout animal circulant sur la voie publique, doit pouvoir être identifié (tatouage ou puce électronique*). Les chiens reconnus "dangereux" doivent obligatoirement et systématiquement être muselés et tenus en laisse sur la voie publique. La divagation des chiens, chats et de tout autre animal est interdite et peut être sanctionnée. Les animaux errants capturés seront conduits à la S.P.A.

Pour toute information complémentaire, s'adresser à la Police Municipale (Tél. 04 78 46 22 22).

* Depuis le 3 juillet 2011, de nouvelles conditions d'identification ont été mises en place pour les chats, les chiens et les furets qui circulent dans l'Union Européenne. Ainsi, pour venir en France à partir d'un pays de l'UE ou pour voyager au sein de l'UE avec son animal de compagnie, celui-ci doit obligatoirement disposer depuis cette date d'une identification par puce électronique. Les animaux identifiés par tatouage avant le 3 juillet 2011 pourront continuer à voyager au sein de l'UE pourvu que celui-ci soit clairement lisible.

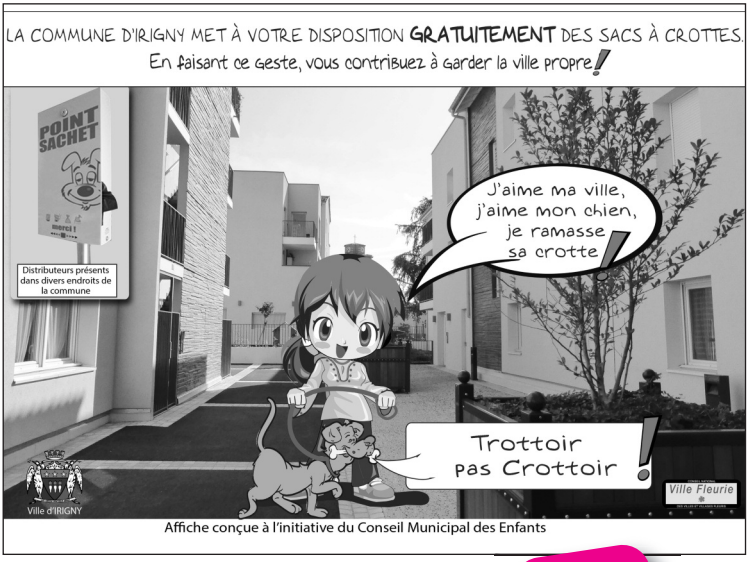

Affiche conçue à l'initiative du Conseil Municipal des Enfants

Voir page 85

17/18

GUIDE IRIGNY

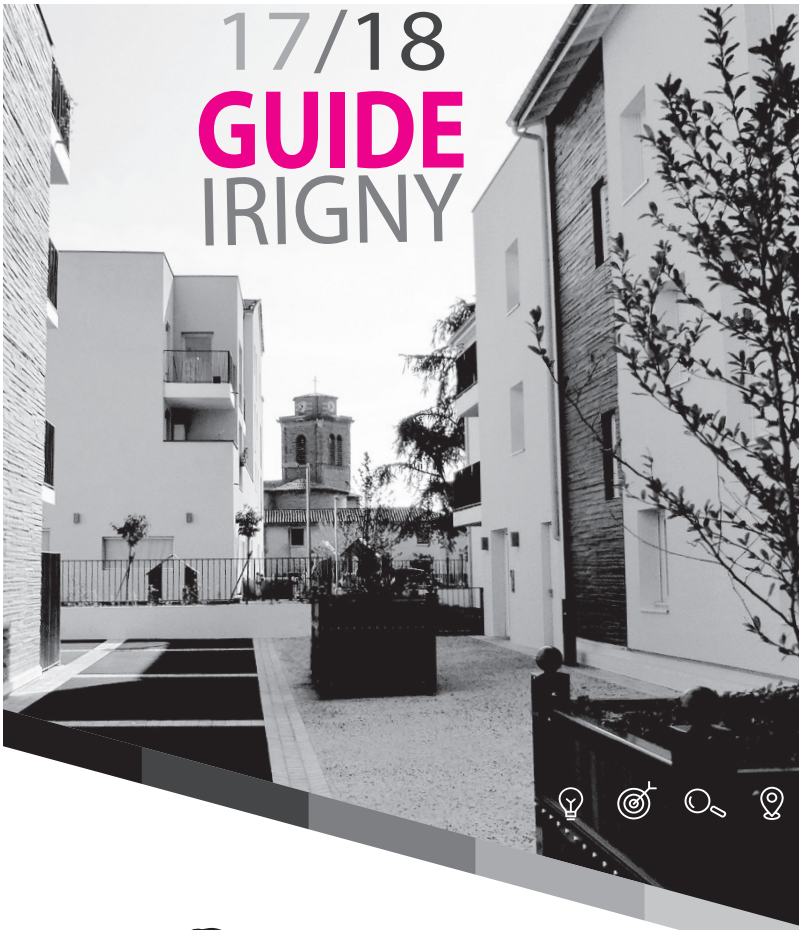

Quotidien

WWW.IRIGNY.FR

VILLE D'IRIGNY

QUOTIDIEN

Services publics non municipaux P. 71
Adresses utiles P. 72
Permanences diverses P. 76
Marché alimentaire P. 77
Cultes P. 77
Jumelage P. 79
Concours Communal du Fleurissement P. 80
Don du Sang P. 80
Les Grandes animations à Irigny P. 81
Circulation/Stationnement P. 81
Transports en Commun P. 82
Élimination des déchets P. 83

LA POSTE

4 place de la Croix Jaune 36 31

- Du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h30 à 17h30,
- Le samedi de 9h à 12h.

GENDARMERIE NATIONALE

20 avenue Jean Gotail .....17 ou 04 78 50 30 33 (d'un poste fixe)
..... 112 (d'un portable)

- Du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h30,
- Les dimanches et jours fériés de 9h à 12h et de14h à 18h.

MÉTROPOLE DE LYON

Siège : 20 rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03

MAISON DE LA MÉTROPOLE

8 rue du 8 Mai 1945 - 69540 Irigny.....04 72 30 11 06

- Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h,
- Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h15.

La Maison de la Métropole intervient, pour l'essentiel, en matière :

- **d'Action sociale :**
 - auprès des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active et des familles en difficulté pour une meilleure insertion sociale et professionnelle (dossiers R.S.A, contrats d'insertion, Fonds de Solidarité pour le Logement),
 - auprès des personnes agées et des personnes handicapées (Allocation Personnalisée d'Autonomie, Compensation du Handicap, accompagnement et protection des adultes vulnérables).

- **d'Enfance et d'adolescence :**
 - aides à l'éducation et soutien aux familles,
 - prise en charge des enfants en difficulté ou en danger,
 - procédure d'adoption,
 - liste des assistantes maternelles agréées de la Commune.

- **de Santé :**
 - suivi des grossesses,
 - suivi médical des enfants de 0 à 6 ans, vaccinations, bilans de santé dans les écoles maternelles,
 - suivi des modes d'accueil du jeune enfant (établissements et assistantes maternelles),
 - information et éducation à la santé, planification familiale.

- **d'aménagement du territoire**
 - entretien et travaux sur les routes anciennement départementales transférées à la Métropole,
 - entretien et travaux du Collège Daisy-Georges Martin.

OFFICE NOTARIAL

Me TOLLET François
10B Rue Baudrand.....04 78 46 21 05
Fax.....04 78 57 95 52

■ TOUTES LES RÉPONSES À VOS QUESTIONS SUR L'ADMINISTRATION...

ALLO SERVICE PUBLIC 3939

Centre Interministériel de Renseignements Administratifs (C.I.R.A.)

Service ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 20h00 et le samedi de 8h30 à 18h00 (0,15 € la minute à partir d'un poste fixe).

www.service-public.fr

■ **www.rhone.gouv.fr**

Vous trouverez :

- Les coordonnées et les actions des services régionaux et départementaux de l'État,
- Un portail vers les sites internet publics,
- Une aide aux démarches administratives :
  - le guide des droits et démarches,
  - les services publics près de chez vous,
  - prendre rendez-vous pour obtenir une carte grise, connaître les délais de délivrance...

ADRESSES UTILES

AÉROPORT

Lyon Saint-Exupéry .....0 826 800 826 (0,15 €/mn)

SOLIDARITÉ

L'Association Alerte Solidarité **(voir page 124)** propose :

■ BOUTIC'ALERTE

Boutique **ouverte à tous**, où sont vendus, en parfait état, vêtements et chaussures à prix modique. La recette est destinée aux personnes en difficulté.
Pour les jours et horaires d'ouverture, consulter les Echos de la Tour (rubrique "Tous responsables"). Ouverture chaque samedi matin de 9h à 12h (sauf période de vacances scolaires).

7 place Abbé Pierre (à droite de l'église).....04 72 30 75 71

■ ÉPICERIE SOLIDAIRE

Située 8B avenue Jean Gotail, cette épicerie solidaire donne la possibilité à des familles ou personnes identifiées par les travailleurs sociaux de la Maison de la Métropole ou du C.C.A.S., et retenues par l'association dans le cadre d'un entretien préalable à l'entrée dans ce dispositif, d'acheter des produits de consommation courante payés à environ 20 % du prix normal du marché.
Pour pouvoir faire bénéficier de ce service tous ceux qui peuvent en avoir besoin, il est limité à une durée de 3 mois par famille (renouvelable une seule fois).
Contact : Marie-Jo LIZÉE au 06 89 07 47 42

CADASTRE

- Consultable en Mairie
- Extraits délivrés au service du Cadastre :
  Cité Administrative de la Part-Dieu - 165 rue Garibaldi
  69003 Lyon.....04 78 63 37 37
- Sur internet (rechercher, consulter, commander) :
  www.cadastre.gouv.fr

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LYON (CAF de Lyon)

67 boulevard Vivier Merle
69409 Lyon Cedex 03 .....0 810 25 69 80
(0,78 € l'appel, puis 0,28 € la mn)

- Un service automatisé, 24h/24, 7j/7, pour obtenir des informations générales, des renseignements sur un dossier, une attestation de paiement...,
- Un service personnalisé, du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00 en contactant un conseiller.
- Site internet www.caf.fr

ADAPT DU RHÔNE - SITE D'IRIGNY

Centre de réadaptation professionnelle dédié aux personnes handicapées reconnues par la CDAPH en vue de leur réinsertion professionnelle et sociale.
Visite sur rendez-vous, tous les 1ers et 3èmes jeudis du mois à 14h (sauf en août).

Renseignements :
22 Grande Rue - 69540 Irigny.....04 78 46 39 58

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE LYON MÉTROPOLE

Siège
Place de la Bourse - 69289 LYON Cedex 02
Tél.....04 72 40 58 58

Agence Sud-Ouest-Lyonnais
17-19 rue Robespierre - 69700 GIVORS
Tél.....04 72 40 82 07
Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h sans rendez-vous et tous les après-midis sur rendez-vous (de 14h à 17h sauf le vendredi après-midi).

CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT DU RHÔNE (CAUE RHÔNE MÉTROPOLE)

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h
6 Bis quai St Vincent
69001 Lyon
Tél 04 72 07 44 55
Fax 04 72 07 44 59
Internet **www.caue69.fr**
(conseils "gratuits" en contrepartie de la taxe payée lors de la construction de chaque maison).

CORRESPONDANT LOCAL DU PROGRÈS

Correspondant d'Irigny : Robert LOMBARD
Tél.....04 72 30 79 94
.....06 28 15 27 18
..... robert.lombard@numericable.com
Agence du Progrès de Saint-Genis-Laval 04 78 73 01 96

IMPÔTS, CONTRIBUTIONS DIRECTES

Pour tout renseignement, Secteur Administratif des Impôts directs d'Irigny

- **Service des Impôts des particuliers :**
  Service de Givors : 1 rue Jacques Prévert - BP 30
  69700 Givors Cedex 04 72 49 52 60

- **Service des Impôts des entreprises :**

  Service de Givors : 1 rue Jacques Prévert - BP 30
  69700 Givors Cedex 04 72 49 52 90

- **Perception :**
  Perception de Saint-Genis-Laval : 9 rue Louis Archer
  69230 Saint-Genis-Laval.....04 78 56 35 01

MÉTÉO FRANCE BRON

Tél.....0 899 710 269 (0,34 €/mn)
Internet.....www.meteo.fr

MISSION LOCALE INTERCOMMUNALE DU SUD OUEST LYONNAIS

12 rue Colonel Sebbane
69600 Oullins 04 72 66 17 50

OBJETS TROUVÉS

- Sur Irigny, s'adresser en Mairie
- Sinon : 65 rue du Bourbonnais - 69009 Lyon.....04 78 47 72 89

PÔLE EMPLOI

Agence d'Oullins
18 Grande Rue
Tél..... 39 49 **(0,11 € TTC/min)**
Accueil libre : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
Sur rendez-vous : du lundi au jeudi de 12h30 à 16h15

De plus, voir "Maison de l'Emploi" d'Irigny dans "Services Municipaux" page 20.

POMPES FUNÈBRES À PROXIMITÉ

- **POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES**
  107 rue Jules Guesde
  69230 Saint-Genis-Laval.....04 72 39 16 17

- **ROC'ECLERC**
  71 boulevard de l'Europe
  69310 Pierre-Bénite 04 78 51 34 72

SÉCURITÉ SOCIALE "CPAM LYON"

69907 Lyon Cedex 20

- Courriers, feuilles de soins, arrêts de travail... à envoyer à cette adresse unique,
- Pour tous renseignements, de 8h00 à 17h30 du lundi au jeudi et de 8h00 à 16h30 le vendredi, contacts téléphone au 3646 (0.06 €/min).
- Pour connaître vos remboursements, 24h/24 :
  - par téléphone, au 3646 (0.06 €/min),
  - par Internet, "l'Assurance Maladie en ligne - AMELI" (interroger sa Caisse, s'informer, télécharger des documents…), sur le site de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie : **www.ameli.fr**
- Pour mettre à jour votre Carte Vitale en Mairie, voir **page 62**.

CARSAT (retraite)

35 rue Maurice Flandin
69436 Lyon Cedex 39 60
.....**www.carsat-ra.fr**

SERVICE DE L'HEURE

Tél. 36 99

SERVICE CIVIL DU PARQUET

Tribunal de Grande Instance de Lyon
Pour toute demande de rectification d'État-Civil
Ouvert en continu de 8h à 17h, du lundi au vendredi.
67 rue Servient
69433 Lyon Cedex 03 .....04 72 60 70 12

TÉLÉGRAMMES

- Télégrammes téléphonés 36 55
- Par Internet ..... **www.telegramme.com**

TRANSPORTS

- **ALLO TCL**.....04 26 10 12 12 (prix d'un appel local)
  ..... **www.tcl.fr**
  ..... **www.onlymoov.com**
- **SNCF** gare de Vernaison (borne automatique)
  Informations, réservations, délivrance de titres tous réseaux (y compris TGV) .....36 35 (0.40 €/min)
  ..... **www.sncf.fr**
- **GARES** **Part-Dieu, Perrache, Jean-Macé, Saint-Exupery** .....36 35 (0.40 €/min)

SNCF - SOS VOYAGEURS

Tél. 04 72 34 12 16

ILS TIENNENT UNE PERMANENCE...

Qui	Où	Quand
Avocat Conseil	En Mairie, Bureau des permanences, à côté de la salle Vigier	1er et 3ème lundis du mois de 18h00 à 19h00 Sans rendez-vous
Conciliateur M. CHAVANET	En Mairie, Bureau des permanences, à côté de la salle Vigier	1er et 3ème lundis de 14h00 à 17h00 Sur rendez-vous au 04 72 30 50 50
Police Municipale Chef de Poste M. TROTOBAS	En Mairie, Poste de Police Municipale	Les mercredis et samedis matin, de 10h00 à 11h00 ou à d'autres horaires, sur rendez-vous pris au 04 78 46 22 22
Service de l'Urbanisme Directeur de l'Urbanisme	En Mairie, Service Urbanisme 04 72 30 50 40 ou 04 72 30 76 78	Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h sans rendez-vous Tous les jours SUR RENDEZ-VOUS
"Aide aux courriers" Mme FABRE-JULIEN	En Mairie, Bureau des permanences, à côté de la salle Vigier À Yvours, 2 allée de la Fibre Française	Sur rendez-vous pris au 04 72 30 50 45 ou au 06 64 28 94 47 Sur rendez-vous pris au 04 72 30 50 45 ou au 06 64 28 94 47
Ligue contre le cancer Mme LANSEL	En Mairie, Bureau des permanences, à côté de la salle Vigier	1er mercredi du mois de 10h00 à 11h30 Sans rendez-vous Informations au 04 78 86 96 05 ou au 04 78 48 20 25
AJD Service de Prévention Spécialisée	4 place de l'Europe	Les lundis, jeudis et vendredis de 9h30 à 12h. Tél. 04 72 30 19 05

MARCHÉ

Le marché s'installe 2 fois par semaine les mercredis et samedis de 8h à 12h sur la place de l'Europe.

CULTES
CULTE CATHOLIQUE

Paroisse Saint André-Saint Pie X
La paroisse Saint André d'Irigny est rattachée à celle de Saint Genis Laval. Le Père Patrick Rollin est curé de cet ensemble et il est secondé par le Père Vincent Gérard, vicaire.

Impasse du Presbytère
Tél.....04 78 46 36 77
E-mail.....paroisse.irigny@yahoo.fr
Sites ..... http://lyon.catholique.fr?-Paroisse-d-Irigny-
.....https://m.facebook.com/Paroisse-catholique-dIrigny-1150816323219 60/

- Eglise Saint André - Place Abbé Pierre, dans le Centre
- Eglise Saint Pie X - 21 avenue de Verdun, à Yvours

Un guide paroissial détaillant les sacrements, les activités proposées par la paroisse et mentionnant tous les contacts est à disposition gratuitement au presbytère et dans les deux églises.

CÉLÉBRATIONS

• Le dimanche à 9h30 à l'église Saint-André
sauf : 1er dimanche du mois à 9h30 à l'église Saint Pie X
ou Messe des familles 10h30 à l'église Saint-André
(voir www.messes.info ou feuille mensuelle)
• En semaine, à 8h30 le mercredi à la salle St André
•Une fois par mois, le samedi à 18h30 à l'église St André, pastorale des jeunes (messe + rencontre - consulter l'agenda de la feuille paroissiale)

PERMANENCES D'ACCUEIL (au Presbytère)

• Permanence téléphonique : les mercredis de 10h à 12h
• Permanence au presbytère : les vendredis de 17h à 19h et les samedis de 10h à 12h (sauf vacances scolaires).

BAPTÊMES

La préparation se fait au cours de rencontres en soirée, dans les mois précédant la célébration. Prendre contact avec la permanence pour une inscription au moins 3 mois à l'avance.

MARIAGES

Les fiancés qui désirent se marier religieusement suivent une préparation à la paroisse.
Ne pas fixer de date avant accord avec la paroisse. Les fiancés sont invités à prendre contact avec la permanence au moins un an avant la période souhaitée pour le mariage.

FUNÉRAILLES

S'adresser au Presbytère. La date et l'heure des obsèques sont fixées après entente entre la famille, les Pompes Funèbres et la Paroisse.
Vous pouvez également joindre Monsieur Paul CHIRAT au 04 78 51 76 89.

ACTIVITÉS, MOUVEMENTS, GROUPES

- **Éveil à la Foi pour les enfants, 0-7 ans**
  Florence CHEVALLIER 04 78 46 32 94
- **Catéchèse et sacrement enfant** (catechese.irigny@gmail.com)
  Françoise DECHAMP 04 78 51 50 22
- **Catéchuménat et sacrements pour jeunes et adultes**
  Contacter la Paroisse 04 78 46 36 77
- **Aumônerie Collège et Lycée - Groupe des jeunes**
  Contacter la Paroisse 04 78 46 36 77
- **École catholique Antoine Truchet** (secretariat@ecoletruchet)
  Directrice : Véronique ARNÉS 04 78 46 36 69
- **Scouts et Guides de France /Groupe Abbé Pierre**
  (voir aussi p. 126)..... sgdf.irigny@gmail.fr
- **Groupe Bible** (Se renseigner auprès de la paroisse)
- **Groupe de prière des mères**
  mardi à 9h - Salle Saint André
  Françoise HOBEIKA..... 04 72 30 77 77
- **Action Catholique Ouvrière**
  R.VICENZOTTI 04 78 50 54 38
- **Alerte Solidarité et Épicerie Solidaire**
  Marie-Jo LIZEE 04 72 30 75 71
- **Visite aux personnes malades ou isolées**
  Marie-Claire SOUTRENON..... 04 78 46 45 45
- **MCR (Mouvement Chrétien des Retraités)**
  Monique BESSON 04 78 51 14 72
- **ACAT (Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture)**
  Josiane BERNON 04 78 50 06 78
- **CCFD Terre Solidaire**
  Françoise ROULET 04 78 46 20 03

CULTE PROTESTANT
(Église réformée)

7 rue de la Sarra
69600 Oullins 04 78 51 31 79
Site internet ..... http://erfoullins.free.fr

CULTE MUSULMAN

• Association Musulmane de Pierre-Bénite
164 rue des Martyrs de la Libération
69310 Pierre-Bénite.....04 72 66 92 49
E-mail .....mosquee_assounah@yahoo.fr

JUMELAGE

Notre Commune est jumelée depuis 1999 avec la Commune de Gochsheim en Allemagne.

La commission jumelage est composée d'élus, de représentants d'associations culturelles et sportives, d'enseignants et aussi de citoyens qui sont intéressés par la construction européenne et les échanges avec une autre culture et une autre langue.
Ce groupe est ouvert à tous, jeunes et moins jeunes. Il n'est pas du tout nécessaire de parler l'allemand.
Si vous souhaitez participer à cette activité, vous pouvez contacter :

Michelle RANCHIN.....06 69 94 29 90
Odile GESSNER.....06 73 30 06 45
ou laisser vos coordonnées en Mairie, au Secrétariat des Adjoints, afin de pouvoir être invité à une prochaine réunion.

GOCHSHEIM, notre ville jumelle, est située en Allemagne, à une distance de 832 km d'IRIGNY. Cette petite ville agréable, de 6400 habitants, se trouve en Bavière, dans la province de Franconie. Elle a, comme IRIGNY, une vie associative, culturelle et sportive très riche.

GOCHSHEIM a un important passé historique avec une église du 13ème siècle, son ancienne Mairie datant de 1561, mais aussi des remparts, et une "Maison des Apôtres" de 1612.

Les grands événements de nos échanges :

- Visite officielle annuelle,
- Rencontres sportives,
- Rencontres culturelles,
- Échanges de jeunes,
- Rencontres des familles,
- Stages de jeunes en entreprises,
- Découverte commune de capitales ou régions européennes…

Adresse du site du Comité de Jumelage de Gochsheim :
http://www.partnerschaft-gochsheim-irigny.de/

CONCOURS COMMUNAL DU FLEURISSEMENT

Chaque année, depuis 1985, est organisé à Irigny, le **Concours Communal des maisons et balcons fleuris**.
Ce concours est ouvert aux catégories suivantes :
• Maisons fleuries avec jardin d'agrément.
• Maisons sans jardin, avec balcons, terrasses, escaliers, fenêtres ou murs fleuris.
• Immeubles collectifs possédant au moins un tiers de logements fleuris par allée.
• Boutiques, établissements commerciaux et industriels, cafés, restaurants, hôtels, zones industrielles (à l'exception des bâtiments communaux).
• Exploitations agricoles.

Pour tout renseignement complémentaire et pour vous inscrire, veuillez consulter le site internet de la Ville : www.irigny.fr à la rubrique "Au quotidien" / "Environnement".

Vous pouvez également participer au **Concours Départemental du fleurissement** : renseignements à l'accueil de la Mairie au 04 72 30 50 50

DON DU SANG

L'Etablissement Français du Sang (E.F.S.) a absolument besoin de dons du sang pour sauver des vies. L'E.F.S. et l'A.R.V.S. locale (Association Régionale des Volontaires du Sang) organisent régulièrement des collectes sur notre Commune.

LIEU :
Centre Culturel de Champvillard (Pastorale) - rue de Boutan.

2017

- **Mercredi 20 septembre**
- **Mercredi 22 novembre**

2018

- **Mercredi 31 janvier**
- **Mercredi 18 juillet**
- **Mercredi 21 novembre**
- **Mercredi 2 mai**
- **Mercredi 19 septembre**

Tous renseignements auprès des responsables locaux de l'Association Régionale des Volontaires du Sang
(voir page 128)

LES GRANDES ANIMATIONS À IRIGNY FIN 2017 ET PENDANT LE 1ER SEMESTRE 2018

D'ores et déjà, vous pouvez retenir quelques évènements qui animeront la vie irignoise tout au long des mois à venir :

2017

- **Exposition Artistique, "Vue d'Artistes",** du 1er au 30 septembre,
- **Forum des Associations,** samedi 2 septembre,
- **Journées du Patrimoine**, samedi 16 et dimanche 17 septembre,
- **Vide-greniers**, dimanche 24 septembre,
- **"La Guinguette", soirée de lancement de la Saison Culturelle,** mercredi 27 septembre, à la Pastorale,
- **Beaujolais nouveau,** jeudi 16 novembre,
- **Passage du Flambeau des Classes et Catherinettes,** samedi 18 novembre, à la Pastorale,
- **Marché de Noël Solidaire,** dimanche 3 décembre, à "la Pastorale",
- **Le "Téléthon"**, le vendredi 1er décembre au soir, à "la Pastorale", au Centre Culturel de Champvillard, et le samedi 2 au matin dans le centre du village,
- **La Fête des Lumières**, le vendredi 8 décembre avec de multiples animations, à partir de 18h00, dans le centre de la Commune.

2018

- **Le Carnaval**, samedi 17 mars (report en cas de pluie au 7 avril),
- **Semaine de Printemps de l'A.M.I.,** du 20 au 24 mars,
- **La "Fête au Village"**, du 6 au 11 juin,
- **Foire commerciale et Marché de la Création**, samedi 9 juin,
- **La Course des "2 Forts"**, vendredi 6 juillet,
- **Le Feu d'artifice** de la Fête Nationale, tiré le 13 juillet à 22h dans le Parc de Champvillard.

CIRCULATION / STATIONNEMENT

Zone 30

Pour améliorer la cohabitation des véhicules, des "2 roues" et des piétons, et permettre un meilleur partage des espaces et une sécurité renforcée, une Zone 30 (vitesse limitée à 30km/h) a été instaurée dans le centre-ville.
Un plan précis est disponible sur le site de la ville (www.irigny.fr), ou à l'accueil de la Mairie.

Dans la Zone 30, les vélos doivent suivre le sens normal de circulation. En effet, dans un souci de sécurité, et étant donné le relief du centre-ville et l'étroitesse de certaines rues, les cyclistes ne sont pas autorisés à rouler à contre-sens, notamment sur les voies en sens unique.

Stationnement gratuit à durée limitée dans le Centre d'Irigny

Afin de favoriser la rotation des véhicules et de lutter contre les voitures «ventouses» qui occupent, dans la durée, des emplacements, il a été décidé, après concertation avec les commerçants, d'organiser comme suit le stationnement règlementé dans le Centre :
Toutes les places de stationnement à temps limité le sont à **1H30** (avec ticket d'horodateur faisant foi), **excepté**, quelques places dont le temps de stationnement est limité à **10 minutes** (sans obligation de ticket d'horodateur) :
- **6 places** qui se situent sur la place de la Croix Jaune (face à la Maison de la Presse),
- **3 places** qui sont juste en face de la Mairie, sur la place de l'Europe,
- **3 places** qui sont à proximité immédiate du Pôle Petite Enfance, sur la place de l'Europe.
- **1 place** qui se trouve place Abbé Pierre, devant "Brico Jardin".

Des horodateurs, sont installés à différents endroits. Pour obtenir un ticket, il vous suffit de saisir la totalité du numéro d'immatriculation (chiffres et lettres) de votre véhicule, qu'il soit doté d'une ancienne ou d'une nouvelle plaque.

Un plan détaillé des différentes zones de stationnement réglementé est disponible sur le site de la Ville (www.irigny.fr) dans la rubrique "Au Quotidien" / "Déplacements" / "Stationnement" .

TRANSPORTS EN COMMUN

■ **Ligne 15** : elle relie tous les jours, dans les deux sens, jusqu'à minuit, à raison du passage d'un bus toutes les 12 à 15 minutes en semaine, Irigny (départ et terminus chemin des Hauts de Sélettes) à Lyon-Place Bellecour, en passant par le centre d'Irigny, Pierre-Bénite, la gare d'Oullins (correspondance avec le métro Ligne B pour Gerland-Jean Macé- Part-Dieu-Charpennes).
De plus, par la ligne 15 Express, du lundi au vendredi, Vernaison-Place et Irigny sont reliés directement à la Place Bellecour via l'A7, 2 fois le matin dans le sens Vernaison Place - Bellecour et 2 fois le soir dans le sens Bellecour-Vernaison Place.

■ **Ligne 18** : elle relie tous les jours, dans les deux sens, jusqu'à 21h, à raison du passage d'un bus toutes les 30 à 60 minutes, Vernaison à la gare d'Oullins (métro ligne B- voir ci-dessus) en passant par Irigny le Bas (Yvours, les Sélettes) et Pierre-Bénite.

Vous pouvez consulter et télécharger les horaires sur le site internet de la ville (www.irigny.fr - dans la rubrique "Au Quotidien"/ "Déplacements"/ "Transports en commun", ou à l'accueil de la Mairie. Vous pouvez également vous rendre sur le site www.tcl.fr pour en savoir plus ou charger une application très utile pour Smartphone (Iphone ou Android), ou encore sur www.onlymoov.com et télécharger l'application OPTYMOD.

ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Une élimination rationnelle des déchets est un facteur important de protection de l'Environnement.
Accomplissez ce geste citoyen !

COLLECTE À DOMICILE DES ORDURES MÉNAGÈRES

- Lundi et jeudi matin, collecte des ordures ménagères en **poubelle grise**.
- Mercredi matin, collecte des déchets recyclables en **poubelle verte** : cartons, papiers, journaux-magazines, emballages plastiques (bouteilles, packs), emballages métalliques (boîtes de conserves, boissons) ; le tout **en vrac** dans votre poubelle verte.

RAMASSAGE À DOMICILE DES OBJETS VOLUMINEUX NON RECYCLABLES

Trois fois par an le lundi, la Municipalité organise et finance un ramassage à domicile des encombrants. Vos objets doivent être déposés à l'emplacement habituel de vos poubelles le dimanche précédant la collecte à partir de 16h, jusqu'au lundi à 7h, dernier délai.

Ne sont pas ramassés et doivent être déposés en déchèterie : remblais, gravats, déchets végétaux, produits ménagers toxiques, huiles usagées, batteries, équipements électriques et électroniques (ordinateurs, TV, téléphones, imprimantes).

Les prochaines dates :

- **Lundi 2 octobre 2017**
- **Lundi 11 juin 2018**
- **Lundi 19 mars 2018**
- **Lundi 1er octobre 2018**

DÉPÔT EN DÉCHÈTERIE

La Métropole possède 19 déchèteries ouvertes aux habitants. Les plus proches d'Irigny se trouvent :

Chemin de la Gravière à PIERRE-BÉNITE 04 72 39 21 87

28 avenue de Chantelot à GRIGNY 04 72 30 61 24

26 rue Léon Blum à FEYZIN 04 78 70 63 03

L'accès est gratuit pour les véhicules dont le poids total autorisé en charge (PTAC) est inférieur ou égal à 2 000 kg, et les remorques dont le PTAC est inférieur ou égal à 500 kg.

L'accès est payant pour les véhicules utilitaires dont le PTAC est compris entre 2 000 kg et 3 500 kg, et les remorques dont le PTAC est compris entre 500 kg et 750 kg.

L'accès est interdit aux autres véhicules.

Sont acceptés les déchets encombrants (meubles, électroménager, gravats, ferraille...), les déchets textiles (vêtements usagés, tapis...), les déchets végétaux, les déchets ménagers spéciaux (produits de nettoyage, d'entretien, de bricolage, de jardinage, peintures, huiles de vidange, piles, batteries...), les équipements électriques et électroniques (ordinateurs, TV, téléphones, imprimantes...).

Ne sont pas acceptés les pneumatiques, l'amiante (fibrociment), les déchets ménagers et les produits pharmaceutiques.

Les "D3E" (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques)

Depuis le 15 novembre 2006 (décret n°2005-289),ces produits doivent être recyclés et non plus éliminés. En fin de vie, ils doivent donc être déposés dans les déchèteries, ou ramenés aux distributeurs, qui ont l'obligation de les reprendre à l'occasion d'un achat, à raison d'un appareil repris pour un acheté. **C'est pour cette raison qu'ils ne doivent plus être mélangés aux encombrants.**

Les 19 déchèteries du Grand Lyon acceptent les radiographies usagées. Celles-ci sont récupérées par «Terre d'amitié», association humanitaire d'aide médicale pour les pays en voie de développement, qui se charge de les orienter vers des filières adaptées. Les bénéfices des ventes permettront de venir en aide aux dispensaires et aux hôpitaux du Bénin, du Burkina-Faso, du Mali et du Sénégal.

DÉCHÈTERIES : ouverture du lundi au dimanche :

- Du 1er avril au 31 octobre, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00, le samedi de 8h30 à 18h00, le dimanche de 9h00 à 12h00,
- Du 1er novembre au 31 mars, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, le samedi de 9h00 à 17h00, le dimanche de 9h00 à 12h00.
- Fermeture les jours fériés.

LISTE DES EMPLACEMENTS DES CONTAINERS

Containers à verre

- Chemin des Laies (n°25),
- Rue de Presles : parking du cimetière,
- Rue de Grange Haute (n°5),
- Rue du stade : parking du stade,
- Allée de la Fibre Française : sur le trottoir longeant le parking du supermarché Carrefour Market,
- RD 315 : face au n°26 rue de Sélettes,
- Avenue Charles de Gaulle : face à l'entrée de la résidence *Le Domaine*
- Chemin des Hauts de Sélettes : sur le parking (face au n° 15),
- Rue de Boutan : entre les tennis et le Centre Culturel de Champvillard,
- Chemin de Champvillard : à l'entrée du parking de la piscine,
- Avenue Jean Gotail : sur le parking face à l'école maternelle-Village,
- Rue du 11 Novembre : intersection avec la rue de Taillepied,
- Place de la Croix Jaune (silo enterré),
- Rue de la Mouche : face au n°13.
- Rue de Serrières (près du pont de l'A450).
- Fort de Montcorin (sur le parking).
- Rue de la Fondation Dorothée Petit : à l'entrée de la Résidence Dorothée Petit.

La Métropole collecte le verre à travers plus de 2000 silos répartis sur l'ensemble du territoire du Grand Lyon. Une fois récupéré, le verre est vendu à des sociétés spécialisées dans son recyclage. Les bénéfices de cette vente sont versés chaque année au Comité du Rhône de la **Ligue contre le Cancer,** pour financer une partie de ses activités.
À ce jour, 17 silos sont répartis sur l'ensemble de la commune. Sur les 3 dernières années, une moyenne de 23,9 kg/hab est récoltée (19,5 kg/hab en moyenne sur la Métropole de Lyon). Bravo aux Irignois, faisons encore mieux l'an prochain !

Containers à piles

- A l'intérieur des quatre groupes scolaires,
- A l'intérieur du collège Daisy-Georges Martin,
- Et aux abords des commerces vendant des piles : place de la Croix-Jaune (sur la façade de la Maison de la Presse) ; place Abbé Pierre (sur la façade de Brico-jardin) ; à Yvours (magasin Carrefour Market).
  Ces containers comportent deux compartiments, l'un pour les piles alcalines, l'autre pour les piles au mercure.

DEJECTIONS CANINES

Pour lutter efficacement contre cette nuisance, des distributeurs de sachets sont mis à disposition des propriétaires de chiens, en divers endroits de la Commune :

- **Square Clément Bouquet**, en face de la Gendarmerie
- **Avenue Jean Gotail**, à proximité de l'espace ludique pour enfants
- **Place de l'Europe,** devant le passage de la Dîme et à proximité du square Porchet
- **Grande Rue**, près de l'entrée des garages des nouveaux immeubles.
- **Rue du 11 novembre**, près du Collège
- **Rue de Grange Haute. (**n°5)
- **Rue du 8 mai.** (n°6 et n°23)
- **Rue Claudius Peymel**, (près de l'aire de jeux)
- **Angle chemin de Venières/rue des Ecoles**
- **Square Mouron** (rue Baudrand)
- **Rue de la Chapelle d'Yvours**
- **Rue de la Visina,** à l'entrée du lotissement "Le Bourg"
- **Rue de Boutan,** devant le Centre Culturel de Champvillard

Ces distributeurs sont installés à proximité de corbeilles de propreté, où les sachets peuvent être déposés après utilisation.

INTERDITS !

• Brûlage : conformément à l'**arrêté préfectoral n° 2008-5563** le brûlage en plein air des déchets de jardin est interdit toute l'année pour les communes disposant d'une décheterie à proximité.
Pensez à la décheterie de notre secteur :
Chemin de la Gravière à PIERRE-BENITE
Tél. : 04 72 39 21 87

• Et Bruits...
Les activités de plein air bruyantes - (tonte de pelouse, sciage de bois...) sont uniquement autorisées aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- Les dimanches et les jours fériés de 10h à 12h.

17/18

GUIDE IRIGNY

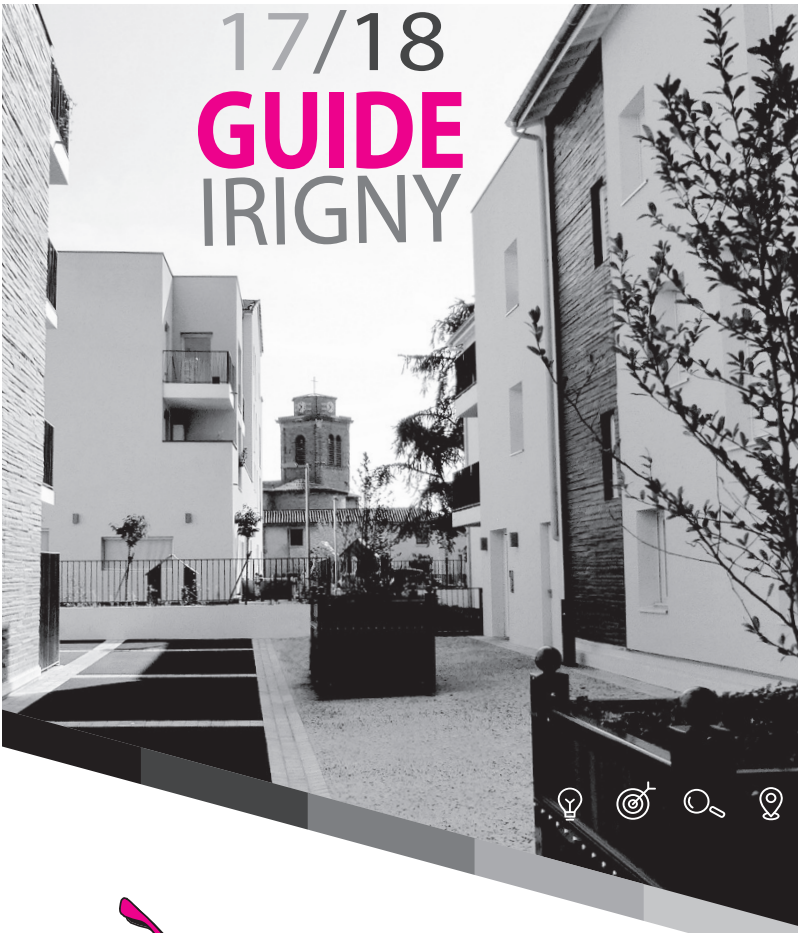

Professionnels

WWW.IRIGNY.FR

VILLE D'IRIGNY

PROFESSIONNELS

Aide à la création d'entreprises
Graines de Sol P. 89

Professions Médicales et Para-Médicales P. 91
Commerces et Services P. 96
Divers P.105
Artisans P.108

Note à l'intention des professionnels, artisans, commerçants, entreprises, etc...

Nous publions, chaque année, les renseignements en notre possession au 1er juillet.
En cas de modification, de changement d'adresse, de cessation d'activité, etc... merci de nous le faire savoir, en retournant en Mairie la fiche située en **page 135** de ce guide.

GRAINES DE SOL

UNE COOPÉRATIVE D'ACTIVITÉS AU SERVICE DES IRIGNOIS

Depuis juillet 2011, la commune d'Irigny est partenaire de la coopérative d'activités "Graines de Sol" et la soutient financièrement, aux côtés des communes de Pierre-Bénite, Saint-Genis-Laval, Oullins, de la communauté de Communes du Pays Mornantais et de plusieurs autres partenaires publics (notamment la Métropole de Lyon, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'Etat).

Installée à Pierre-Bénite, cette coopérative d'activités est à la disposition de tout Irignois qui souhaite se lancer dans un projet de création de sa propre activité économique, quelle qu'en soit la forme juridique future (auto-entreprise, unipersonnelle, SARL...).

"Graines de Sol" peut lui proposer une étude de faisabilité de son projet, puis un accompagnement juridique personnalisé, et un soutien individuel dans les différentes phases de démarrage (devis, commandes, factures, feuilles de paye, déclarations fiscales et sociales diverses, etc...).

Pour bénéficier de l'aide de "Graines de Sol" et de son réseau d'acteurs économiques, il suffit de prendre contact avec les permanents de la coopérative pour un premier entretien, après avoir, bien sûr, réfléchi le plus précisément possible à son projet.

Pour en savoir plus, des réunions d'information sont organisées tous les mois.

Renseignements et inscriptions : *Graines de Sol*
64 rue Roger Salengro – 69310 Pierre-Bénite 04 78 15 92 32
contact@grainesdesol.fr
http://www.grainesdesol.fr
Horaires :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi
9h00 à 12h30 et 14h00 à 17h30
Mercredi de 14h00 à 17h30

PROFESSIONS MÉDICALES ET PARA-MÉDICALES

- MÉDECINS P. 92
- PSYCHIATRE P. 92
- PSYCHOLOGUES P. 92
- PHARMACIENS P. 92
- DENTISTES P. 92
- INFIRMIER(E)S P. 93
- KINÉSITHÉRAPEUTES P. 93
- OSTÉOPATHES P. 93
- PÉDICURE / PODOLOGUE P. 93
- ORTHOPHONISTES P. 94
- PSYCHOMOTRICIENNES P. 94
- REFLEXOLOGUE P. 94
- VÉTÉRINAIRE P. 94
- OSTHÉOPATHE POUR ANIMAUX P. 94
- CENTRES DE SOINS SPÉCIALISÉS P. 94
- DIÉTÉTICIENNE P. 94
- RELAXATION P. 94

PROFESSIONS MÉDICALES ET PARA-MÉDICALES

MÉDECINS

Dr BOTHIER Christophe
2 rue Baudrand.....04 78 46 39 63

Dr DELMAIRE Patrick
2 rue Baudrand.....04 78 46 21 09
.....06 11 88 58 00

Dr GAILLARD Dominique
12 place de l'Europe.....04 78 51 33 71

Dr MOINE Catherine
16 allée de la Clairière 04 26 02 01 43

PSYCHIATRE

Dr DI SCALA Jacqueline
2 rue Baudrand.....04 72 30 11 65

PSYCHOLOGUES

BOECKLER Floriane
3 rue Baudrand.....06 71 32 68 31

COMMERÇON Georges
42 rue du 8 Mai 1945.....06 27 92 50 88

DEROIDE Jocelyne (Psychologue Clinicienne)
24 impasse de Chapoly.....06 80 40 01 83

PHARMACIENS

PHARMACIE LHUILLIER
Mme LHUILLIER Béatrice
16 avenue de Bezange.....04 78 46 33 48

PHARMACIE D'YVOURS
M. SABRAN Frédéric
Allée de la Fibre Française 04 78 50 99 20

PHARMACIE WILDENTHALER
M. WILDENTHALER Christian
Place de la Croix Jaune 04 78 46 40 05

DENTISTES

Dr FAUCONNET Gilles **Dr DROESCH Anna**
Dr TRUONG Anh-Nguyet **Dr DONZELOT Emmanuel**
Dr LIMOUZIN Sarah
5 rue du 8 Mai 1945 .....04 78 46 36 98

INFIRMIERS ET INFIRMIÈRES

ZITI Lila
MARQUET-ALMAND Sophie
PETRILLI Delphine
CERVERA Jean-Pierre
BROTTET Lucy
GOURMEL Martine
NOCAUDIE Céline
2 Bis Place Abbé Pierre.....04 78 46 43 11

JULIEN Anne
REBOLLO Josette
4 rue de l'église 04 78 46 24 32

KINÉSITHÉRAPEUTES

FELBER Laurent
AZZOPARD Benoît
CAUDAL Olivier
DIRAND Thomas
CASSAR Anthony
MULOT Virginie (pratique l'urogynécologie)
2 rue Baudrand - Immeuble La Cadette 04 78 46 35 88

DURY Natacha
GREGOR Geneviève
PASSOT Pierre-Luc
2 Bis place Abbé Pierre 04 78 46 44 05

VEY Pierre
PETTON Marine
10 avenue Jean Gotail.....04 78 46 43 08

HARZEL Patrick
VALLEIX Stéphane
3 rue de Grange Haute 04 72 30 76 69

DIAS Karine - masseur/kinésithérapeute (à domicile)....06 34 22 35 89

OSTÉOPATHES

AZZOPARD Benoît
2 rue Baudrand - Immeuble La Cadette 04 78 46 35 88

CAUDAL Olivier
2 rue Baudrand - Immeuble La Cadette 06 80 46 42 11

OTT Aurélia
6 rue de la Visina.....04 78 46 25 71

VALLEIX Stéphane
3 rue de Grange Haute 04 72 30 76 69

VEY Pierre
10 avenue Jean Gotail.....04 78 46 43 08

PÉDICURE/PODOLOGUE

MORELLO Mélanie
3A Grande Rue Bât. E1.....06 76 58 89 54

ORTHOPHONISTES

ROLLET-PERROTTO Pascale
GUIRAUD Marie
33 rue du 8 Mai 1945.....04 78 46 21 90

SHAW-PERRIN Anne-Sophie
BESACIER Delphine
6 rue de la Visina.....04 37 41 59 37

EGLIN Anne
6 rue de la Visina.....06 23 14 24 61

POZARD Prescillia
1 avenue Jean Gotail.....04 72 24 80 98

PSYCHOMOTRICIENNES

NARCE-GUERREIRO Christelle
DUNOD Charlène
6 rue de la Visina 04 37 41 59 37

REFLEXOLOGUE

RICHARD Cécile
2 chemin de l'Île Tabard.....06 13 61 51 71

VÉTÉRINAIRE

VERJAT-MATHEVET Catherine
1 rue de Grange Haute.....04 72 30 42 81

OSTHÉOPATHE POUR ANIMAUX

GUILLET Renaud
25 rue de Garanteze.....06 51 44 79 07
.....www.guilletrenaud-animasteo.fr

CENTRES DE SOINS SPÉCIALISÉS

CALYDIAL Centre Associatif LYonnais de DIALyse
51 rue d'Yvours.....04 72 39 00 17

CENTRE DES MALADIES DU FOIE ET DE L'APPAREIL DIGESTIF DU SUD-OUEST LYONNAIS
5 avenue de Verdun 04 72 66 67 00

DIÉTÉTICIENNE

FAYSSE Amélie
6 rue de la Visina 06 03 05 30 36
.....04 37 41 59 37

RELAXATION

FENET Valérie
.....06 63 23 23 27
.....valeriefenet@gmail.com

COMMERCES ET SERVICES

- ALIMENTATION P. 97
- AMBULANCES P. 97
- AUTO-ÉCOLE P. 97
- BARS ET RESTAURANTS P. 97
- BANQUES P. 98
- BOUCHER CHARCUTIER P. 98
- BOULANGERS PÂTISSIERS P. 98
- CHAMBRES D'HÔTES - GÎTE P. 98
- COIFFEURS P. 98
- COIFFEURS À DOMICILE P. 99
- ESTHÉTICIENNES P. 99
- FLEURISTES P. 99
- FORMATION ET CONSEILS EN VIN P. 100
- GARAGES - RÉPARATION AUTOMOBILE - VENTE DE VÉHICULES P. 100
- HORTICULTEUR P. 100
- HÔTEL P. 100
- LA POSTE P. 100
- MULTISERVICES P. 100
- OFFICE NOTARIAL P. 101
- CONSEIL GESTION PRIVÉE P. 101
- AVOCATS P. 101
- OPTIQUE P. 101
- PRESSE - TABAC P. 102
- QUINCAILLERIE - BRICOLAGE - JARDINERIE -DÉCORATION- PETIT ÉQUIPEMENT DE LA MAISON P. 102
- SUPERMARCHÉ P. 102
- TAXI P. 102
- VTC P. 102
- TRAITEUR P. 102
- CAMIONS PIZZAS P. 103
- CENTRE DE LOISIRS SPORTIFS P. 103
- DÉTENTE / LOISIRS / PROMENADE P. 103
- VENTE PRODUITS LOCAUX P. 103
- FABRICATION ET LIVRAISON DE SANDWICHS ET SALADES P. 103

COMMERCES ET SERVICES

ALIMENTATION

LEADER PRICE EXPRESS
19 avenue de Bezange.....04 78 46 29 91

LA VOIE VERTE
11 place de la Croix-Jaune.....04 72 67 90 84

AMBULANCES

AMBULANCES IRIGNOISES
M. SANTSCHI Claude
46 rue du 8 mai 1945.....04 78 46 34 19

AUTO-ÉCOLE

AUTO-ÉCOLE DU CANAL
M. ANTONI Baptiste
6 rue Baudrand.....04 78 46 07 86

BARS ET RESTAURANTS

O'CONQUISTADOR
MM. MATHE Anthony et Romain
2 Grande Rue.....04 72 30 04 87

BRASSERIE DE LA MAIRIE
M. TAYFUR Baran
1 place de l'Europe 09 72 86 12 97

CAP PIZZA
8 rue Baudrand 06 62 93 87 22
.....09 67 25 85 30

CAFÉ DE LA TERRASSE
M. MUTH Sophara
14 avenue de Bezange.....09 67 83 23 06

LE COMPTOIR DES LÔNES
M. D'ANTONIO
20 rue d'Yvours.....04 78 50 11 15

RESTAURANT DU VIEUX PORT
M. et M^me^ GUERRERO
6 impasse du Vieux Port.....04 78 51 71 50

RESTAURANT DU BIEN-ÊTRE
M. PINEAU Pascal
8 chemin de l'Île-Tabard.....04 78 46 41 53

K.F.C.
17 chemin des Mûriers 04 72 30 83 49

BANQUES

CAISSE D'ÉPARGNE DE LYON
1 rue Baudrand.....0 820 02 51 69 (0,12€/min)

CRÉDIT AGRICOLE CENTRE-EST
12 avenue de Bézange.....04 78 46 01 58

LA BANQUE POSTALE
Place de la Croix Jaune.....36 39

BOUCHER CHARCUTIER

BOUCHERIE CHARCUTERIE ORIOL
M. ORIOL Claude
17 avenue de Bezange.....04 78 46 36 64

BOULANGERS PÂTISSIERS

BOULANGERIE PÂTISSERIE CHOCOLATERIE TRAITEUR PONCET
M. et Mme PONCET
10 avenue de Bezange.....09 52 17 72 79

"BAGUETTES & SANDWICHS TRADITION"
M. CHAGNEUX Bruno / M. LEFIN Anthony
13 place de la Croix Jaune 04 78 46 15 68

CHAMBRES D'HÔTES - GÎTE

LE CLOS DES ECUREUILS
M. et Mme ALONZO www.leclosdesecureuils.fr
12 impasse de la Basse Combe .....04 78 56 82 25 / 06 12 38 91 16

LES RIVOIRES
M. et Mme GOIFFON
2-4 rue Delbourg 06 88 13 54 25

LE RELAIS DU CLOCHER
M. TOURON et Mme DEFASQUE
2 rue de l'Église 06 61 55 24 52
.....06 73 48 74 40

COIFFEURS

JD CREATION (Hommes - Femmes)
Mme PALISSE Delphine
18 avenue de Bezange.....04 78 46 39 03

SALON CORINE (Hommes - Femmes)
Mme GULON Corine
15 avenue de Bezange.....04 78 46 32 61

AMBIANCE COIFFURE (Hommes - Femmes)
Mme DI REZZE Jakline
4 rue de l'église 04 72 49 76 22

COIFFEURS À DOMICILE

RÉJANE COIFFURE
Mme LEVASSEUR Réjane.....07 68 07 95 12

NOUVEL'HAIR
Mme DURY Béatrice.....06 76 51 49 58

UN BRUN DE FOLIE
Mme VASQUEZ Maeva.....06 69 50 40 75

ESTHÉTICIENNES

MYRIAM ESTHÉTIQUE
Mme CROZE Myriam
3 place Abbé Pierre 04 78 46 27 72

L'ESTRELLA
Mme PRIN Elodie
2 Bis chemin des Hauts de Sélettes
Lotissement "Les Camélias" N°8 .....06 59 99 73 09

BERTILLE ESTHETIQUE
Mme BURAIS Bertille 06 23 81 03 26
..... bertille-esthetique@hotmail.com

FLEURISTES

LE TAMARIS
Mme GREINER Sophie
1 place Abbé Pierre 04 78 46 33 93

AMOROSA
Mme CAROSSO Aude
1avenue de Bezange 04 26 28 50 61

FORMATION ET CONSEILS EN VIN

M. DELESALLE Pierre
19 rue de Boutan 04 72 30 00 20

GARAGISTES - RÉPARATION AUTOMOBILE - VENTE DE VÉHICULES

GARAGE REYNARD - AGENT RENAULT
Messieurs REYNARD Pierre et Frédéric
4 allée de la Fibre Française 04 78 50 53 53

ASIAN AUTO PARTS
M. FOUCART
51 rue de la Mouche.....04 78 50 30 37

CARROSSERIE DE PIERRE-BENITE
M. CORTES Patrick
48 rue de la Mouche..... 04 78 50 48 59

ELITE CAR
M. BENBOUZID
7 rue Moulin Berthier 04 78 57 54 35

AUTO-CF
M. SORBIER Fabrice
35 rue d'Yvours.....06 26 58 86 04

HORTICULTEUR

ROUGY
23 rue du Stade.....04 78 51 83 21

HÔTEL

PREMIÈRE CLASSE
Mme DESPRETZ
17 rue de la Mouche 04 78 51 03 54

LA POSTE

4 place de la Croix-Jaune 36 31
(Horaires page 71)

MULTISERVICES (NETTOYAGE, ENTRETIEN, BRICOLAGE...)

NET ECLAIR *(nettoyage)*
Mme BRONZETTI Ghislaine
5 B rue Baudrand.....09 67 29 14 23

L'ATELIER DU LINGE *(repassage)*
Mme ASENCIO Sylvie 04 37 22 03 53
38 Bis Côte Bertaud .....www.atelier-du-linge.fr

STP *(entretien, bricolage...)*
M. DE JUVENEL Emmanuel 04 78 46 02 72
..... 06 98 03 08 87

IDONEUS *(nettoyage locaux professionnels)*
MM. HUBER et CHAPELLE.....06 66 26 95 95 / 06 68 90 09 88

SARL SMASH *(nettoyage)*
M. MALORIOL Patrick
36 rue de la Mouche.....06 15 89 95 74

IVA PROPRE *(nettoyage - entretien)*
M. IVANENCO Dimitri
32 Route Neuve.....06 59 07 07 33
.....Iva69@gmail.com

OFFICE NOTARIAL

Maître TOLLET François
10B rue Baudrand.....04 78 46 21 05

CONSEIL GESTION PRIVÉE

ALESTRA
Mme ALESTRA Marie.....06 01 45 26 13
.....www.alestragestionprivee.fr

AVOCATS

Maître JALOUSTRE Anne
8 B avenue Jean Gotail.....04 37 24 91 20

Maître ANDRES Éric
6 rue de la Visina.....04 78 60 21 09

OPTIQUE

VOTRE POINT DE VUE
M. VERNILLET Jean-Christophe
3 place Abbé Pierre 04 78 46 35 44

NOTRE OPTICIEN
M. PERCEVAL Richard
6 - 8 avenue de Bezange.....09 84 48 59 30

PRESSE - TABAC

TABAC - PRESSE (dépôt de pain le lundi)
M. Mme TAVERNIER Julien et Audrey
Place de la Croix-Jaune 04 78 46 45 94

QUINCAILLERIE - BRICOLAGE - JARDINERIE - DÉCORATION - PETIT ÉQUIPEMENT DE LA MAISON

BRICO JARDIN
M. MALHOMME Pascal
5 place Abbé Pierre 04 78 46 40 14

MAISON À VIVRE
Mme MALHOMME Joëlle
3 rue de l'église 09 80 82 07 34

SUPERMARCHÉ

CARREFOUR MARKET
Allée de la Fibre Française 04 78 51 26 26

TAXI

M. SABIOTE
21 impasse de Grange Haute.....04 72 30 79 36 / 06 11 37 12 89

VTC

VVTC
M. KOCH Victor 06 75 79 23 54
.....victor.koch72@gmail.com

SPRINGBOK
M. DUBOIS Philippe 06 34 90 22 73
.....www.springbokvtc.com

TRAITEUR

SERGE MAGNER TRAITEUR (Réceptions, etc...)
M. BRET Nicolas
Impasse Louis Verd 04 72 39 51 51

SARL LES SYLPHIDES
M. et Mme GROSSE Philippe et Sylvie
41 rue de la Fondation Dorothée Petit.....06 08 07 75 06

CAMIONS PIZZAS

PIL'POIL PIZZA (le vendredi à partir de 18h)
M. DUBANCHET Fréderic
Rue du 11 Novembre (parking derrière la Poste).....07 85 60 47 03

PIZZA SANDRO (du mardi au dimanche à partir de 18h)
Mme FAILLARD Aurélie
Parking du Stade à Yvours.....06 35 47 96 67

PIZZA SERGIO (du mardi au samedi à partir de 18h)
M. MAGNARD Serge
Parking rond-point Bernard Clavel.....06 83 0119 48

CENTRE DE LOISIRS SPORTIFS

FUTBOL ARENA (Foot Indoor, Badminton, Zumba)
Rue du Broteau (Z.I. du Broteau) 09 82 58 12 75

DÉTENTE / LOISIRS / PROMENADE

ATTELAGE COMTOIS IRIGNOIS (calèche)
M. et Mme BEROUD
11 chemin des Laies 06 99 89 51 40
.....attelagecomtois@gmail.com

VENTE PRODUITS LOCAUX

EARL "LES SAVEURS IRIGNOISES" (vendredi de 16h à 18h30)
M. BEROUD Jeremy
23 rue de Boutan 06 82 83 77 50
.....saveursirignoises@yahoo.fr

FABRICATION ET LIVRAISON DE SANDWICHS ET SALADES

SARL LOCALIMENT
M. SEVELINGE Mathieu
17 rue de l'église 06 29 48 03 04
.....matfaim@laposte.net

DIVERS

- CONSEILS ET FORMATION COMMUNICATION - MANAGEMENT P. 106
- COMMERCE INTERNATIONAL - TOUTES MISSIONS DE CONSEIL ET DE FORMATION P. 106
- IMPRESSION - CONSOMMABLES INFORMATIQUES P. 106
- INFORMATIQUE : DÉPANNAGE - ASSEMBLAGE - MAINTENANCE - FORMATION P. 106
- CRÉATION SITES INTERNET / APPLICATIONS P. 106
- DOMOTIQUE P. 106
- LOCATION MATERIEL POUR RÉCEPTIONS P. 107
- PROMOTION IMMOBILIÈRE - CONSTRUCTIONS AGENCE IMMOBILIÈRE P. 107
- TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES - RÉGIE - SYNDIC P. 107
- FOURNITURES ET SYSTÈMES D'ÉCLAIRAGE P. 107

DIVERS

CONSEILS ET FORMATION - COMMUNICATION - MANAGEMENT

NOVA-EH

M. THOULON Cédric 06 64 65 00 63
6 côte Berthaud .....www.nova-eh.fr

COMMERCE INTERNATIONAL - TOUTES MISSIONS DE CONSEIL ET DE FORMATION

ILEXIS

Mme DAUMAS Sophie
12 ter rue Grange Haute.....04 26 72 16 16
..... www.ilexis.fr

IMPRESSION - CONSOMMABLES INFORMATIQUES

IMPRIM' ECO

52 avenue de Verdun 04 78 50 76 27

INFORMATIQUE : DÉPANNAGE - ASSEMBLAGE - MAINTENANCE - FORMATION

AMIPROTEK

M. KOLOSSOV Alexis
30 rue du Vieux Port.....04 78 56 51 47

ART ? NO ! (transferts vidéos)

M. ARNAUD Guy
33 rue de Combemore.....04 78 46 21 70
.....06 51 82 15 55

CRÉATION SITES INTERNET / APPLICATIONS

NOUVEAL

MM. FALZON et FAYOLLE
35 rue d'Yvours.....04 78 50 24 92
.....06 95 28 26 24
.....www.nouveal.com

DOMOTIQUE

D2I

M. SIRVAIN Gérald
37 Côte Berthaud..... 06 49 99 83 04
..... www.d2i-technology.fr

LOCATION MATERIEL POUR RÉCEPTIONS

EUROSONO
M. JEANNEROD Alexandre
Parc d' Yvours Bat. 9
2 rue d'Yvours.....04 72 44 34 34

MEETINGS
M. GAIRARD
Parc d' Yvours Bat. 8
2 rue d'Yvours.....04 37 40 21 75

RECEPTION 2000
M. DUPRE
14 rue d'Yvours.....04 72 66 99 89
Fax.....04 72 66 99 65

PROMOTION IMMOBILIÈRE - CONSTRUCTIONS AGENCES IMMOBILIÈRES

DE L'HOMME À L'HABITAT - VILLAS SERB
M. AUCAGNE
3 Bis rue du 8 Mai 04 78 46 46 98

FREMA (votre villa, constructeur, transactions immobilières, expert immobilier, courtier en financement, achat-vente)
M. VALENCIA LOPEZ Frédéric
25 Bis rue des Sélettes.....04 78 46 48 48

ORPI - Agence de la Tour
Mme ZACCARDELLI Patricia
13 avenue de Bezange.....04 78 51 07 38

TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES - RÉGIE - SYNDIC

CABINET IAC - RÉGIE - SYNDIC - TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES
M. KUMER
2 place Abbé Pierre 04 72 30 14 09

FOURNITURES ET SYSTÈMES D'ÉCLAIRAGE

LUMINANCE CONCEPT
M. THOU Axel
16 avenue Charles de Gaulle.....06 47 48 65 68

ARTISANS

- AMÉNAGEMENT D'ESPACES VERTS - ELAGAGE - BUCHERONNAGE P. 109
- AMÉNAGEMENTS INDUSTRIELS - FOURNITURES BÂTIMENT - ENTREPRISE GÉNÉRALE P. 109
- ÉLECTRICIENS P. 109
- MAÇONS P. 109
- MENUISIER P. 110
- MENUISIER - CHARPENTIER P. 110
- CHARPENTIERS - COUVREURS P. 110
- TRAVAUX - DÉCORATION D'INTÉRIEUR P. 110
- PLÂTRIERS - PEINTRES P. 110
- PLOMBIERS - CHAUFFAGISTES P. 110
- SERRURERIE - FERRONNERIE - PORTAILS P. 111
- STORES - VOLETS - SERRURERIE - MENUISERIE P. 111
- TERRASSEMENT - VRD - ASSAINISSEMENT P. 111
- RAMONAGE P. 111
- CARRELEUR - MOSAÏSTE P. 112
- FOURNITURES TRAVAUX INTERIEUR/EXTÉRIEUR P. 112
- ADOUCISSEUR ET TRAITEMENT DE L'EAU P. 112
- DÉCORATIONS BOIS - SCULPTURE P. 112

AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN D'ESPACES VERTS - ÉLAGAGE - BUCHERONNAGE

M. BRUN Laurent
15 rue de la Visina 04 72 30 40 32
..... 06 29 37 09 82

ENTREPRISE FOUILLOUX
Petit chemin des Flaches 06 10 99 18 75
..... 06 22 22 62 31

AMÉNAGEMENTS INDUSTRIELS - FOURNITURES BÂTIMENT - ENTREPRISE GÉNÉRALE

C.R.M.
M. MORETTI Fernando
29 rue du Vieux-Port..... 04 72 30 70 34

MFCS
M. FERRE Mickaël..... 06 71 33 33 39

ÉLECTRICIENS

M. BERTRAND Pierre
30 rue de Taillepied..... 04 78 73 44 06

ENTREPRISE SCAPPATICCI
M. SCAPPATICCI Jacques
Parc d'Yvours Bât. A2
2 rue d'Yvours 04 72 39 02 05

SARL Joseph JEREZ
5/7 rue de la Visina 04 78 46 33 37

DB ELEC
M. BILANCETTI Damien
30 rue du Stade 06 24 56 86 25

MAÇONS

TRUFFY SARL
24 rue Baudrand..... 04 78 46 32 48

MENUISIER

MENUI - SERVICES
M. SANTOS-NOGUEIRA Manuel 06 28 42 18 90
..... menui.services.eurl@hotmail.fr

MENUISIER - CHARPENTIER

M. BRANDAM Bernard
9 côte Carmagnac 04 78 46 46 48

CHARPENTIERS - COUVREURS

CYB
Allée de la Fibre Française 04 78 46 33 57
.....06 80 02 24 91

TRAVAUX - DÉCORATION D'INTÉRIEUR

M. THABUIS Eric
19 bis rue du 11 Novembre 1918 .....09 54 19 79 41

M. GUILLEMOT Maxime
32 Côte Rousset 06 78 55 68 40

DÉCO+Cie
M. OUNALI Ouissem 06 20 66 43 68

DECOPIERRE
M. TROMBOFSKY Johann
24 rue de la Mouche 06 63 42 89 99
.....www.decopierre.fr

PLÂTRIERS - PEINTRES

MM. DOCAMPO Michel et José
17 rue d'Yvours 04 78 50 18 80

M. GARANDE Hervé
16 rue de la Visina 04 78 46 34 14

M. GOTAIL Gérard
8 rue de la Fondation Dorothée Petit 04 78 46 11 41
.....06 74 31 60 14

PLOMBIERS - CHAUFFAGISTES

M. BRECHENMACHER Fabrice
96 rue du Marjolet 06 64 23 35 22

COMTE PLOMBERIE
M. COMTE Valentin
38 chemin des Hauts de Sélettes.....06 50 51 59 04

CHRISTIN SA
34 rue de la Mouche.....04 72 66 18 18

M. GREINER Ludovic
9 rue de Taillepied.....04 72 30 44 00

SERRURERIE - FERRONNERIE - PORTAILS

A.S.C.R. CELLUPICA
M. CELLUPICA Johnny
Rue Manufacture Baverey 04 78 50 27 75

ENTREPRISE VIVIER METALLERIE
M. BEL
23 chemin des Sources.....04 78 50 25 19

PORTALIS
Rue du Broteau (Broteau Sud) 04 72 67 93 00

STORES - VOLETS - SERRURERIE - MENUISERIE

GIL'STORE
M. BADIN Yves et M. FOURNEL Serge
6 allée de la Fibre Française.....04 78 46 38 06

TERRASSEMENT - VRD - ASSAINISSEMENT

CRI'TERRE
M. BOGET Julien
30 rue du Lac.....04 78 46 28 25
.....06 11 95 26 29

RAY ASSAINISSEMENT
M. FILHOL Johann
24 rue de la Mouche.....04 78 50 78 82
.....ray.assainissement@gmail.com

RAMONAGE

A.E.M. RAMONAGE
M. MACCHIA Yvan
5 rue de la Halte.....09 60 43 01 91

CARRELEUR - MOSAÏSTE

LOKMAN
M. ABADOU
10 avenue Charles de Gaulle.....07 71 72 52 63

FOURNITURES TRAVAUX INTERIEUR/EXTÉRIEUR

CENTRE EST PEINTURES
M. CORGIER Christophe
Zone d'activité d'Yvours
2 rue d'Yvours 04 78 81 22 06
.....irigny69@cep-distribution.fr

ADOUCISSEUR ET TRAITEMENT DE L'EAU

ADOU & SERVICES
M. DEMARIA Jacques 06 61 32 01 27
..... adouservices@gmail.com

DÉCORATIONS BOIS - SCULPTURE

ATELIERS - HLB
M. LAVALLARD-BOGET Henri 06 29 26 82 45
..... contact@ateliers-hlb.com

17/18

GUIDE IRIGNY

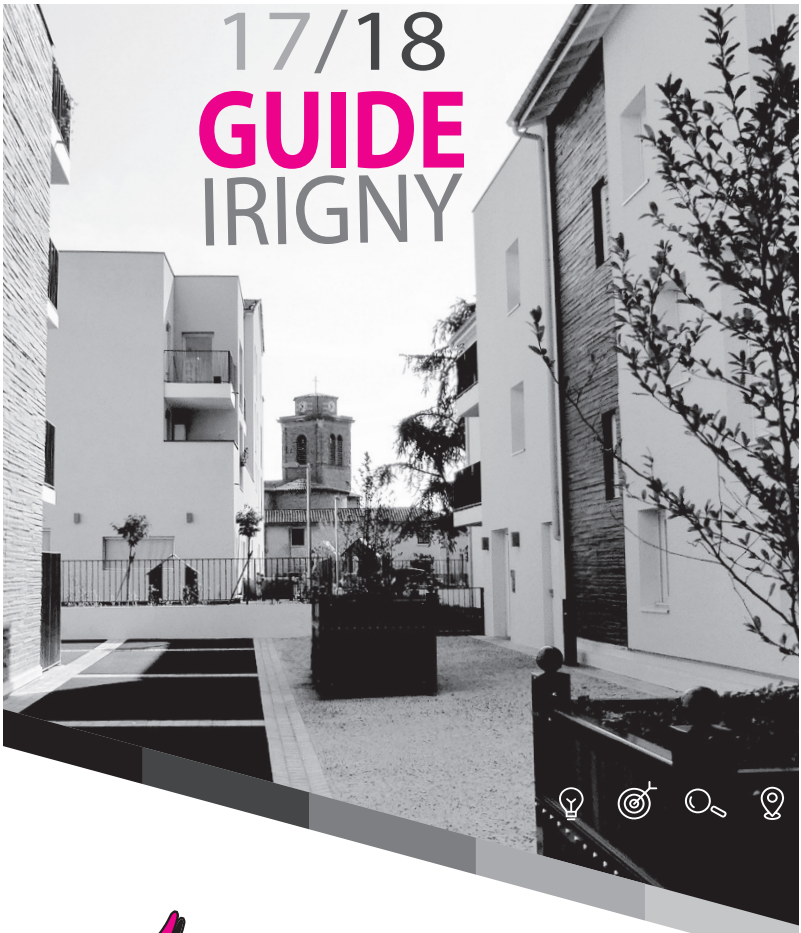

Associations

WWW.IRIGNY.FR

VILLE D'IRIGNY

ASSOCIATIONS

Activités culturelles P. 118
Activités sportives P. 120
Classes P. 122
Scolaire - Périscolaire P. 124
Anciens Combattants P. 126
Associations de locataires P. 126
Famille - Petite Enfance - Solidarité - Retraités P. 128
Diverses P. 128
Soutien aux activités économiques P. 128

Notes personnelles P. 133

Note à l'intention des dirigeants et responsables d'associations.

Nous publions, chaque année, les renseignements en notre possession au 1er juillet.
En cas de modification, de changement d'adresse, de nouvelles activités, etc... merci de nous le faire savoir, en retournant en Mairie la fiche située en **page 135** de ce guide.

INDEX DES ASSOCIATIONS

A

. A.G.V.I. - La Forme..... P. 122
. Alerte Solidarité ..... P. 128
. Amicale Laïque d'Irigny (A.L.I.) ..... P. 120
. A.L.I. Basket ..... P. 120
. A.L.I. Futsal ..... P. 120
. A.L.I. Gymnastique..... P. 120
. A.L.I.Tennis de Table ..... P. 120
. A.L.I.Tir à l'Arc ..... P. 120
. Ambiance 3 ..... P. 128
. Amicale des Locataires de Grange Haute ..... P. 126
. Amicale des Locataires de Venières... P. 126
. Amicale des Locataires du Stade..... P. 126
. Amicale Hmong ..... P. 128
. Anciens Combattants (A.C.P.G. - C.A.T.M.) ..... P. 126
. ANIMAT'..... P. 124
. APEL Truchet ..... P. 124
. API' Village ..... P. 124
. ART STYLE ..... P. 130
. Association CIG Avenir Plus ..... P. 126
. Association Découvertes ..... P. 128
. Association des Conjoints Survivants.. P. 128
. Association des Entreprises des Zones d'Activités (A.E.Z.A) ..... P. 128
. Association des Locataires "Le Bourg" ..... P. 126
. Association des Locataires du Chapoly ..... P. 126
. Association des Locataires du Domaine..... P. 126
. Association des Locataires du 40 bis rue du Marjolet ..... P. 126
. Association des Locataires des Côtes ..... P. 126
. Association des Locataires du Stade ..... P. 126
. Association Résidence Les Sélettes... P. 126
. Association des Locataires du Cèdre..... P. 126
. Association des Locataires Résidence Bocsozel..... P. 126
. Association des Locataires "Le Verdun"..... P. 126
. Association Indépendante de Parents d'élèves - élémentaire Billon..... P. 124
. Association Les Irignois d'Yvours..... P. 128
. Association Louis Dunand pour le Patrimoine..... P. 118
. Association Moto Club Quatre en Un ..... P. 130
. Association Musicale d'Irigny (A.M.I.) ..... P. 118
. Association Régionale des Volontaires du Sang -Irigny (A.R.V.S.) ..... P. 128
. Association Robert Teyssier (A.R.T.) ..... P. 128
. Association Théâtrale d'Irigny (A.T.I.) ..... P. 118
. Atelier en Soie ..... P. 118

C

. Cap Oasix ..... P. 130
. Classes en 0 ..... P. 122
. Classes en 1 ..... P. 122
. Classes en 2 ..... P. 122
. Classes en 3 ..... P. 122
. Classes en 4 ..... P. 122
. Classes en 5 ..... P. 122
. Classes en 6 ..... P. 122
. Classes en 7 ..... P. 122
. Classes en 8 ..... P. 122
. Classes en 9 ..... P. 122
. Club Bouliste d'Irigny (C.B.I.) ..... P. 122
. Club de Plongée d'Irigny..... P. 122
. Colis de Noël ..... P. 128
. Confrérie des Amis du Carnaval d'Irigny (C.A.C.I.) ..... P. 130
. Coureurs de l'Ouest Lyonnais .....P. 122

INDEX DES ASSOCIATIONS (suite)

D
. D'CLIC ..... P. 128

E
. Eau et Nature ..... P. 130
. Easi ..... P. 130
. École Village Animation (E.V.A.) .... P. 124

F
. FCPE Collège Daisy-Georges Martin ..... P. 124
. FCPE groupe scolaire Hilaire Dunand ..... P. 124
. French Preservation ..... P. 118

G
. Gunfighters..... P. 126

J
. Jeunesse Sportive d'Irigny (J.S.I.)....P. 120
. J.S.I. Aïkido ..... P. 120
. J.S.I. Aquagym ..... P. 120
. J.S.I. Cyclo ..... P. 120
. J.S.I. Football ..... P. 120
. J.S.I. Judo ..... P. 120
. J.S.I. Karatédo ..... P. 120
. J.S.I. Kung-Fu ..... P. 120
. J.S.I. Natation ..... P. 120
. J.S.I. Tennis ..... P. 120
. J.S.I. VTT ..... P. 120

L
. La Compagnie du Carton Voyageur..... P. 118
. Les Estivales ..... P. 118
. Les Hirondelles..... P. 118
. Les Paniers d'Irigny..... P. 130
. Lez'Arts School..... P. 130
. Ligue Contre le Cancer ..... P. 128
. Lyon swing Danse Club..... P. 118

M
. Maison de la Tour ..... P. 118
. Ma't Boxe (boxe américaine)..... P. 122

O
. OGEC Truchet ..... P. 124
. On The Rhône Again-racing..... P. 130

P
. Patadôme Théâtre ..... P. 118
. PEEP Collège Daisy-Georges Martin ..... P. 124

R
. Retraités de la S.M.I. ..... P. 128

S
. Scouts et Guides de France Groupe Abbé Pierre ..... P. 130
. Secrets Partagés ..... P. 118
. Société de Chasse ..... P. 130
. Société de Pétanque d'Irigny (S.P.I.) ..... P. 122

T
. Tour'Billon ..... P. 124

U
. Union des Mutilés et Anciens Combattants (U.M.A.C.) ..... P. 126
. Université Tous Âges (U.T.A.) ..... P. 118

ASSOCIATIONS	ACTIVITÉ	CONTACT au 1er juillet 2017
ACTIVITÉS CULTURELLES		
Maison de la Tour (Voir aussi page 30)	Activités culturelles et de loisirs, ateliers de création, de danse ou de détente pour enfants et adultes, centres de loisirs, organisation de manifestations diverses, Espace Jeunes (11 ans / 17 ans), organisation de sorties familiales et culturelles.	Mme VERNET-MOURRAT Présidente M. GIACHINO, Directeur
Association Musicale d'Irigny (A.M.I)	Initiation musicale, solfège et étude instrumentale, ensembles vocaux. Concerts	M.DIART Président M.VOIDEY Directeur
Association Théâtrale d'Irigny (A.T.I.)	Théâtre amateur (adultes seulement)	Mme VIRCONDELET
"Les Hirondelles"	Activités culturelles et de loisirs ; Bibliothèque spécifique sur les apprentissages ; Ecole élémentaire associative (classe unique 12 élèves)	Mme BENE Mme MIOR Mme BALAIN
La Compagnie du Carton Voyageur	Théâtre	M.CHARPENTIER
Association Louis Dunand pour le Patrimoine	Recherche, conservation et mise en valeur du patrimoine historique, culturel, social et industriel local.	M DELESALLE
Atelier en Soie	Peinture sur Soie	Mme LUTGEN
"Secrets Partagés"	Création de spectacles musicaux Chant	Mme PRINCE
PatadômeThéâtre	Association théâtrale tournée vers la création et la formation. À partir de 6 ans.	M. LACROIX, Président M. AMY, Directeur
Université Tous Âges (UTA)	Conférences	Mme FAY Mme GUILLOT Mme GELAS
Les Estivales	Association artistique Danses festives	Mme GAUDIN
Lyon Swing Danse Club		Mme MANCINI
French Preservation	Musique de jazz	M. ALESSI

TELEPHONE	LIEU D'ACTIVITÉ PRISE DE CONTACT	INFORMATIONS PRATIQUES
04 78 46 05 14	Au siège de la Maison de la Tour 5 place de l'Europe	Secrétariat ouvert : ■ lundi : 8h30-12h00 / 13h30-19h00 ■ mardi et jeudi : 8h30-12h00 / 13h30-18h00 ■ mercredi : 8h30 -19h00 (non stop) ■ le vendredi : 8h30 -12h00 / 13h30-18h00. accueil@maisondelatour.com http://www.maisondelatour.com
04 78 46 21 54	- Au siège de l'Ecole de Musique 15 rue de Taillepied - Adresse postale en Mairie : 7 avenue de Bezange	accueil@ami-irigny.eu http://ami-irigny.eu
06 32 98 59 33	Salle polyvalente - Espace C. Lacroix(répétitions) Le Sémaphore (spectacles)	theatre.ati@laposte.net https://www.facebook.com/associationtheatraleirigny
06 51 53 64 86	24 Grande rue	Ateliers mardi soir, mercredi, samedi Bibliothèque : samedi matin contact@123hirondelles.fr www.123hirondelles.fr
06 17 77 25 52	Salle polyvalente - Espace C. Lacroix (répétitions)	Tous les mardis : 18h - 20h Un samedi par mois http://cieducartonvoyageur.e-monsite.com/
04 72 30 00 20	Maison du Patrimoine Espace Jacotte Bellemin 16 rue du 8 mai 1945	ass.louis.dunand@gmail.com http//association-louis-dunand.fr
04 72 30 16 17 06 09 66 40 29	7 place Abbé Pierre	Cours : mardi de14h à 16h30 et 18h à 20h30 le mercredi de 14h à 16h30 deniselutgen@libertysurf.fr
04 78 46 39 36 06 89 33 29 80		josette.prince@free.fr
04 78 51 48 87 06 63 75 73 97	PatadômeThéâtre 62 route d'Yvours	Cours jeunes : mercredi et samedi Cours adultes : lundi, mardi et mercredi soir jean-philippe.amy@patadome.com www.patadome-theatre.com
04 78 46 36 82 04 78 46 05 07	Centre Culturel de Champvillard	
	Adresse postale en Mairie	
04 26 63 52 59	3 rue du Lac	lyonswingdanseclub@gmail.com
06 33 29 44 42		Jazz New Orleans www.french-preservation.com

ASSOCIATIONS	ACTIVITÉ	CONTACT au 1er juillet 2017
ACTIVITÉS SPORTIVES		
Jeunesse Sportive d'Irigny	Club Omnisports	M. JULIER
Jeunesse Sportive d'Irigny	Section Aïkido	M. LEVASSEUR
Jeunesse Sportive d'Irigny	Section Aquagym	M. LE GOUILL
Jeunesse Sportive d'Irigny	Section Cyclo	M. ROLHION
Jeunesse Sportive d'Irigny	Section Football	M. TROTOBAS
Jeunesse Sportive d'Irigny	Section Judo	Mme VERNEY
Jeunesse Sportive d'Irigny	Section Karatédo Self défense	M. NOEL
Jeunesse Sportive d'Irigny	Section Kung-Fu / Tai-chi	M. MILOURAT
Jeunesse Sportive d'Irigny	Section Natation	M. LEONARD
Jeunesse Sportive d'Irigny	Section Tennis	Mme THIBAUD-COUBE
Jeunesse Sportive d'Irigny	Section V.T.T.	M. BOUTOT
Amicale Laïque d'Irigny	Club Omnisports	M. DELAITI
Amicale Laïque d'Irigny	Section Basket	M. DELAITI
Amicale Laïque d'Irigny	Section Gymnastique	Mme BONNIER
Amicale Laïque d'Irigny	Section Tennis de Table	M. TANLET
Amicale Laïque d'Irigny	Section Tir à l'Arc	M. BERGER

TELEPHONE	LIEU D'ACTIVITÉ PRISE DE CONTACT	INFORMATIONS PRATIQUES
04 26 01 41 91	Siège de la JSI, ancienne école, 17 rue de la Visina	www.jsi.asso.fr
04 74 53 42 99	Salle des Arts Martiaux 21 rue du Stade	N° de téléphone du Dojo 04 78 86 09 97 www.aikido-irigny.fr aikiirigny@free.fr
04 78 46 42 20	Piscine Municipale	www.jsi.asso.fr
06 01 79 16 80	Siège de la JSI, ancienne école, 17 rue de la Visina	http://sites.google.com/site/cycloirigny/ jsi.cyclo.sport@gmail.com
06 78 89 20 34	Stade d'Yvours	N° de téléphone du stade 04 78 51 20 16
04 78 86 09 97	Salle des Arts Martiaux 21 rue du Stade	jsi.judo@orange.fr http: //jsi.judo.free.fr/
06 82 89 31 04	Salle des Arts Martiaux 21 rue du Stade	Karaté et Self-Défense N° de téléphone du Dojo 04 78 86 09 97 jsi.karatedo.free.fr
06 42 36 02 98	Salle des Arts Martiaux 21 rue du Stade	Siège de la JSI, ancienne école, 17 rue de la Visina N° de tél. du Dojo 04 78 86 09 97 Facebook : jsi-kungfutaichi
06 86 30 56 06	Piscine Municipale	jsi_natation@yahoo.fr http://jsi-natation.fr
04 78 46 44 12	Tennis de Champvillard samedi matin	http://www.club.fft.fr/tcirigny
06 11 33 57 38	Siège de la JSI, ancienne école, 17 rue de la Visina et Fort de Montcorin	irignyvtt@gmail.com www.jsi.asso.fr www.irignyvtt.com
	Bâtiment annexe gymnase de Champvillard	N° de téléphone du gymnase 04 72 30 80 09
	Bâtiment annexe gymnase de Champvillard	N° de téléphone du gymnase 04 72 30 80 09 webmaster@alibasket.com www.alibasket.com
06 59 08 73 18	Bâtiment annexe gymnase de Champvillard	N° de téléphone du gymnase 04 72 30 80 09 www.aligym.com
06 68 93 68 66	Gymnase de Champvillard et Espace Claudius Lacroix	N° de téléphone du gymnase 04 72 30 80 09
06 07 35 00 52	Fort de Montcorin	

ASSOCIATIONS	ACTIVITÉ	CONTACT au 1er juillet 2017
Amicale Laïque d'Irigny	Section Futsal jeunes	M. AZZOUZ
A.G.V.I. - La Forme	Gymnastique Volontaire plaisir, loisir	Mme LHUILLIER
Club Bouliste d'Irigny (CBI)	Boule Lyonnaise	M. GIRY
Société de Pétanque (S.P.I.)	Pétanque	M. DUPUPED
Coureurs de l'Ouest Lyonnais	Organisation de Courses, Course des 2 Forts	M. BACON
Club de plongée	Plongée	M. MAIFFREDY
Ma't Boxe	Boxe américaine	M. VALENCIA-LOPEZ

CLASSES

A Irigny, les habitants ont coutume de se regrouper en Associations de "Classes", en fonction de leur année de naissance. Exemple : les "Classes en 6" regroupent tous ceux qui sont nés en 1906 , 1916, 1926... 1996 et 2006.

Classe en 0	Rassemblement amical des Classards	Mme BABIN
Classe en 1	"	M. DELBANO
Classe en 2	"	M. COURTOIS
Classe en 3	"	Mme THOMAS
Classe en 4	"	M. ZANFORLINI
Classe en 5	"	Mme RONY
Classe en 6	"	M. CROCHU
Classe en 7	"	M. JULIEN
Classe en 8	"	M. BELMONT
Classe en 9	"	Mme JANIN

TELEPHONE	LIEU D'ACTIVITÉ PRISE DE CONTACT	INFORMATIONS PRATIQUES
06 50 79 49 33	Gymnase de Champvillard	azzouzf@yahoo.fr
06 80 04 97 55	Maison du Temps Libre et Espace Claudius Lacroix 04 78 86 09 97	agvi-laforme@laposte.net Adresse postale en Mairie
06 23 67 49 89	Boulodromes de Champvillard et du "Clos Paradis"	www.club-bouliste-irigny.skyrock.com
04 72 30 43 68	Terrains de pétanque de Champvillard	michel.dupuped@wanadoo.fr
06 09 10 25 53		http://course2forts.free.fr
06 45 93 14 14	Piscine, et ancienne école, 17 rue de la Visina. Vendredi soir à partir de 20h00	
06 72 01 02 26	25 bis rue des Sélettes	millery@ma-t-boxes.fr ma-t-boxes.fr

04 26 63 56 11	Adresse Postale en Mairie (en précisant la Classe)	
06 63 51 46 80		
04 78 46 27 03		
06 12 32 02 10		classesen3irigny@gmail.com http://classes-en-3-irigny.fr
06 32 45 78 88		
06 64 63 49 54		classesen5.irigny@mail.com
06 83 44 87 66		
06 82 94 24 71		http://perso.numericable.fr/la7cestchouette/
04 78 51 97 13		
06 17 57 47 39		classes9irigny@yahoo.fr

ASSOCIATIONS	ACTIVITÉ	CONTACT au 1er juillet 2017
SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE		
Écoles Maternelle et Élémentaire du Village		
API' Village	Organisation de parents d'élèves de l'enseignement public	M. BARABAS
École Village Animation (EVA)	Organisation d'animations extra ou péri-scolaires (kermesse...)	Mme FAVRE
ANIMAT'	Organisation d'animations extra ou péri-scolaires (kermesse...)	Mme WEIDMANN
Groupe Scolaire Gilbert BILLON		
Association Indépendante - Elémentaire Billon	Organisation de parents d'élèves	Mme PALISSE
TOUR'BILLON	Organisation d'animations extra ou péri-scolaires (kermesse...)	Mme FERRANDON
Groupe Scolaire Hilaire DUNAND		
FCPE G.S. DUNAND	Organisation de parents d'élèves de l'enseignement public	M. FROBERT
École Catholique Antoine TRUCHET		
OGEC	Organe de Gestion de l'École Catholique Antoine Truchet	M. CHARPENTIER
APEL	Association des Parents d'Élèves de l'Enseignement Libre	M. SACCONE
Collège Daisy-Georges MARTIN		
FCPE	Organisation de parents d'élèves de l'enseignement public	M. BESNE
PEEP	Organisation de parents d'élèves de l'enseignement public	Mme DI GRANDI

TELEPHONE	LIEU D'ACTIVITÉ PRISE DE CONTACT	INFORMATIONS PRATIQUES
06 46 71 04 25	École maternelle du Village, rue des Écoles École élémentaire du Village, rue du 8 Mai 1945	
06 80 21 48 52	École élémentaire du Village, rue du 8 Mai 1945	eva.irigny@gmail.com
06 15 90 32 11	École maternelle du Village, rue des Écoles	animatvillage@gmail.com
06 19 86 02 74	Groupe Scolaire Gilbert Billon 5 chemin des Hauts de Sélettes	
07 62 89 58 38	Groupe Scolaire Gilbert Billon 5 chemin des Hauts de Sélettes	tourbillon69540@yahoo.fr
06 76 04 89 28	Groupe Scolaire Hilaire Dunand 22 avenue de Verdun	www.fcpe-irigny.fr conseil.dunand-irigny@fcpe.fr
09 53 85 91 82	École Catholique Antoine Truchet 14 rue du 11 Novembre 1918	www.ecoletruchet.free.fr
06 15 05 09 92	École Catholique Antoine Truchet 14 rue du 11 Novembre 1918	www.ecoletruchet.free.fr
04 78 45 90 41	Collège Daisy-Georges Martin 22 rue du 11 Novembre 1918	www.fcpe-irigny.fr conseil.daisy.georges.martin@fcpe69.fr
06 26 77 02 67	Collège Daisy-Georges Martin 22 rue du 11 Novembre 1918	

ASSOCIATIONS	ACTIVITÉ	CONTACT au 1er juillet 2017
ANCIENS COMBATTANTS		
ACPG - CATM Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc	Participation aux cérémonies patriotiques. Aide à la constitution de dossiers pour obtenir la Carte du Combattant.	M. PINAZ M. CATIL
UMAC Union des Mutilés et Anciens Combattants	Participation aux cérémonies patriotiques.	M. PINAZ
ASSOCIATIONS DE LOCATAIRES		
Association des Locataires du Domaine	Amélioration du cadre de vie et du lien social. Défense des droits des locataires.	M. MAZOUZI
Amicale des Locataires de Venières	Amélioration du cadre de vie, du lien social et défense des locataires. Adhérente à la CNL, Fédération du Rhône.	M. TUBOEUF
Association CIG Avenir Plus	Amélioration du cadre de vie et du lien social.	M. LEGRAND
Association des Locataires du Chapoly	Amélioration du cadre de vie et du lien social.	Mme CAMPY
Association des Locataires du 40 bis rue du Marjolet	Amélioration du cadre de vie et du lien social.	M. CHAPELAIN de SEREVILLE
Association des Locataires de la Résidence "Les Côtes"	Amélioration du cadre de vie et du lien social.	M. DUMONNET
Association Résidence Les Sélettes	Amélioration du cadre de vie et du lien social.	M. DOMINIQUE
Association des Locataires "Le Verdun"	Amélioration du cadre de vie et du lien social.	Mme WINTER
Association des Locataires du Cèdre	Amélioration du cadre de vie et du lien social.	M. BORTOLOTTI
Association des Locataires Résidence "Le Bourg"	Amélioration du cadre de vie et du lien social.	M. DUSSUYER
Association des Locataires "Bocsozel"	Amélioration du cadre de vie et du lien social.	M. HARICHE

TELEPHONE	LIEU D'ACTIVITÉ PRISE DE CONTACT	INFORMATIONS PRATIQUES
04 78 46 26 74 04 78 46 38 21	Maison du Combattant place de l'Europe	
04 78 46 26 74	Maison du Combattant place de l'Europe	
	Salle du Domaine 12 avenue Charles de Gaulle Permanence mensuelle	associationdudomaine@hotmail.fr
06 71 33 24 05	Sur place 6Bis chemin des Hauts de Sélettes	laurent-tuboeuf@wanadoo.fr
07 60 22 76 49	Sur place 54/72 route Neuve	
04 78 51 38 94	Sur place chemin de la Ferme Laval	
	Hameau du Marjolet 40 Bis rue du Marjolet	amicale.locatairesmarjolet@outlook.fr
04 26 02 13 37	Sur place 73/81 route Neuve	
09 54 73 44 79	Sur place 74A route de Vernaison	
07 60 63 95 99	Sur place 23 avenue de Verdun	
04 78 19 77 28	Sur place 10 Côte Rousset	
06 01 07 32 62	Sur place 5 rue de Grange Haute	
06 66 62 72 76	sur place 2A Côte Rousset	

ASSOCIATIONS	ACTIVITÉ	CONTACT au 1er juillet 2017
FAMILLE, PETITE ENFANCE, SOLIDARITÉ, RETRAITÉS		
Association Robert TEYSSIER	Aide aux handicapés (démarches administratives, cercle de rencontres, sorties...), animations, participation à la vie de la Commune, organisation de manifestations (marches, lotos, etc...)	M. GRENIER
Ambiance 3	Activités culturelles, ludiques et sportives pour retraités et personnes âgées	M. TROMPIER
Colis de Noël	Réalisation et distribution du colis de Noël, manifestations diverses pour les plus de 70 ans	Mme RONY
Alerte Solidarité	Aide aux personnes en difficulté, Boutic'Alerte et épicerie solidaire (voir p. 72), soutien scolaire, alphabétisation	Mme LIZEE
Association des Conjoints Survivants	Bénévoles apportant aides et informations aux veuves et veufs civils. Assistance aux démarches. Suivi de courriers, lutte contre la solitude par soutien amical et sorties. Défense du veuvage auprès des pouvoirs publics.	Mme ROQUES
Association Régionale des Volontaires du Sang (A.R.V.S.) - Section Irigny	Promotion du Don du Sang et organisation des collectes à Irigny	M. SIMON
Ligue Contre le Cancer	Antenne de la Ligue à Irigny Aide financière au vu du dossier médical, et aide psychologique aux malades et à leurs familles.	Mme LANSEL
Retraités de la SMI	Amicale des retraités de la Société de Mécanique d'Irigny (JTEKT aujourd'hui)	M. MAURIN
SOUTIEN AUX ACTIVITÉS ECONOMIQUES		
AEZA Association des Entreprises des Zones d'Activités	Association intercommunale d'entreprises, adhérente à SOLEN (Sud Ouest Lyonnais ENtreprises)	M. BIZET M. DOUCET (correspondant SOLEN)
D'CLIC (Des Commerçants et Libéraux d'Irigny Centre)		Mme CROZE Myriam Esthétique
ASSOCIATIONS DIVERSES		
Association Découvertes	Organisation de randonnées pédestres et balades (France et Étranger).	M. GROSREY M. VAPILLON
Association Les Irignois d'Yvours	Association de quartier Activités diverses (les vendredis après-midi) - fêtes de quartier...	M. LAMERE
Amicale HMONG		Mme YANG

TELEPHONE	LIEU D'ACTIVITÉ PRISE DE CONTACT	INFORMATIONS PRATIQUES
04 72 39 23 26	Ancienne école 17 rue de la Visina	Boîte aux lettres en Mairie d'Irigny asso.robert.teyssier@aliceadsl.fr
06 85 54 68 86	Salle Paul Goiffon 4 avenue Jean Gotail	Voir page 45 robirigny@orange.fr
06 64 63 49 54	Adresse postale en Mairie : 7 avenue de Bezange	Voir page 45
04 72 30 75 71	7 place Abbé Pierre **(Boutic'Alerte)** 8B avenue Jean Gotail **(épicerie solidaire)**	Voir page 72
04 72 39 30 84		
04 78 46 01 92	Salle La Pastorale rue de Boutan	Dates des collectes, voir page 80
04 78 86 96 05	En Mairie Bureau des permanences (à côté de la Salle Vigier)	1er mercredi du mois de 10h00 à 11h30 Sans rendez-vous nicole.lansel@cegetel.net
04 78 46 33 13		Voir page 45
04 78 86 04 01 06 08 26 45 10	Espace Philip Fleuristerie Centre Commercial St-Genis 2 69230 St-Genis-Laval	
04 78 46 27 72	3 place Abbé Pierre	
04 78 05 25 36 04 78 46 00 63		
04 78 50 17 60		lamere.p@wanadoo.fr irignoisdyvours@orange .fr
06 87 71 94 03		

ASSOCIATIONS	ACTIVITÉ	CONTACT au 1er juillet 2017
CACI (Confrérie des Amis du Carnaval d'Irigny)	Carnaval d'Irigny et participation dans d'autres Communes. Fabrication de chars	M. COURTOIS
Scouts et Guides de France / Groupe Abbé Pierre - Irigny	Scoutisme	Mme HILLION Mme BILLAUD (secrétaire)
ART STYLE	Association artistique (peintres, chanteurs, musiciens, sculpteurs, créateurs, organisation de défilés de mode...)	Mme PIGNATIELLO
Société de Chasse	Gestion de la Chasse	M. GAVANT
Les Paniers d'Irigny	A.M.A.P. (Association Maintien Agriculture Paysanne)	Mme POZARD
Association Moto Club Quatre en un	Randonnée motocycliste	M. BERTHET
On The Rhône Again - Racing	Rénovation et entretien de motos anciennes, participation à des compétitions de type endurance ou grand prix (pour motos classiques).	M. AUCLAIR
"Eau et nature"	Gestion d'une aire de remplissage/lavage de produits phytosanitaires et réalisation d'actions dans le domaine de l'agriculture et de l'environnement.	M. BEROUD
EASI	Echanges, Aides, Services à Irigny	Mme GAREL
CAP OASIX	Rassemblement de voitures. Club de 2CV	M. FLEURY
Lez'Arts School	Approche ludique de l'anglais, à travers des ateliers spécifiques adaptés à chaque âge et aux besoins de chacun.	Mme THOMAS
Gunfighters	Rassemblement de motos	M. BARBE

TELEPHONE	LIEU D'ACTIVITÉ PRISE DE CONTACT	INFORMATIONS PRATIQUES
04 78 46 27 03	41 rue de la Mouche	http://caci-irigny.e-monsite.com
06 87 19 60 06	Fort de Montcorin, le samedi après-midi	www.sgdf.fr sgdf.irigny@gmail.com
06 87 04 32 95		
06 12 01 94 08		
06 23 14 24 61		
06 80 68 53 99		www.amc4en1.fr
06 11 31 51 22		ontherhoneagain-racing@hotmail.fr
06 82 83 77 50	23 rue de Boutan	
06 50 62 20 38		http://www.easirigny.fr/wiki/ contact@easirigny.fr
07 85 87 46 55		jackfleury69@gmail.com
07 61 09 66 45	12 route de Vernaison	lezarts.school@gmail.com
06 82 36 99 41	18 rue de la Mouche	www.gunfighterslyon.com gunfighterslugerew@gmail.com

17/18

GUIDE IRIGNY

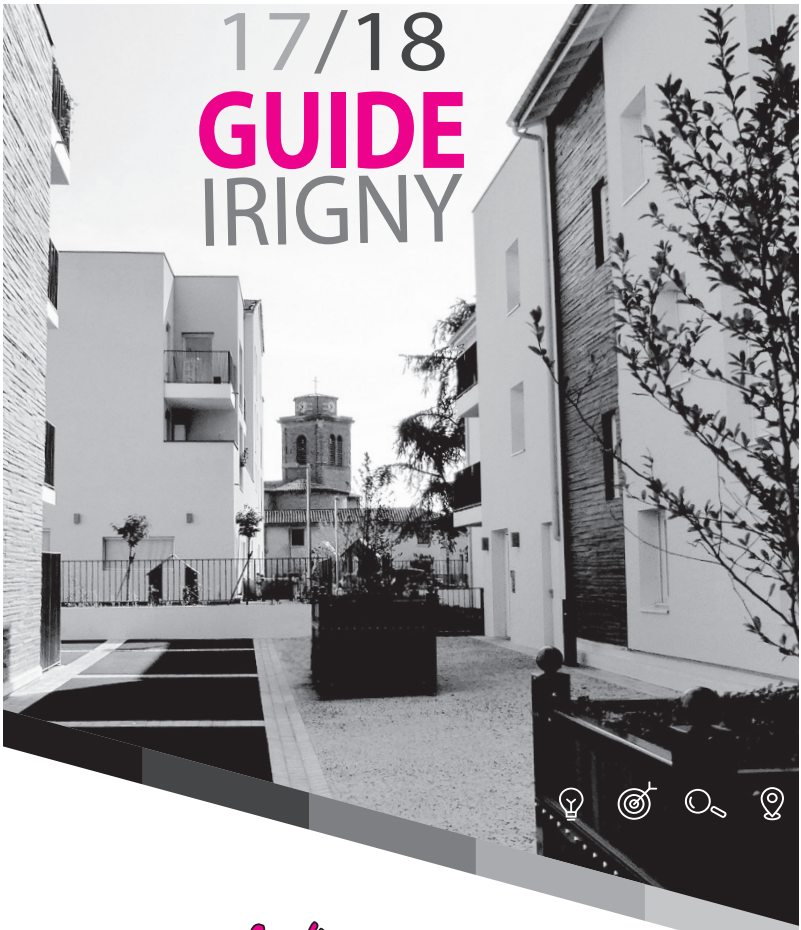

Notes Personnelles

WWW.IRIGNY.FR

VILLE D'IRIGNY

Ce guide a été rédigé à partir des informations recueillies par les Services Municipaux et de celles que nous ont remises les associations, les entreprises, et l'ensemble de nos partenaires. Malgré tout le soin apporté à sa rédaction, il est certainement incomplet ou peut comporter quelques inexactitudes.
Aussi, nous vous invitons à nous faire part de vos remarques et de vos suggestions.
Le groupe de rédaction vous en remercie.

Le formulaire "suggestions ou modifications" **(page 135)** doit être adressé à la Mairie d'Irigny **avant le 2 mai 2018** pour être pris en compte dans la prochaine édition.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

SUGGESTIONS OU MODIFICATIONS

NOM : .....

PRENOM : .....

ADRESSE : .....

.....

.....

TÉLÉPHONE : .....

E-MAIL : .....

VOS REMARQUES :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Directeur de la Publication
Jean-Luc da Passano,
Maire d'IRIGNY
Tél. 04 72 30 50 50
Conception - Édition
Mairie d'IRIGNY

Dépot légal n° 1282

Irigny, la vie en harmonie !

VILLE D'IRIGNY